L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 291 — QUEBEC, VENDREDI 6 MAI 1932 — Tirage en avril : 27,073 — 8 PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

VENDREDI, 6 MAI
12.00 (midi)—Des marchés de viande de A. Rivard.
12.15 p.m.—Les Oiseaux de "Brock".
12.20 p.m.—La Pouponnière.
12.35 p.m.—Epicerie de J.-L. Turgeon.
12.50 p.m.—Rodéo.
1.05 p.m.—Cantin Service Garage.
1.35 p.m.—Programme spécial.

JAPONAIS ET CHINOIS ONT CONCLU LA PAIX

Un armistice officiel est signé hier matin par les deux gouvernements qui, parait-il, ont l'un et l'autre fait des concessions. — L'évacuation serait complète dans un mois. — Les représentants qui ont apposé leur nom au bas du gouvernement sont MM. Shigenitsu et Quo-Tai-Rhai, victimes de récents attentats.

SCENE DRAMATIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shanghai, 6. — Le haut commandement japonais a annoncé hier que l'évacuation des troupes qui ont mené les combats de Shanghai a déjà été ordonnée conformément aux termes d'un armistice officiel signé au début de la journée par les envoyés des gouvernements japonais et chinois.

La signature de cette trêve s'est faite dans des circonstances peu ordinaires vu qu'il fut nécessaire de porter le document au chevet de deux officiels. M. Mamoru Shigemitsu, ministre japonais, apposa sa signature au bas du document à l'hôpital où il est soigné depuis l'attentat du parc de Hingkéou, la semaine dernière. Peu de temps après qu'il eut signé, il fut transporté dans une salle d'opération où on lui amputa une jambe.

M. Quo Tai-Rhai, représentant chinois, signa le pacte chez lui, où il se remet des blessures qui lui furent infligées par un groupe d'étudiants qui l'attaquèrent mardi dernier parce qu'ils croyaient qu'il était disposé à approuver une paix dans laquelle la Chine serait la perdante.

Une version officieuse de l'armistice dit que les Chinois et les Japonais ont fait des compromis. Le Japon n'a pas fixé de date pour terminer son évacuation, mais on croit que celle-ci sera complète dans un mois.

84 DOUKHOBORS AU PENITENCIER

Le tribunal les condamne à une détention de 3 ans à la suite de leur parade de dimanche. — Le procès de Verigin.

COUPABLE DE PARJURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Nelson, C.-A., 6. — Quatre-vingt-quatre Doukhobors ont été condamnés à trois ans de pénitencier chacun hier après avoir admis qu'ils avaient paradé nus dimanche dernier à Thrumps. Chaque cas a été réglé en une minute. Trente-quatre femmes ont également été arrêtées pour avoir paradé dans le sommaire costume d'Eve le même jour, mais leur cas n'est pas encore réglé.

VERIGIN COUPABLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Yorkton, Sask., 6.—Peter-P. Verigin, chef des Doukhobors au Canada, a été trouvé coupable par un jury hier après-midi à une accusation de parjure. La sentence sera prononcée ce matin. Le chef des 15,000 Doukhobors qui habitent le Dominion avait juré au procès préliminaire de l'un de ses compatriotes, en janvier dernier, qu'il avait été absent de la Colombie-Anglaise pendant les sept mois qui précédèrent le mois de mars 1929. Il a été prouvé qu'il avait été soigné en cette province par un médecin et une infirmière tard durant l'automne de 1928.

LE QUATUOR EST REMIS EN LIBERTE

Mme Granville Fortescue et les trois marins accusés d'avoir lynché un Hawaien n'ont fait qu'une heure de détention.

A HONOLULU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Honolulu, 6. — Madame Granville Fortescue et les trois marins trouvés coupables d'avoir lynché le Hawaien Joseph Kahahawai, qui avait été accusé d'avoir attaqué madame Thalie Massie, ont été libérés mercredi soir après avoir été condamnés à dix ans de prison chacun, lorsque le gouverneur LawrenceM. Judd commua leur sentence en une heure de détention seulement.

En commuant cette sentence, le gouverneur Judd a déclaré qu'il s'appuyait pour ce faire sur une requête des quatre défendeurs et de leur avocat, implorant la clémence des autorités. Le gouverneur a aussi ajouté qu'il avait reçu une requête de 104 membres du Congrès américain demandant un pardon sans condition pour les quatre accusés dont le mari de madame Massie, le lieutenant de marine Thomas-H. Massie.

La sentence des trois marins ayant été commuée, leurs records dans la marine ne seront pas affectés par leur condamnation, dit-on.

MANOIR MONTMORENCY
410, rue St-Jean, Québec
Chaque chambre avec bain, téléphone.
Prix spéciaux au mois. Tél. 2-8164

NOTRE GRAIN A LA RUSSIE?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 6. — Le district financier a entendu dire, hier, que la Russie se faisait acheteuse de blé, et qu'elle a passé un contrat pour 40,000 tonnes de grain canadien et 7,000 de grains australien "aux conditions de comptant ordinaires pour le grain".

La même nouvelle annonce que la Russie a besoin de 100,000 tonnes de blé, ce qui semble indiquer que la Sibérie est à court de grain.

Certaines autorités croient qu'il en coûtera probablement meilleur marché de transporter du grain à travers le Pacifique que de l'envoyer par terre des champs de blé situés sur les bords de la Mer Noire.

Le grain déjà commandé au Canada et en Australie sera expédié des ports canadiens et australiens à Vladivostock.

CONVENTION DES BLEUS AU MOIS D'AOUT?

Le choix d'un nouveau chef serait la principale question à l'étude.

2 NOMS DE L'AVANT

La Gazette parle de M. Onésime Gagnon et de M. Maurice Duplessis.

REORGANISATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — La Gazette publie ce matin un article concernant la politique conservatrice provinciale et certaines possibilités.

Ce journal dit que M. Camillien Houde est encore le chef du parti conservateur provincial et que seule une convention générale peut lui ôter ce titre, s'il refuse de démissionner. Il ajoute qu'il est actuellement question d'une convention qui se tiendrait en août et qui discuterait probablement cette question. On dit toutefois, d'après La Gazette, que M. Houde réalise pleinement que sa démission laisserait le champ libre à une réorganisation. Cependant certains de ceux qui veulent un changement dans la direction du parti croient que M. Houde peut lui être encore utile, mais seulement sous un autre chef. La question tourne donc autour du choix de ce chef.



M. Onésime Gagnon, C. R., M. P. — *M. Maurice Duplessis, C.R., M. P.P.*

"On mentionne principalement deux noms", écrit La Gazette, "M. Onésime Gagnon, député fédéral de Dorchester, l'homme qui battit l'honorable M. Lucien Cannon, et qui a amélioré son standing dans son parti depuis son élection en 1930, et M. Maurice Duplessis, député provincial des Trois-Rivières".

Le journal ajoute qu'une fois la session fédérale terminée, la situation sera étudiée à fond parce que l'on estime que le moment est arrivé de procéder à une organisation centrale solide avec le concours des conservateurs fédéraux.

LA CANALISATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 6. — L'honorable W.-D. Herridge, ministre canadien, a conféré avec l'assistant-secrétaire d'état, M. James Rogers, hier après-midi, au sujet de la canalisation du St-Laurent et autres questions. On croit comprendre qu'il y a eu progrès.

Les chefs du sénat considéreront certaines mesures d'urgence à adopter pour obtenir la ratification du traité, s'il est et dès qu'il sera signé.

Les partisans du projet ici disent que la ratification avant la campagne présidentielle, au moins par le sénat américain, serait d'un grand secours pour le président Hoover dans sa lutte électorale.

D'un autre côté on s'attend à une vive opposition de la part de l'Illinois, au sénat, et plusieurs doutent que la ratification puisse être obtenue avant l'ajournement du congrès.

UN BANQUET A L'HONORABLE M. E. LAPOINTE

L'ex-ministre de la Justice est l'hôte du Cercle des Femmes Libérales.

DANS LA CAPITALE

M. Lapointe remercie les dames et se lance à l'attaque de M. Bennett.

"HOMME DE 10 P. C."

(PAR EDMOND CHASSE)



L'hon. M. Ernest Lapointe.

Ottawa, 6. — L'honorable M. Ernest Lapointe, député de Québec-Est, ex-ministre de la Justice, leader adjoint (et quel adjoint !) de l'Opposition à la Chambre des Communes, futur chef du parti libéral, dit-on plus que jamais, a été, mercredi, l'invité d'honneur d'un déjeuner au Château Laurier, organisé par le Cercle des Femmes Libérales d'Ottawa. La réunion devait avoir lieu il y a deux semaines. Elle fut ajournée et ne pouvait tomber mieux que mercredi, car le parti libéral était dans la joie, l'affaire de la Beauharnois étant enterrée. Le très honorable M. Mackenzie King, le sénateur Raoul Dandurand, l'éloquent capitaine Ian MacKenzie, les anciens ministres et les libéraux les plus en vue des deux Chambres étaient présents, entourant l'honorable M. Lapointe avec plus de cent femmes libérales (et de jolies femmes!) Rien n'aurait pu être imaginé de plus charmant pour faire oublier à M. King "la vallée de l'ennui" où l'ont placé l'an dernier de mauvais amis et pour mettre en vedette la personnalité de M. Lapointe, qui se profile de façon si saisissante sur l'avenir du parti libéral...

L'honorable M. Lapointe a brossé un tableau intéressant et fort bien coloré de la situation de notre pays. Puis, en bon vieux rouge, il a essayé de coiffer M. Bennett d'un nouveau bonnet en disant que le grand chef, l'idole des bleus, passerait à l'histoire comme un premier ministre de dix pour cent, à cause de sa réduction de salaire de dix pour cent, de sa préférence impériale de dix pour cent, de l'importance de dix pour cent qu'il donnait à ses ministres et

(Suite à la page 4)

MORT DE MONSIEUR ALPHONSE LECLAIRE

Le défunt était bien connu dans la province comme marchand, éditeur et sculpteur sur bois. — Des oeuvres à Québec.

AGE DE 88 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — M. Alphonse Leclaire, bien connu dans la province de Québec comme marchand, éditeur et sculpteur sur bois, est mort ici, hier, à l'âge de 88 ans. Ce fut lui qui sculpta la plus grande partie des décorations du sanctuaire de l'église de Manrèse, à Québec, ainsi que le chemin de la croix de la même église et l'autel.

Il laisse quatre fils, le R. P. Guy Leclaire, le R. P. Jean Leclaire, S.J., Paul Leclaire, ingénieur-en-chef à la Commission du Port de Montréal, et Edouard Leclaire, qui demeure en Californie, ainsi que six filles. Lorsqu'il se retira du commerce, il y a plusieurs années, il acquit La Revue Canadienne.

ELECTIONS A LA PRESSE CANADIENNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 6. — Les officiers de la Presse Canadienne, réélus hier après-midi à la première réunion du bureau de direction de cette organisation, sont les suivants :

M. E. Norman Smith, vice-président, du journal, d'Ottawa, président honoraire.

M. M. E. Nichols, directeur-gérant du Winnipeg Tribune, président.

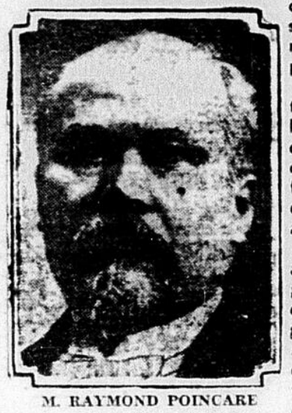
Le colonel Henri Gagnon, directeur-gérant du Soleil, Québec, 1er vice-président.

M. W. B. Preston, du Brantford Expositor, 2e vice-président.

M. Poincaré va-t-il rentrer en scène ?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 6. — Les socialistes de Léon Blum, qui ont réalisé des gains aux élections générales de dimanche dernier, aux dépens des républicains du premier ministre André Tardieu, ont de nouveau réclamé la victoire hier. Edouard Herriot, chef radical socialiste, se prétend sûr que le vote de dimanche favorisera son propre groupe.



M. RAYMOND POINCARE

Entre temps on s'intéresse énormément à la rumeur qui veut que M. Raymond Poincaré, le "sauveur du franc" en 1926, rêve encore de retourner au pouvoir.

Dans une entrevue accordée à l'Intransigeant, M. Poincaré dit: "Je préférerais un gouvernement continu de la sorte Tardieu-Laval, et j'invite tous les Français à délaisser les querelles politiques mesquines pour se ralier autour de l'union sacrée".

Lorsqu'il lui fut demandé s'il présiderait encore un cabinet d'"Union Sacrée", M. Poincaré répondit: " Pas encore, mais je ne dis pas que je me condamne à l'inaction éternelle. Cela dépend de ma santé et de mes médecins".

M. Poincaré souffre depuis plusieurs mois d'une affection du coeur.

M. LAVERGNE DE RETOUR A LA CHAMBRE

Le vice-président a repris mercredi l'exercice de ses devoirs parlementaires.

CORDIAL ACCUEIL

Les députés discutent la résolution de M. Gordon au sujet du chômage.

DES SECOURS

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 6.—La Chambre des Communes a été le théâtre d'un événement joyeux à l'occasion du retour de son Vice-Président, M. Armand LaVergne, député de Montmagny.

Lorsque la session s'est ouverte, le 4 février, M. le Vice-Président Armand LaVergne était à la veille de subir une opération et il était sous traitement à l'hôpital. Il en est sorti il y a quelques semaines et a passé sa convalescence à Québec. Arrivé à Ottawa mardi soir, M. LaVergne est entré à la Chambre des Communes mercredi après-midi dès l'ouverture de la séance. Une magnifique gerbe de fleurs avait été déposée sur le pupitre du député de Montmagny et lorsqu'il parut des applaudissements unanimes éclatèrent. M. le Vice-Président se contenta de se lever pour saluer ses collègues et les remercier d'un geste.

Dans la galerie de M. l'Orateur, mercredi après-midi, on a remarqué la présence de l'hon. juge Albert Sévigny, qui a été député de Dorchester, Président de la Chambre des Communes et ministre dans le gouvernement du Canada de 1911 à 1917. L'hon. juge Sévigny compte de nombreux amis à Ottawa, des deux côtés de la Chambre, et plusieurs sont allés lui présenter leurs compliments dans la galerie.

La Chambre a discuté pendant tout l'après-midi la résolution de l'hon. M. W.-A. Gordon (Travail) pour autoriser le gouvernement fédéral à continuer ses secours aux provinces pour soulager le chômage et aider l'agriculture. La résolution a été approuvée à 6 heures, après quelques brèves remarques de M. Pierre-F. Casgrain (Charlevoix-Saguenay) et M. Jean-François Pouliot (Témiscouata). Un bill a été présenté immédiatement après par le ministre et a subi sa première lecture.

Voici le texte du projet de loi, qui fut distribué aux députés mercredi après-midi:

1o—La présente loi peut être citée sous le titre: Loi de secours, 1932.

2o—Le gouverneur en son conseil peut aux termes et conditions qui peuvent être convenues, et nonobs-

(Suite à la page 10)

TRANSPORT DE GRAIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, 6. — En plus des quatre navires déjà nolisés pour transporter du grain de Vancouver à Vladivostock, des négociations sont en cours pour en charger un cinquième.

Le paiement des 1,500,000 minots de blé déjà commandés se fera en fonds canadiens ayant le départ des navires. Le taux est bas, dit-on, mais les conditions actuelles obligent les armateurs à l'accepter. Le transport se fera donc à raison de $2.50 la tonne.

UNE NOUVELLE ESCROQUERIE DE $100,000

Gaston-B. Means soutire ce montant à madame E.-B. McLean.

L'AFFAIRE LINDBERGH

Le bébé était supposé rendu au Mexique. — Des avances de fonds.

ARRESTATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 6. — Gaston B. Means a été arrêté hier par des agents du département de la Justice sous l'accusation d'avoir obtenu $100,000 de Mme Edward B. McLean, épouse de l'éditeur du Washington Post, en lui faisant croire qu'il était en mesure de retrouver le bébé Lindbergh.

Means, un ancien agent du département de la Justice des Etats-Unis, a déjà purgé une sentence pour avoir accepté un pot de vin et pour avoir conspiré pour violer la loi de prohibition.

Mme McLean, par l'intermédiaire de son avocat, H. Albert W. Fox, a déclaré que le co'onel Lindbergh, père de l'enfant volé, était au courant de ses activités, mais que ses intimes n'en connaissaient rien. Les négociations qu'elle poursuivit la conduisirent jusqu'à Akron, Caroline du Sud, où elle rencontra Means et un individu, à l'aspect sévère et armé de revolvers, qui déclara qu'il représentait la bande des ravisseurs. On lui dit alors qu'il lui faudrait se rendre à El Paso, Texas, vu que le bébé était au Mexique. En arrivant là, elle fut informée que les plans étaient modifiés et qu'elle devait retourner à Washington, et rétablir un nouveau contact avec la bande.

Plus tard, à la suite de nouvelles demandes d'argent, et au moment où Mme McLean était sur le point de mettre des bijoux en gage pour trouver les fonds voulus, son avocat fut mis au courant de ce qui se passait, et il mit fin aux démarches.

(Suite à la page 4)

ST-PIERRE A L'ECHAFAUD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 6. — Tout était prêt ce matin, à la prison locale, pour la pendaison d'Albert St-Pierre, de Hereford, Qué., trouvé coupable du meurtre de René Malloy, de Norton Mills, Vt, qui fut tué à Hereford le 11 novembre 1930.

On s'attend à ce que l'exécution ait lieu à sept heures.

UNE ENQUETE QUI FOURMILLE EN INCIDENTS

C'est celle du comité des chemins de fer sur l'administration des C. N. R.

PRESIDENT PRIS A PARTIE

L'hon. M. Dunning et M. E.-R. Décary témoignent. — Achat de propriété.

L'INTERROGATOIRE

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 6. — Le comité des chemins de fer et canaux, qui fait enquête sur l'administration des C. N. R. sous la présidence de M. R.-B. Hanson (cons., York-Sunbury, N. B.) a éclipsé pendant quelques instants le Sénat et la Chambre des Communes mercredi après-midi avec une séance piquante d'intérêt.

"Nous ne sommes pas à une enquête de la Beauharnois et vous ne ferez pas votre petit Peter White (un des avocats du comité l'an dernier) ici", s'écria le major C.-G. Power (Québec-Sud) en s'objectant avec M. Wm Duff (Antigonish-Guysboro) à la manière dont le président interrogeait M. Ernest Decary, N. P., de Montréal, ancien directeur des C. N. R., sur l'achat de la maison que sir Henry Thornton, président des Chemins de Fer Nationaux, habite à Montréal.

MM. Power et Duff et, un peu plus tard, l'hon. M. W.-D. Euler, (Waterloo) demandèrent au président Hanson de céder le fauteuil à un autre membre du comité parce qu'ils le jugeaient trop partial.

L'hon. M. Charles-A. Dunning, ancien ministre des Chemins de Fer, entendu lui aussi comme témoin, déclara que les directeurs des C. N. R. n'étaient pas autorisés à accorder un salaire additionnel de $5,000 à sir Henry Thornton comme président du Central Vermont, et deux autres $5,000 comme président de deux autres compagnies subsidiaires. Mais l'ancien ministre ajouta que si ces sommes étaient payées au président des C. N. R. pour le rembourser des dépenses qu'il fait au service de ces compagnies il n'y avait pas de violation de son contrat.

L'hon. J.-D. CHAPLIN. — "Comme ministre, avez-vous approuvé le paiement d'un bonus de $100,000 à sir Henry Thornton ?"

L'hon. M. C. A. DUNNING. — "J'ai déclaré aux directeurs des C. N. R. qu'ils n'avaient pas le droit de payer ce bonus, en vertu du contrat de sir Henry et de la loi".

L'hon. M. CHAPIN. — "Avez-vous autorisé l'achat d'une maison pour sir Henry ?"

(Suite à la page 9)

LE CANAL DE LACHINE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — Le canal de Lachine était encore à sec, hier, dans le bassin Wellington. Des charges nombreuses de terre sont jetées continuellement dans l'ouverture pratiquée par l'eau dans l'un des murs du canal, et l'on espère terminer ce travail pour samedi matin. Il n'y a pas eu de trafic par le canal depuis mardi, et un grand nombre de bateaux sont immobilisés à la tête du système.

DOCTORAT A M. STEVENS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Vancouver, C. A., — Le titre honorifique de docteur en droit a été conféré à l'honorable H. H. Stevens, ministre du Commerce du Canada, à la convocation annuelle de l'Université de la Colombie-Anglaise, hier.

PRESIDENT



M. E.-G. SMITH, gérant-général du Chronicle-Telegraph, élu président de l'Association des Quotidiens du Canada.

PAS D'AUTRE ACTION CONTRE ANDREW HAYDON

Le sénateur Meighen fait une intéressante déclaration à la Chambre Haute.

LE CAS DE M. MCDOUGALD

Sa lettre de démission en dispose. — M. Haydon est réellement malade.

ON LE LAISSERA EN PAIX

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 6.—L'affaire de la Beauharnois a été enterrée mercredi après-midi au Sénat par une courte déclaration du sénateur Arthur Meighen, leader de la Chambre Haute, qui a annoncé que la démission du sénateur W.-L. McDougald disposait de son cas et que le gouvernement avait reçu des renseignements si convaincants sur la santé du sénateur Andrew Haydon qu'il avait décidé qu'aucune autre action ne serait prise à son sujet. Quant à l'hon. sénateur Donat Raymond, le sénateur Meighen répéta qu'il était complètement exonéré.

Il y avait beaucoup de monde dans les galeries du Sénat lorsque la séance fut ouverte. On s'attendait à du nouveau encore à propos de la Beauharnois, mais l'enterrement de l'affaire se fit promptement.

La séance est ouverte à 3 heures 15. Le président P.-E. Blondin est au fauteuil. Avant de passer à l'ordre du jour, le leader du Sénat prend la parole.

Le sénateur MEIGHEN.—"Honorables messieurs, vu la démission qui a été reçue hier, par le Sénat, je crois qu'en ma qualité de leader du gouvernement en cette Chambre je dois faire une déclaration pour que l'on sache exactement quelle est la situation.

"La démission du sénateur W.-L. McDougald dispose évidemment de son cas. Comme je l'ai dit hier, je ne veux pas commenter sa lettre. Je considère que les termes de la lettre sont regrettables mais c'est son affaire.

"Quant à l'hon. sénateur Donat Raymond, j'ai toujours considéré et je considère encore que le rapport ne l'affecte nullement. J'ajouterai que le gouvernement n'a jamais eu l'intention d'aller plus loin dans le cas de l'hon. M. Raymond, vu le rapport du comité à son égard.

"En ce qui concerne le sénateur Andrew Haydon, je dois dire que nous avons reçu une information des plus convaincantes sur sa santé et cela d'une autorité incontestable. L'information est telle que nous croyons de notre devoir de déclarer qu'aucune autre action ne sera prise au sujet du sénateur Haydon."

Le sénateur Laird (cons., Régina) corrige une déclaration qu'il a faite la veille. Il a dit que les $125,000 payés à John Air, jr, par la Beauharnois étaient des honoraires com-

(Suite à la page 4)

PRESIDENCE A M. E.-G. SMITH

Le gérant général du Chronicle-Telegraph est élu président de l'Association des Journaux Quotidiens du Canada.

ASSEMBLEE ANNUELLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 6. — M. E. G. Smith, gérant-général du Chronicle-Telegraph, Québec, a été élu hier, président de l'Association des Journaux Quotidiens du Canada, en remplacement de M. H. B. Muir, du Kingston Whig-Standard. Les autres officiers élus sont :

M. A. W. Robb, de Halifax, vice-président.

M. Arthur W. Partridge, de Toronto, secrétaire.

M. William Wallace, de Toronto, trésorier.

Les membres du bureau de direction de la Presse Canadienne qui ont été également choisis pour la province de Québec sont:

M. E. J. Archibald, le colonel Henri Gagnon, M. J.-A. McNeil et M. Oswald Mayrand.

Le rapport annuel du gérant-général, adopté à l'unanimité, comporte le maintien du National Cooperative News Service dans son entier, à l'exception du rappel du correspondant de Washington, M. Ken Clark, qui se fera après les élections présidentielles du mois de novembre prochain.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Granby, 6. — Simon Ferland, âgé de onze ans, a été fatalement blessé par une automobile, hier, comme il traversait une rue pour se rendre à l'église de Notre-Dame. Il a succombé trois heures après l'accident.

L'EVENEMENT

D'un matin à l'autre

Propos

On attribue trop d'importance à l'argent.

Si la Russie importe du blé, gare au grain!

La plupart des délégués négligent les conventions.

Après l'Ascension, la routine paraît terre à terre.

Le toqué ne veut jamais admettre que vous avez raison.

La bonne humeur importe encore plus que la richesse.

Entre le péjoratif et le dérivatif, choisissez pour le mieux.

Capone possède enfin quelque chose qu'il n'a pas volé.

On acquiert une habitude plus vite qu'on ne la conquiert.

Pourquoi ne pas dire Colombie canadienne, au lieu de Colombie britannique?

Pour lire l'encyclopédie avec intelligence, il faut avoir un dictionnaire à la main.

"Jeu de mains, jeu de vilain": ce proverbe est moins vrai depuis qu'on joue tant les cartes.

Diogène.

M. Poincaré

L'ancien chef de l'union républicaine sort un instant de sa retraite pour prêter l'appui de son prestige à M. Tardieu. Il déclare préférer de beaucoup un cabinet Tardieu-Laval à une combinaison Herriot-Blum. Il est clair que seul le mauvais état de sa santé empêche ce grand politique de rentrer dans la vie publique.

Capone

Pour avoir essayé de voler le fisc de son pays d'adoption, le Fra Diavolo américain Capone va passer onze ans au bagne, comme un vulgaire bandit. Si Capone avait exercé honnêtement son métier de bandit, c'est-à-dire s'il avait donné une part de ses rapines à l'Etat, il ne serait pas aujourd'hui discrédité et déshonoré.

Un chef

Un vieux journal conservateur de Montréal déclare que M. Houde avait de grandes qualités comme politicien, mais qu'il ne possédait pas celles d'un chef. Aussi n'est-il pas étonnant, après sa double déchéance provinciale et municipale, que les conservateurs de la vieille école s'intéressent à lui trouver un remplaçant dans la tradition des Taillon, des Flynn, des Pelletier, des Leblanc, des Tellier, des Cousineau, et des Sauvé. Les sujets ne manqueront pas.

L'atôme

Il y avait déjà trop de divisions dans le monde. En dépit de la conscience d'un péril imminent, les familles et les partis continuaient de se diviser. Mais, jusqu'ici, l'homme avait la satisfaction de savoir que les atômes ne se laissaient pas entamer par les forces humaines de dissensions. Malheureusement pour la quiétude des braves gens, deux savants anglais ont commis l'imprudence de séparer un atôme. Après cela, comment espérer en l'intégrité future de l'empire britannique !

Suprême

Par un jugement auquel cinq juges de la Cour Suprême des Etats-Unis ont concouru, contre quatre de leurs collègues dissidents, il est établi qu'un nègre a le droit de participer à une convention choisie pour élire un candidat à une élection politique. Vers la fin de l'empire romain, Rome se divisait sur la question de savoir si la femme a une âme. En 1932, la démocratie américaine apprendra, non sans regret, qu'un électeur noir en vaut un blanc, même s'il faut deux noires pour valoir une blanche (en musique). Les règles de l'harmonie ont leurs exceptions.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 6. — La pression demeure élevée depuis les Grands Lacs jusqu'à l'Arctique. La température a été belle et fraîche dans l'est du pays, hier, et modérément chaude en Alberta.

	Min.	Max.
Dawson	38	56
Aklavik	28	46
Victoria	46	60
Vancouver	48	62
Edmonton	44	74
Calgary	38	66
Saskaton	41	51
Régina	40	48
Winnipeg	42	54
Toronto	36	48
Ottawa	32	58
Montréal	34	54
Québec	28	48
St-Jean	42	50
Halifax	44	60
Charlottetown	40	42

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais, Haut et Bas St-Laurent : — Vents modérés, beau et frais.

Golfe et Côte Nord : — Vents frais, modérés, beau et frais.

Maritimes : — Vents du nord-ouest, beau et frais.

LE TRAFIC SUR LE SAINT-LAURENT SE MAINTIENT TOUJOURS INTENSE

Présentement le trafic maritime sur le St-Laurent est beaucoup plus intense que l'an dernier à pareille date.—Des statistiques qui seront publiées dans quelques jours indiqueront, parait-il, que le mouvement a été beaucoup plus accentuà qu'en 1931 pour une même période de temps.

LES PRONOSTICS SONT FAVORABLES

Depuis l'ouverture de la saison maritime, le trafic fluvial s'est maintenu assez intense et, si la même activité règne au cours des mois qui vont suivre les chiffres seront assez élevés au moment de la fermeture de la navigation. Des statistiques qui seront publiées dans quelques jours révéleront que depuis le début d'avril, alors que les premiers navires apparurent dans le St-Laurent, le mouvement maritime est toujours allé s'intensifiant pour prendre à l'heure actuelle des proportions assez intéressantes.

On est à compiler ces statistiques qui ne manqueront pas d'indiquer un surplus sur les chiffres publiés l'an dernier pour une même période. Présentement, le mouvement du grain dans le port de Montréal est assez sensible et, il ne se passe par une journée sans que deux ou trois gros navires quittent ce port pour se diriger vers la mer. A ce trafic sans contredit le plus important vient s'ajouter celui aussi passablement considérable du fret en général. Depuis l'ouverture de la navigation, nombre de navires chargés de produits étrangers ont suivi la route du St-Laurent pour atteindre les ports de l'intérieur du pays.

A pareille date l'an dernier, les exportations de grain n'étaient pas aussi considérables qu'elles le sont à l'heure actuelle pour une même période de temps et le trafic maritime était nécessairement beaucoup moins fort qu'il ne l'est à l'heure actuelle bien que nous soyions encore fort en arrière sur les statistiques publiées lors des saisons-record.

On croit dans les milieux maritimes que les choses demeureront ainsi encore plusieurs semaines alors que nous toucherons une époque de ralenti, comme la chose est remarquable chaque année. Les pronostics sont que la période d'activité se prolongera davantage cette année et que durant plusieurs semaines encore le mouvement de va et vient sur le fleuve sera aussi intense.

L'"AURILLAC" EN MER

L'"Aurillac" qui est demeure plusieurs jours sur les récifs non loin de Sorel a pu continuer sa route vers l'océan sans entrer en cale-sèche pour y subir une inspection. Un examen a révélé que le navire n'avait été aucunement endommagé au cours de cet échouement. L'"Aurillac" passait au large de Pointe au Père à 9 heures hier matin.

LE "DUCHESS OF BEDFORD"

Le "Duchess of Bedford" ramènera au pays le colonel et madame Herbert Molson qui ont passé plusieurs mois en Angleterre. Le "Duchess of Bedford" qui a passé une partie de l'hiver dans les mers du sud et le printemps sur la ligne New-York-Bermudes, du Canadien Pacifique, retourne maintenant au service canadien de la compagnie. Le vaisseau est attendu ici à bonne heure samedi matin.

SUR LE MONTCALM

Sur le "Montcalm" qui nous ramène la Comtesse de Bessborough voyagent lady Gwenneth Cavendish, soeur de Son Excellente le comte de Bessborough et son fils, M. R. S. Baering ainsi que mademoiselle Thesiger qui sera l'hôte durant quelque temps de son oncle et de sa tante, l'honorable F. M. Lascelles, à Rideau Hall. Le "Montcalm" est attendu dans le port de Québec dimanche matin à 5 heures.

LE "CYMBELINE" EST EN ROUTE POUR MONTREAL

Le "Cymbeline" est passé au large de Québec vers 8 heures 15 hier soir, filant vers Montréal à la suite du remorqueur de sauvetage "Lord Strathcona" et de la goélette auxiliaire "Traverse". Ces deux derniers vaisseaux se tiennent continuellement auprès du navire-citerne et leurs pompes sont continuellement maintenues en fonctions pour empêcher l'eau d'atteindre une trop grande hauteur dans les soutes.

LE "VARDULIA"

Le "Vardulia" est actuellement à Port-Alfred où il prend un chargement de papier. Le vaisseau qui a quitté Québec mercredi matin est actuellement accosté à un quai non loin du brasier qui menace de s'attaquer aux grandes usines de la Canada Power. L'escale que le vaisseau fera à cet endroit sera de courte durée.

SITUATION JUGEE BONNE

Halifax, 6. — Le rapport annuel de la Commission du Havre d'Halifax a enregistré pour la dernière année fiscale un déficit de $63,424. Malgre tout, le rapport est considéré comme favorable sur celui des autres années en ce sens que le trafic a augmenté dans des proportions remarquables.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 6 h. 25 a. m. et 6 h. 51 p. m.

AU RADIO

VENDREDI 6 MAI

AU POSTE CKCV

12.00—Les Marchés de Viandes de A. Rivard.
12.15—Les Oiseaux de "Brock".
12.20—La Pouponnière.
12.35—Epicerie de J.-L. Turgeon.
12.50—Radio.
1.05—Cantin Service Garage.
1.35—Programme Spécial.

AU POSTE CKAC

10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Musique militaire.
11.00 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Le bien-être des enfants.
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
12.45 p.m.—M. H.-T. Dicksinson, organiste.
1.00 p.m.—Orchestre de concert.
1.30 p.m.—Mélodies.
4.30 p.m.—Fermeture de la Bourse.
4.45 p.m.—Programme des fabricants de biscuits Viau.
5.00 p.m.—Le conservatoire national de musique.
5.30 p.m.—Thé dansant.
5.55 p.m.—Nouvelles. Temperature. Sommaire.
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale.
9.00 p.m.—Orchestre.
9.30 p.m.—Quatuor métropolitain.
10.30 p.m.—Orchestre Don Romanelli.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Orchestre de danse.
11.30 p.m.—Nouvelles au Nord.

AU POSTE CFCF

6.00 p.m.—Pronostics météorologiques.
6.05 p.m.—Heure du Crépuscule.
6.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
7.00 p.m.—Amos 'n' And" (N.B. C.)
7.15 p.m.—Montréal aujourd'hui.
7.30 p.m.—Our Jimmy.
7.45 p.m.—Leçons de Bridge-Contrat.
8.00 p.m.—Musique du studio.
8.15 p.m.—Programme Pickwick.
8.30 p.m.—Coo-Coo-Noodle.
9.00 p.m.—Friendship Town (N.B. C.)
9.30 p.m.—Musique du studio.
10.00 p.m.—Little Forum.
10.30 p.m.—Musique du studio.
11.00 p.m.—Franklyn Legge, organiste.
11.30 p.m.—Musique de danse.
12.00 p.m.—Silence.

AU CAPITOL

DEUX GRANDS FILMS

"The Crowd Roars", avec James Cagney et Joan Blondell dans les premiers rôles, sera l'un des films au programme du théâtre Capitol, aujourd'hui, le deuxième étant "P'ay girl" avec Loretta Young et Winnie Lightner.



Winnie Lightner dans "Play girl"

Ce nouveau film ramène Cagney à l'écran dans le rôle d'un champion de course en automobile qui, à cause de son dévouement pour son jeune frère, non seulement abandonné la jeune fille qu'il aime, mais aussi son titre de roi de la piste.

D'après les commentaires qui en ont été faits, ce film est extrêmement passionnant.

Outre Cagney et Blondell, la troupe inclut Ann Dvorak, Eric Lindon, Guy Kilbee et Krank McHugh.

Matinée à 2 heures; le soir: 7 et 8.25 p. m.

N'oubliez pas que le fameux TARZAN dont on peut lire tous les jours les aventures dans l'Evénement, viendra en film parlant au Capitol dimanche, lundi et mardi.

De grands médecins disent qu'une langue épaisse ◆ est signe de danger ◆ C'est ici qu'est le mal!



LE DOCTEUR VITTORIO PUCCINELLI, célèbre chef d'hôpital italien, dit: "Ce sont les poisons d'un conduit intestinal malsain qui épaississent la langue."



DANGER! Vous ne pouvez ignorer ce signal. Une langue épaisse est presque toujours un symptome d'intoxication. Il faut y voir.



LA LEVURE FRAICHE, prise tous les jours, "tonifie" et purifie les intestins et corrige tout naturellement langue chargée, mauvaise haleine, indigestion, etc.

Avez-vous examiné votre LANGUE dernièrement?

SIGNE de grave dérangement interne. C'est ce que veut dire une *langue blanche et chargée!*

Si votre langue n'est pas propre, c'est que votre organisme n'est pas absolument sain. Vous devez savoir cela.

Combien de gens, pourtant, persistent à ignorer cet avertissement que donne la Nature!

* * *

Lisez bien ce que déclare ici une célèbre autorité médicale:—

"De nombreux dérangements de l'estomac et des intestins . . . sont une conséquence directe ou indirecte de la constipation. Les poisons . . . provenant d'un conduit intestinal malpropre, occasionnent maux de tête, langue chargée, indigestion . . . et la perte de toute énergie."

Ainsi parle l'un des plus grands chirurgiens et chefs d'hôpitaux de l'Europe . . . le docteur Vittorio Puccinelli, de Rome. Et il ajoute:—

"Mais il est très facile de corriger ces dérangements"—avec de la levure fraiche. La levure, explique-t-il, se mêle aux dépôts de résidus alimentaires dans les intestins, "les amollit . . . tonifie les muscles intestinaux affaiblis et normalise leur . . . action."

C'est le baromètre de votre santé! Si elle est épaisse, *attention!* Une langue "chargée" est un symptome d'auto-intoxication

Aliment remarquable pour la santé, la levure fraiche est connue des médecins et employée par eux depuis des années. Son effet est extraordinaire.

Mangée régulièrement, la Levure Fleischmann nettoie tout le système digestif . . . favorise la sécrétion des sucs digestifs . . . purifie.

Et, comme résultat, votre sang se clarifie. Votre haleine est plus douce, votre langue n'est plus chargée. Les maux de tête se dissipent et vous ne vous fatiguez plus aussi vite!

Pourquoi ne pas l'essayer? Prenez régulièrement de la Levure Fleischmann, nature ou dissoute dans le tiers d'un verre d'eau—3 gâteaux par jour—avant ou entre les repas et le soir au coucher. Vous pouvez vous procurer la Levure *Fleischmann*, riche en trois vitamines importantes, B. G et D.—dans les restaurants, pharmacies, épiceries et comptoirs de rafraichissements.

★IMPORTANT—*La Levure Fleischmann est toujours présentée enveloppée de papier d'étain, sous étiquette jaune. C'est la levure sous sa forme la plus fraiche et la plus efficace—celle que recommandent les médecins.*



La Levure Fleischmann n'est pas une "panacée". Des milliers en mangent —3 gâteaux par jour

Achetez des produits fabriqués au Canada.

L'HEURE PROVINCIALE

A 8 h. ce soir, vendredi, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure Provinciale dont voici le détail:

Directeur: M. Edouard Montpetit. Directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme musical avec le concours de Mlles Katherine Gallery, pianiste, Graziella Paquette, diseuse, et l'Harmonie Syndicale.

1—Causerie: "Dollard tel qu'il fut", par M. l'abbé Lionel Groulx.
2—Ouverture:
Marche: "Colonel Bogey" . . J. Alford
L'Harmonie Synd'cale
Directeur: Arthur Pelletier
3—Piano:
"Intermezzo" Op. 117 No 2 . . Brahms
Mlle Katherine Gallery
4—"Le Roi de Carreau" . . C. Lavallée
L'Harmonie Syndicale
5—Intermède.
6—Piano:
"Mazurka" Op. 25 No 2 . . . Scriabine
Mlle Katherine Gallery
7—Fantaisie Patriotique:
"Les Gloires de la France" H. Bleger
L'Harmonie Syndicale
8—Récitation:
"La leçon des Erables" . Abbé Groulx
Mlle Graziella Paquette
9—Marche:
"Over the top" . . . . H. J. Crosby
L'Harmonie Syndicale

NOTRE FEUILLETON

Faute d'espace, nous remettons à demain la publication de notre feuilleton.

HOWARD BARLOW

A 11 h. ce soir, vendredi, Howard Barlow dirigera, au poste WABC, le programme dont voici le détail:

Allegro du Concerto No 2 . . . Bach
Adagio—Allegro de la Symphonie Militaire . . . . . Haydn
Ouverture: Impressario . . . . Mozart
Allegretto de la Seconde Symphonie . . . . . Brahms
Prélude du 3e acte de "Meistersinger" . . . . . Wagner
Finale de la 5e Symphonie . Beethoven

GEORGE SHACKLEY

A 11 h. 30 ce soir, vendredi, George Shackley dirigera, au poste WOR, le programme varié dont voici le détail:

Slumber Boat . . . . . Gaynor
Now Sleeps the Crimson Petal . Quilter
Berceuse de Jocelyn . . . . . Godard
O Lovely Night . . . . . Ronald
Slumber Boat . . . . . Gaynor
O That We Two Were Maying . Nevin
Then You'll Remember Me . . . Balfe
Sleepy Town . . . . . Hahn
Blanket Bay . . . . . Von Tilzer

AU CANADIEN

Le dernier film de Milton, en primeur, au théâtre Canadien.

Le programme de la semaine prochaine au Canadien, nous présentera le dernier film de Georges Milton. "La Bande à Bouboule", (production Gaumond - Franco - Film-Aubert), réalisée par Léon Mathot.

Milton, dont le public montréalais n'a pas oublié la spirituelle interprétation du "Roi des Débrouillards", est d'une désopilante fantaisie dans ce nouveau film. Ses deux chansons, "Emilienne" et "C'est Parisien", suffiraient à rendre le film populaire. Mais il y a une intrigue de premier ordre, originale et bien menée. Milton, dans son personnage de Bouboule, est devenu chauffeur de taxi et grand amateur de courses. A la suite d'un enlèvement sensationnel, il est compromis et lancé dans une étourdissante série d'aventures.

Monna Goya, Kerny, Madeleine Guilty, Germaine Charley et Lili Zevaco sont les partenaires du joyeux Milton.

DE RETOUR DES MISSIONS

Les RR. PP. Rivard, Gauthier et Trudel, missionnaires d'Afrique, (Pères Blancs), viennent d'arriver au pays pour un repos de quelques mois. Les RR. PP. Rivard et Gauthier sont de Montréal, et le R. P. Trudel, de St-Jérôme. Le premier est du Vicariat Apostolique de Boukoba, et les deux autres de celui de Tabora. Ils ont passé chacun une vingtaine d'années dans les missions d'Afrique.

NOUVEAU MAGASIN
DE
CHAUSSURES
A 290
rue St-Jean



M. J.-A. ANZALONE, qui fut pendant quatre ans gérant du magasin de chaussure de M.-T.-D. Dubuc, ouvrira

SAMEDI 7 MAI

Un magasin de Chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants au numéro 290 rue St-Jean, (vis-à-vis l'Eglise St-Mathieu). Les amis de M. Anzalone et le public sont cordialement invités.

NOUVEAUTE
QUALITE
BAS PRIX



se donneront le mot à ce magasin qui offre à ses visiteurs le maximum de service et de qualité pour le minimum du prix.

J.-A. ANZALONE
290 rue St-Jean
VIS-A-VIS L'EGLISE ST-MATHIEU

EXCURSION A TRES BON MARCHE
De QUEBEC et LEVIS
SAMEDI LE 7 MAI

A	Aller et retour de Québec ou Lévis
Breakeyville, Ville-Lambert, Bras, Carrier, St-Henri-Village, St-Anselme et Ste-Hénédine	$0.50
Scott et Ste-Marie	$1.00
Vallee-Jonction, St-Joseph, Beauceville, St-Georges et Morisset	$1.50
Tring-Jonction, Broughton-Est, Leeds, Robertson, Thetford-Mines et Lac-Noir.	
St-Victor, St-Ephrem et St-Evariste	
Ste-Rose, Ste-Germaine, Ste-Justine, Ste-Sabine, St-Camille, Daaquam et Lac-Frontière	
Courcelles, St-Sébastien, St-Samuel, Ste-Cécile et Mégantic	$2.00
Coleraine, Disraeli, Garthby, St-Gérard et Weedon.	

Enfants en bas de douze ans moitié prix

Billets valables pour partir par le train quittant la gare du Palais, Québec, à 3.25 p.m., ou le train quittant Lévis à 3.35 p.m., le SAMEDI, 7 MAI.
Retour par n'importe quel train régulier jusqu'à et y inclus le train No 33, arrivant à Lévis à 10.30 a.m., ou le train No 1 arrivant à la gare du Palais, Québec, à 11.35 a.m. le lundi 9 mai 1932. Heure solaire.
Billets valables dans les voitures de première seulement.
Aucun bagage ne sera enregistré.

Une Occasion Idéale de VISITER vos Parents et vos Amis
C'est une Occasion Réelle!

Renseignements supplémentaires et billets au bureau des billets, en ville, 30 rue St-Jean (téléphone: 2-0093), au bureau des billets du Château-Frontenac (téléphone: 2-1840), ou à la Gare du Palais (téléphone: 2-0663).

QUEBEC CENTRAL

PREVENEZ LA CONSTIPATION

Une pincée de ENO dans un verre d'eau, matin ou soir, prévient les maux de la constipation. ENO'S "Fruit Salt", entièrement sur, est naturel en ses effets correctifs. Il ne purge ni n'irrite jamais. Il ne fait pas contracter d'habitude nuisible. Exigez ENO.

Ca13F

ENO'S 'FRUIT SALT'



Pour
NEW YORK
PHILADELPHIE
BALTIMORE *et*
WASHINGTON



Le seul service direct de Montréal pour Hartford, New Haven, New-York (Gare Pennsylvanie), Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance commode à New-York pour Atlantic City. Pas de correspondance entre les gares. Accommodations de Luxe.

LE
WASHINGTONIAN
Départ quotidien de la Gare du Palais à 3.15 P. M. (heure de l'est)
Renseignements complets aux Bureaux des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch. Tél. 2-8200
M-36
CANADIEN NATIONAL

UN MAUVAIS JOUEUR GÂTERAIT LE PARTIE



Une mauvaise lampe gâterait votre radio!

Réception irrégulière et sons difformés, absence de volume, bruits constants . . . voilà des signes certains qu'une lampe est usée. Remplacez là dès maintenant par F43-3

RADIOTRONS Westinghouse
CHEZ VOTRE MARCHAND

Quebec Power Co
EDIFICE QUEBEC POWER
QUEBEC

LINDSAYS
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
201, RUE ST-JEAN
QUEBEC

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.L.

Chez
E. JACOT
95, rue ST-JOSEPH
Les plus bas prix à Québec pour
CADEAUX de NOCES

ARGENTERIE Importée



Un choix très considérable nous arrive par le bateau qu'il nous faut liquider en bas du prix coutant. Faites en votre profit. Achetez dès aujourd'hui vos cadeaux de noces futurs, vous économiserez de l'argent.

HORLOGE "GRAND-PERE"
Une magnifique horloge "GRAND-PERE"
Valeur de $175.00, sacrifiée à **$85.00**

HORLOGES de MUR en NOYER.—30 pouces, carillon Westminster, véritable occasion. Valeur de $45.00. Réduites à **$27.50**

Pour La PREMIERE COMMUNION
Un bel assortiment de chapelets de perles vient de nous arriver. Comme nous les avons acheté à bon compte nous sommes en mesure d'offrir ces superbes valeurs à des prix incomparables. Venez choisir votre chapelet de perles dès aujourd'hui réduits à partir de 95cts et plus.

$1,000.00 de récompense
Est offert à la personne qui prouvera que nos bagues Princesse, 15 diamants annoncées à $49.50 ne sont pas en véritable diamants et en or de 14 et 18 karats. Les personnes qui ont fait circuler cette rumeur que nos bagues n'étaient pas en véritables diamants peuvent maintenant venir prouver leurs assertions et gagner $1000.00.
E. JACOT, Bijoutier
95, Rue ST-JOSEPH
ARTHUR LANDRY, Importateur de Diamants, Propriétaire.

SPECIAL AUJOURD'HUI et SAMEDI



Montres bracelets pour dames et messieurs, 15 pierres, mouvement Suisse garanti. Bracelet métal. Nouveaux modèles, grand choix. Valeurs jusqu'à $25.00, réduits pour deux jours seulement à $4.95.

E. JACOT
95, ST-JOSEPH. QUEBEC
ARTHUR LANDRY
Importateur de diamants, propriétaire.

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

Théâtre CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
MILTON le comique parisien, dans
"LA BANDE A BOUBOULE"
Venez entendre chanter "Emilienne"

65ième ANNEE No 291 — QUEBEC, VENDREDI 6 MAI 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

LE FEU EST PRATIQUEMENT SOUS CONTROLE A PORT-ALFRED

Les conditions se sont grandement améliorées depuis deux jours et l'on s'attend à ce que, d'ici à 24 heures, l'incendie ait cessé d'être menaçant. — Le chef Rosaire Beaulieu, de Québec, a dirigé le travail des pompiers hier. — On croit avoir sauvé assez de bois pour alimenter les moulins pendant un an. — Les pertes n'en atteindraient pas moins $2,000,000.

TERRIBLE DESASTRE

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 6. — L'incendie fait toujours rage à Port-Alfred. Cependant, depuis jeudi matin la situation est sensiblement améliorée. Les flammes semblent moins ardentes et le foyer de l'incendie est plus restreint. Les pompiers et les centaines de volontaires redoublent d'ardeur avec la quasi certitude d'avoir la victoire. Il semble à peu près certain que si le vent continue à souffler du nord-ouest le feu sera sous contrôle d'ici à 24 heures. Plus de la moitié de l'immense amoncellement de 250,000 cordes de bois est réduite en cendres, tandis que des milliers d'autres cordes sont partiellement détruites. Cependant, si l'on réussissait à conserver une partie du bois et les moulins étant intacts, la réouverture des usines ne serait que retardée.

Le feu ne s[illegible] plus avancer, et a été arrêté da[illegible] marche qui affecte la forme d[illegible], par le tuyau de la drague qui a été placé à la pointe du V, et par des pompes électriques de grande puissance qui protègent la scierie située du côté sud de l'amoncellement.

La compagnie et les représentants des compagnies ne négligent rien, des pompes nouvelles sont sans cesse ajoutées et actuellement plus de 25,000 gallons d'eau à chaque seconde sont déversés sur le brasier. Le chef Beaulieu, de la brigade du feu de Québec, était sur les lieux hier après-midi et il semblait avoir bon espoir dans une victoire prochaine.

Une pompe à vapeur de Québec a été rendue inutilisable par le grand effort qu'elle a dû déployer depuis samedi dernier.

Des opérateurs de cinéma étaient à Port-Alfred et ont pris des vues de l'immense incendie.

Les fenêtres de l'usine ont été bouchées avec des murs de brique et rien n'a été épargné pour empêcher l'incendie de les détériorer. La population de Port-Alfred semble respirer avec plus d'aise. De la partie est du tas de bois, où le feu s'est déclaré, il ne reste plus rien. Les flammes ont tout dévoré. Le long de la Baie des Ha Ha il y a des monceaux de braises rouges d'une hauteur d'à peu près cinquante pieds. De l'immense conveyer l'on n'aperçoit plus qu'une charpente métallique tordue par la chaleur intense. Le froid de la nuit dernière a aidé beaucoup les pompiers à arrêter la marche des flammes. L'eau s'est congelée sur des monceaux de bois et les brindilles de flammes ne peuvent plus semer la destruction. La confiance est maintenant revenue et tous ont bon espoir de voir la ville, ainsi que les usines, épargnées par l'élément dévastateur. Si l'on par-

(Suite à la page 8)

M. ET MADAME HUBERT-ROBERT A QUEBEC

M. Hubert Robert, peintre, et son épouse, écrivain et poète, nous visitent. — Exposition d'aquarelles et de dessins au Château.

LE VERNISSAGE CE SOIR

Tous ceux qui s'intéressent aux beaux-arts connaissent, de réputation au moins, M. Marius Hubert-Robert. Cet artiste de grand talent vient de terminer le livre d'art, de l'Exposition Coloniale: cette oeuvre illustre bien à la fois sa renommée et ses capacités. Et l'on n'ignore pas non plus que madame Hubert-Robert est la digne collaboratrice de son mari, qu'elle est écrivain et poète, et qu'elle a, elle aussi, plusieurs oeuvres magnifiquement réussies à son crédit.

Ces deux artistes sont actuellement à Québec, et ce soir, s'ouvrira, au Château Frontenac, une exposition des meilleures oeuvres de M. Hubert-Robert.

Le public québecois apprendra cette nouvelle avec un immense plaisir.

Les aquarelles et dessins que M. Hubert-Robert expose à Québec comprennent trois séries: "La Normandie, la Bretagne et leurs églises, "Brouage, patrie de Champlain", et "la Terre Sainte". Tous

(Suite à la page 8)

LE DERNIER COURS DE M. G. LAVIER

La série des conférences de M. le professeur Georges Lavier, de la faculté de médecine de l'Université de Lille, commencée il y a plus d'un mois, prendra fin cet après-midi alors que le savant médecin présentera un travail sur le rôle des champignons en pathologie humaine.

Le cours de cet après-midi sera donné à 5 heures à l'amphithéâtre du pavillon de médecine. Tous les médecins de la ville sont cordialement invités à entendre M. le professeur Georges Lavier.

LA BELLE FETE DE L'ASCENSION

Suivant la tradition, la fête de l'Ascension a été célébrée avec éclat dans notre ville, hier. Dans toutes nos églises, les principaux offices paroissiaux, comme la grand'messe et les vêpres, ont été empreints de toute la solennité liturgique de mise en cette circonstance, et les prédicateurs ont fait ressortir la signification que cette fête doit avoir pour nous. A la Basilique, c'est Son Excellence Mgr Omer Plante, Auxiliaire, qui a officié à la grand'messe. Les vêpres ont été très solennelles, aussi.

BENEDICTION ANNUELLE DES AUTOMOBILES

Plus de 3,000 automobilistes se rendent hier au sanctuaire de St-Christophe.

A ST-LOUIS DE COURVILLE

M. le curé Ulric Turcotte leur souhaite la bienvenue et bénit leurs voitures.

IMPOSANTE CEREMONIE



M. l'abbé Ulric Turcotte, curé de Courville.

Plus de trois mille automobilistes venant de Québec et de toutes les paroisses du district, ont pris part, hier après-midi, à la bénédiction solennelle des automobiles, à St-Louis de Courville.

Courville, on le sait, est le centre canadien de la Pieuse Association de S. Christophe, patron des automobilistes

C'est en 1926 que la dévotion à S. Christophe a commencé à se répandre en terre canadienne. Chaque année depuis lors, cette paroisse est un endroit de nombreux pèlerinages et chaque printemps, au début de la saison de l'automobilisme, une grande démonstration s'y déroule en l'honneur de saint Christophe. L'église paroissiale de St-Louis de Courville est en plus dotée des reliques du grand saint et un autel particulier lui est consacré.

La cérémonie d'hier après-midi n'a pas été moins solennelle que celles des années précédentes. C'est M. l'abbé Ulric Turcotte, directeur de l'Association et curé de la paroisse, qui a présidé cette manifestation. M. l'abbé Turcotte a adressé quelques mots de bienvenue aux visiteurs et a fait brièvement la panégyrique de S. Christophe et l'histoire de la dévotion des automobilistes envers ce grand protecteur. Il a ensuite présidé à la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement et présenté à la vénération des automobilistes et des fidèles la relique de S. Christophe. Des prêtres ont ensuite parcouru les rangées d'autos pour bénir chacune d'elles.

Les automobiles de toutes sortes, chars de luxe, camions, et voitures de livraison, étaient si nombreuses qu'elles occupaient tout le parterre. Il a fallu que les agents de la circulation et les hommes de la Sûreté provinciale se servent de la voie publique pour les placer. Les officiers Bolduc, Tanguay, Cauchon et Boulanger, du ministère de la Voirie, ainsi que les constables Pelchat et Dubois, de la Sûreté provinciale, avaient la direction du trafic. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et sans le moindre accident.

LE DRAME AURA UN AUTRE ECHO

Accusation de manslaughter contre Achille Couillard, conducteur de l'autobus qui vint en collision avec un camion.

LE 20 FEVRIER

Le tragique accident survenu sur le chemin St-Louis, le 20 février dernier, aura un autre écho devant nos tribunaux. A la suite de la condamnation de Gérard Paquet, aux Assises Criminelles, une plainte a été portée par son frère, Laval Paquet, contre le conducteur de l'autobus, Achille Couillard. Couillard est accusé de manslaughter. Il a été arrêté, mercredi midi, et il a immédiatement comparu devant M. le juge L.-G. Demers. Couillard a plaidé non coupable et il a demandé une enquête préliminaire. Cette enquête a été fixée à mercredi prochain. Le cautionnement du prévenu a été fixé à $3,000 et il a été remis en liberté provisoire.

Dans cette cause, Mtre Antoine Rivard occupe pour la poursuite et c'est M. Robert Taschereau, C.R., qui occupe pour la défense.

ORDINATIONS HIER A SAINT-JEAN-BAPTISTE

MM. les abbés Armand Duchesneau et Edgar Dion élevés au sacerdoce.

PAR MGR VILLENEUVE

Mgr J.-E. Laberge présente les hommages de sa paroisse à Son Excellence.

DEUX ALLOCUTIONS

Son Excellence Mgr J.-M. Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, a élevé à la dignité du sacerdoce, hier matin, en l'église St-Jean-Baptiste, MM. les abbés Armand Duchesneau et Edgar Dion. Une cérémonie à la fois grandiose et impressionnante s'est déroulée à cette occasion. Cette fête d'ordination coïncidait avec la première visite du nouvel archevêque aux paroissiens de St-Jean-Baptiste. L'église était remplie de fidèles venus rendre hommage par leur présence au primat du Canada et prendre part à la joie des nouveaux lévites. Il n'y avait pas eu d'ordination sacerdotale à l'église St-Jean Baptiste depuis 18 ans.

Les différentes cérémonies furent présidées par Mgr Villeneuve, accompagné de Mgr Joseph Gignac comme prêtre assistant, et de MM. les abbés Cyrille Gagnon, du Grand Séminaire, et Ivanhoe Caron, comme diacre et sous-diacre d'honneur, MM. les abbés Maurice Roy et Ernest Lemieux, du Séminaire, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Lucien Dorion portait la croix. M. l'abbé Paul Bernier était maître des cérémonies.

Mgr J.-E. Laberge, P. D., curé de la paroisse, avait pris place au choeur, de même que ses vicaires, et plusieurs autres membres du clergé.

Aux premières places de la nef centrale, on remarquait Mme Vve Octave Duchesneau, mère de M. l'abbé Duchesneau, M. Paul Duchesneau, son frère, M. et madame Alexandre Dion, père et mère de M. l'abbé Dion, et d'autres parents des ordinands.

Un magnifique programme de chant fut exécuté, au cours des cérémonies, par la chorale paroissiale des hommes, appuyée par celle des enfants, sous la direction de M.

(Suite à la page 10)

LA FETE DE STE-JEANNE D'ARC

La célébration en aura lieu dimanche matin en l'église de St-Coeur de Marie.—Le sermon sera donné par M. l'abbé Félix Charbonnier.

DEPLOIEMENT MILITAIRE

La célébration annuelle de la fête de sainte Jeanne d'Arc se déroulera solennellement dimanche prochain, à 11 heures et demie, en l'église de Saint-Coeur de Marie. Comme d'habitude, c'est sous les auspices de l'Association Française de bienfaisance que Québec rendra son hommage à la grande patronne de la France, et on nous promet une démonstration qui ne le cèdera en rien, dans son éclat, à celles des années passées.

La cérémonie aura, comme il convient, un cachet militaire. L'Association Française de bienfaisance s'est assuré du concours du Royal 22e Régiment, des marins de la Réserve de la marine royale canadienne, sous le commandement du lieutenant Achille Pettigrew, d'un groupe des Girl Guides de Québec et du régiment des Zouaves de Québec. Un défilé militaire présidera la cérémonie religieuse, alors que soldats, marine et Girl Guides feront leur arrivée à l'église de Saint-Coeur de Marie à 11 heures et demie précises. Les soldats du 22e Régiment porteront leur grand uniforme d'apparât.

La cérémonie religieuse comprendra une messe basse et le panégyrique de la sainte. Le Rév. Père Sebillet, supérieur du Séminaire des Eudistes, à Charlesbourg, officiera à la messe, tandis que M. l'abbé Félix Charbonnier, professeur à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, fera le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc. Durant la démonstration religieuse, les Girl Guides formeront une garde d'honneur autour de la statue de Jeanne d'Arc, que l'on aura placée au choeur. Rappelons, ici, que cette statue a été donnée l'an dernier à l'église de Saint-Coeur de Marie par l'Association Française de bienfaisance.

Le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de la province, des ministres, des sénateurs et des députés, le maire et le conseil échevinal, le représentant du consul-général de France, les plus hauts représentants des autorités religieuses, civiles et militaires, en un mot, ont été invités à la fête. Ce sera, selon l'habitude, si la température s'y prête, la plus belle démonstration religieuse, sociale et militaire de l'année.

On nous apprend que la Screen News Company filmera le défilé militaire qui précédera la cérémonie et quelques autres scènes du rassemblement de nos personnalités québecoises auquel elle donnera lieu. Ce film illustrera bien l'éclat que Québec sait donner à cette fête en l'honneur de la grande patronne de la France.

RATIFICATION DE L'EMPRUNT DE LA VILLE

M. Oscar Morin, C. R., sous-ministre des affaires municipales, informe le greffier de la cité que le ministre (l'hon. M. Taschereau) a confirmé la vente privée des obligations de la ville de Québec au prix de $98.50 par $100 pour le montant de $991,000. — Décision qui dissipe un malentendu. — Le maire reçoit une lettre de M. Henri des Rivières, surintendant du district de Québec de la Banque Canadienne Nationale. — Réponse, point par point, à l'article d'un de nos confrères critiquant cette vente de débentures de notre ville. — Ni la Banque Canadienne Nationale ni le syndicat n'ont acheté des obligations pour leur propre compte. — Toutes ont été distribuées dans le public.

TEXTE DE LA DECLARATION

Le malentendu qui semblait régner au sujet de la légalité du dernier emprunt de la ville, en ce qui regarde le montant de $991,000 inclus dans cet emprunt pour les dépenses du chômage, s'est dissipé mercredi dernier lorsque M. Oscar Morin, C. R., sous-ministre des affaires municipales, a informé M. F.-X. Chouinard, greffier de la cité, que le ministre avait confirmé la vente privée des obligations pour le montant de $991,000.

Le conseil de ville, la semaine dernière, avait passé une résolution demandant au ministre des affaires municipales de confirmer la vente privée des obligations de la ville, et cette résolution n'avait pas encore été ratifiée jusqu'à mercredi dernier. C'est à cause de cela, probablement, que la rumeur se répandit que le ministre des affaires municipales refusait de ratifier la vente des obligations de la ville, sous prétexte que celle-ci n'avait pas été faite légalement. Mais, en arrivant de Montréal mercredi matin, le Premier Ministre confirmait cette vente en sa qualité de ministre des Affaires Municipales.

Cette ratification n'était nécessaire que pour une partie de l'emprunt, celle de $991,000 pour les dépenses du chômage. La ville était déjà autorisée par la Législature à emprunter les montants qui forment l'autre partie de l'emprunt, $2 017.000.

Voici la lettre que M. Chouinard recevait de M. Oscar Morin, mercredi après-midi.

"Monsieur,

"Le ministre des Affaires Municipales me donne instruction de vous informer qu'il confirme par les présentes la vente privée des obligations de la cité de Québec pour la somme de 98.50 par $100, pour le montant de $991.000, sous l'autorité de son règlement No 170, au taux de 6 pour cent., à compter du 1er mai 1932.

Bien à vous,
(signé) Oscar Morin,
Sous-ministre.

Notre confrère anglais du soir ayant attaqué la vente d'obligations de la cité, dans un éditorial publié vendredi dernier, le maire Lavigueur recevait, dès lundi, une lettre de M. Henri des Rivières, surintendant du district de Québec pour la Banque Canadienne Nationale. M. des Rivières, comme on le verra plus bas, réfute point par point cet article et déclare, entre autres choses, que ni la Banque Canadienne Nationale, ni le syndicat de banques et de banquiers n'ont acheté pour leur compte particulier des obligations de la cité de Québec. Nous publions ci-après le texte de cette lettre.

Québec, le 2 mai 1932.

A Son Honneur le maire,
et à messieurs les échevins
de la cité de Québec,
Hôtel de Ville,
Québec, Qué.

Messieurs,

Un journal de langue anglaise publiait, en date du 29 avril, un article éditorial critiquant les mesures prises par le conseil de la cité au sujet de la vente de la dernière émission d'obligations de la cité de Québec, au montant de $3,008,000. A ce sujet, il nous paraît nécessaire et désirable de vous signaler les faits suivants:

1o—La cité de Québec, en confiant à la Banque Canadienne Nationale, ses banquiers, le soin de vendre ses obligations, a suivi la politique adoptée dans le cours des derniers mois par le gouvernement du Canada, par la province d'Ontario, par la cité de Toronto, par la cité de Montréal, par la commission des écoles catho-

(Suite à la page 8)

LA CAMPAGNE DE SECURITE

La Chambre de Commerce de Québec approuve le mouvement lancé par la Ligue de Sécurité et le ministère de la Voirie.

M. CHATEAUVERT PARLE

"La Chambre de Commerce de Québec est heureuse d'assurer la Ligue de la Sécurité et le ministère de la Voirie de sa plus entière collaboration dans la campagne de sécurité qui va commencer", nous a déclaré hier son président, M. Victor Châteauvert, qui a ajouté : "On ne saurait trop louer ceux qui ont pris l'initiative de ce mouvement. Il est évident qu'avec le nombre sans cesse croissante des voitures, automobiles de promenade et camions ajoutés aux voitures à traction animale qui circulent dans nos rues et sur les routes rurales, il faut, plus que jamais, user de prudence. Mais la prudence ne suffit pas toujours : il faut qu'elle soit précédée d'une certaine éducation. C'est cette éducation que l'on va faire en grand la semaine prochaine. Nous sommes certains à la Chambre de Commerce — le conseil et tous les membres abondent dans ce sens — que la semaine de sécurité, ajoute aux causeries de la Ligue de Sécurité et au travail personnel des diverses organisations, clubs d'automobiles et autres, donnera les meilleurs résultats si tous les intéressés — et qui ne l'est pas dans la protection de la vie ? — veulent se donner la main pour assurer la sécurité de nos rues et de nos routes, la semaine prochaine et toujours dans la suite".

A LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel entendra aujourd'hui la cause la plus importante du présent terme : celle de J.-Ernest Tremblay vs Pineault. On se souvient de cette cause au sujet de démêlés entre le demandeur et un maître de poste au sujet de lettres.

Cette cause est l'une des dernières du terme, et la Cour s'ajournera probablement demain.

CAUSERIE DE M. L'ABBE A. ROBERT

Le président de la nouvelle Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval traite de cette fondation. — Allocution à la radio.

HEURE "PONY BRAND"

Conférencier au programme radiophonique de la maison "Pony Brand", hier soir au poste CKCV, M. l'abbé Arthur Robert, président de l'Ecole des Sciences sociales de l'Université Laval, a traité de ce nouvel organisme universitaire. (Nous regrettons que l'espace à notre disposition — nous prions le conférencier de nous en excuser — ne nous permette pas de publier ce matin le texte de l'intéressant travail de M. l'abbé Robert ; nous nous reprendrons demain).

M. l'abbé Robert se dit d'abord heureux de l'accueil que le public a fait à l'annonce de la fondation d'une école des sciences sociales à Québec. Toutefois, le nouvel organisme aura besoin de l'encouragement du public.

Après avoir démontré que l'ordre social repose sur la société familiale et sur la société civile le conférencier traita du droit qu'ont les humains à l'association, d'où il en vint à la doctrine sociale que nous présente l'Eglise. Cette doctrine se ramène à deux attitudes : "l'une, qui nous porte à respecter le droit d'autrui, on l'appelle justice; l'autre, qui dépasse le strict obligatoire, qui excite en nous un sentiment de bienveillance pour autrui, on la nomme charité".

Et le but de l'Ecole des Sciences sociales, M. l'abbé Robert l'énonça ainsi : "faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise, doctrine exposée de nouveau dans l'Encyclique déjà célèbre Quadragesimo anno...travailler dans la mesure de ses possibilités, si humbles soient-elles, à vous procurer cette part de légitime félicité à laquelle vous avez droit ici-bas".

DEPART POUR L'EUROPE

Le R. P. de la Cotardière, eudiste, curé de la paroisse du St-Coeur de Marie, doit s'embarquer pour l'Europe ce soir à bord du paquebot "Aurania". Le R. P. de la Cotardière passera quelques semaines en France.

DEBAT SUR UN NOUVEAU REGLEMENT

Il s'agit de celui des bouchers et épiciers. — Représentations à la ville.

AU COMITE EXECUTIF

Un amendement sera proposé au conseil. — Choix de soumissions.

NOUVEAUX UNIFORMES

Une discussion sur le nouveau règlement municipal concernant les bouchers et les épiciers et le choix des soumissions pour les uniformes des constables et des pompiers ont été les faits saillants de la séance du comité administratif, mercredi après-midi.

Le règlement des bouchers et des épiciers, qui attend sa deuxième lecture, au conseil, a été attaqué par M. André Taschereau, C.R., au nom de deux de ses clients, MM. J.-W. Lemay et Paul Bardou, épiciers-bouchers bien connus de cette ville. Le nouveau règlement décrète qu'une boucherie devra toujours être séparée d'une épicerie par une cloison. Or, M. Taschereau a fait remarquer qu'actuellement un boucher peut vendre dans son étal, des légumes et des fruits frais, du lait, de la crême, des oeufs et autres articles d'une épicerie.

"Pourquoi", a demandé M. Taschereau, "ne permettrait-on pas à un épicier, maintenant, de vendre de la viande sans être obligé d'installer une cloison dans son magasin. En d'autres termes, on permet à un boucher d'être épicier, en même temps, mais on ne permet pas à un épicier d'être boucher".

MM. Lemay et Bardou vendent à la fois de la viande et des épiceries. Leur étal n'est pas séparé de l'épicerie par une cloison, mais, en revanche, ils possèdent des comptoirs frigorifiques où la viande et les produits périssables sont constamment tenus. Ils voudraient que cet état de choses soit continué, et trois échevins, au moins, MM. Dinan, Lacroix et Jobin, ont appuyé leur prétention.

La discussion a roulé pendant un certain temps sur ce règlement, après quoi le comité a décidé de le laisser devant le conseil. Toutefois,

(Suite à la page 9)

LA CAMPAGNE DU "GRAND NETTOYAGE"

M. Lucien Brousseau, du Club Kiwanis, poursuit activement les préparatifs de cette campagne. — Un grand mouvement.

REUNION CES JOURS-CI

La campagne du "Grand Nettoyage" qui se fera du 19 au 31 mai sous les auspices du club Kiwanis prend de jour en jour une importance plus considérable. Les associations et clubs de la ville semblent se faire un devoir d'offrir leur encouragement et leur concours à ce mouvement entrepris dans le meilleur esprit de civisme. On est maintenant assuré que tous les Québecois répondront à cet appel et qu'ils voudront profiter de cette initiative pour rendre leur ville plus belle et lui donner un cachet d'hospitalité encore plus prononcé. Le président Lucien Brousseau, du comité des Affaires Publiques du club Kiwanis, déclarait mercredi midi devant ses confrères que le succès de la campagne était déjà assuré mais que tous les membres devraient se faire un devoir de soutenir cet enthousiasme. Pour que la population ait continuellement présent à la mémoire le motto adopté pour la campagne : "Nettoyez, Réparez, Plantez, Peinturez, Donnez du travail et embellissez Québec", le club Kiwanis a décidé de faire imprimer des milliers de "collants" portant cette devise et qui seront distribués par les associations qui ont accordé leur concours au club pour cette circonstance. Une publicité très intense sera de plus faite autour de cette campagne et les marchands de la

(Suite à la page 8)

L'ACHAT CHEZ NOUS AIDERA AUX AFFAIRES

Le devoir de chaque citoyen est de contribuer à la prospérité de la ville qu'il habite. C'est également son intérêt. Il est logique, nécessaire, urgent, indispensable même, d'encourager ceux des nôtres qui depuis des années ont mérité la confiance du public par leur probité en affaires.

De la prospérité de la communauté dépend celle des individus. Votre marchand mérite votre patronage. C'est lui qui se dépense pour vous procurer ce dont vous avez besoin. Il s'efforce de toujours avoir en magasin les marchandises dont vous pouvez avoir besoin ; il cherche, tout en faisant un juste profit, à vous donner le meilleur service tant au point de vue de l'économie que de la qualité des articles qu'il

(Suite à la page 8)

RAPPORT SUR LES TERRAINS DE JEUX

M. J.-B. O'Regan, secrétaire du Comité des terrains de jeux de Québec, vient de faire parvenir son rapport annuel aux autorités municipales. Le manque d'espace nous oblige à en remettre à demain la publication intégrale. Ce rapport nous revèle, par exemple, que l'assistance approximative des enfants aux trois centres soumis à la surveillance de ce comité a été de 25,144. M. O'Regan termine son rapport en demandant que l'octroi de la ville soit porté de $2,000 à $2,500, cette année.

LA DERNIERE CAUSERIE PAR M. P.-H. DUBAR

Le président de la Ligue de Sécurité clot la série des conférences.

HIER SOIR AU RADIO

Les automobilistes et les piétons invités à profiter de ces leçons.

EVITONS LES ACCIDENTS



M. P.-H. Dubar

M. P.-H. Dubar a terminé, hier soir, au poste CHRC, une série de quatorze causeries données sous les auspices de l'organisation dont il est le président à Québec, la Ligue de Sécurité publique.

La causerie de M. Dubar n'était pas moins pratique que celles qu'il nous avait été donné d'entendre précédemment. Il est certain que si tous les automobilistes et tous les piétons veulent mettre à profit les excellents conseils que leur a donnés, par ses conférenciers, la Ligue de Sécurité depuis sept semaines, les accidents de l'automobile et de la route seront, cette année, beaucoup moins nombreux que par le passé. C'est du moins le voeu qu'il est permis d'émettre avec le président de la Ligue de Sécurité.

Voici le texte de la causerie de M. Dubar:

"Mesdames et Messieurs,

"Nous terminons ce soir une série de quatorze causeries sur la sécurité. Vous avez entendu des personnages éminents dont les sages conseils devraient porter des fruits. La Ligue de Sécurité Publique de la province de Québec leur exprime aujourd'hui ses sincères remerciements. Nous désirons aussi exprimer toute notre appréciation à la maison "Motors Limited", de Québec, dont la généreuse initiative a rendu possible cette campagne de sécurité par la radio. Enfin, nous ne voulons pas oublier la presse qui

(Suite à la page 11)

GUERRE AUX COMMUNISTES DANS ROUYN

25 arrestations ont été opérées et de la littérature a été saisie.

PRISON TROP PETITE

Il faut aménager une pièce spéciale pour loger tous les détenus.

LECON PROFITABLE?

(De notre correspondant)

Rouyn, 6. — A la suite des troubles causés le 1er mai par les communistes, le département du procureur général dépêchait à Rouyn plusieurs détectives provinciaux pour qu'ils prêtassent main-forte aux officiers de la gendarmerie royale déjà rendus, ainsi qu'aux chefs de police de Rouyn et Noranda.

Les agents provinciaux arrivèrent mardi, le 3, et opérèrent une descente à quelques milles d'ici, sur la propriété de la mine Stadacona, où ils cernèrent au-delà de vingt-cinq communistes reconnus comme chefs, assure-t-on. Ils saisirent en même temps des costumes et des drapeaux de parade et une quantité de littérature anglaise, finlandaise et russe. Les autorités municipales firent aussitôt préparer dans la prison une vaste cellule appelée "bull pan" pouvant contenir vingt-cinq autres prisonniers. Car une autre descente était imminente.

Quoique très souffrant, le chef Lapointe de Rouyn est hors de danger. Le détective Gaudet de la gendarmerie royale est encore sous les soins du docteur J.-L. Bouillé, lui aussi ; il souffre, on le sait, d'une blessure à la tête.

Le major Léon Lambert, chef de la Sûreté Provinciale, sous les ordres duquel se fait le travail des détectives provinciaux, nous a déclaré, hier soir, que vingt-trois personnes, dont

(Suite à la page 9)

LES PRODUITS FORESTIERS

La commission forestière a siégé à Québec mercredi. Interrogé à la suite de cette réunion M. G.-C. Piché, le gérant de la commission, a déclaré à notre représentant : "Nous avons vu à organiser notre propagande en faveur des produits forestiers de la province de Québec. Nous avons aussi commencé à préparer un mémoire qui sera soumis aux délégués présents à la conférence impériale, à Ottawa".

Pas une famille ne devrait se priver d'une laveuse électrique

LORSQUE VOUS POUVEZ AVOIR CETTE "PLAY-DAY" au PRIX de **$89.50**



Conditions spéciales demain

$5 Comptant et $1.50 par semaine

The Play-Day

LAVEUSES de Qualité Depuis 1875 CONNOR

320 rue St-Joseph — Robitaille Ltée — Téléphone 8167

J.-H. FORTIER, Président. J.-E. BARNARD, Directeur.

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la Fabrique, Québec

QUEBEC, 6 MAI

LES PESSIMISTES ONT EU TORT

Les agents conscients ou inconscients d'une propagande malsaine avaient annoncé qu'il y aurait des milliers de familles sans abri, le 1er mai, à Montréal et à Québec. Ils avaient aussi annoncé que des troubles graves éclateraient à Vancouver, à Winnipeg, à Toronto, entre les communistes et la police. Les faits ont heureusement donné un démenti catégorique à ce pessimisme d'inspiration malveillante. A part l'échauffourée provoquée à Rouyn par quelques étrangers, la période difficile du commencement de mai s'est passée sans incidents marquants. Quant aux conditions locales, elles se sont certainement améliorées depuis dix jours, et, pour en juger, nous avons le fait d'une activité sensible dans la plupart des magasins ainsi que dans les corps de métier. Sans doute, ce progrès est plutôt saisonnier, et on le constate, chaque année, au retour du printemps. Mais il contraste avec le sombre tableau qu'on faisait de la situation actuelle. M. Taschereau avait bien raison dernièrement de déclarer que la province de Québec n'a pas à se plaindre, en comparaison des autres parties du monde. Avec une taxe "per capita" moins forte que celle des autres provinces, le budget provincial fait un peu mieux que de maintenir son équilibre. Il y aura un surplus, si léger soit-il, à l'expiration de l'exercice 1931-32. De meilleurs prix sont assurés à nos denrées agricoles d'exportation, plus particulièrement aux produits laitiers et au blé. Produire, économiser et espérer, voilà le triple mot d'ordre à propager. Cela vaudra mieux que de prêter l'oreille aux propagateurs de mauvais présages.

LES DOUKOBORS ET LES COMMUNISTES

Une secte trop primitive et des suppôts trop réactionnaires, les doukobors et les communistes, sont venus de Russie en Canada. Les premiers ont pour eux l'excuse qu'ils ont été attirés en pays canadien par des agences financièrement intéressées en ce genre d'importation. Les seconds se sont infiltrés sournoisement, à la faveur de lois d'immigration dont l'objet a toujours été plus mercantile que social ou national. Depuis plus de trente ans que les doukobors essaiment en Canada, ils sont restés réfractaires à nos moeurs et à nos lois. Ils refusent d'envoyer leurs enfants à l'école ; ils maltraitent les professeurs; à l'occasion, ils brûlent les écoles que le gouvernement leur construit. Et, à certaines époques, sous prétexte d'obéir à certains rites d'une croyance séculaire, ils pratiquent un nudisme qu'un pays britannique ne saurait tolérer même sous prétexte de respect à la religion des humbles. Lorsque les doukobors ne possédaient que de lointaines colonies agricoles, en Saskatchewan et en Colombie Britannique, il y avait moins d'objections formulées à ces coutumes barbares. Mais aujoud'hui qu'ils sont répandus dans de vastes régions, au milieu de provinces où les entourent des populations civilisées, leurs abus sont devenus intolérables et les gouvernements sont accablés de protestations trop justifiées. On a donc résolu d'appliquer sévèrement les sanctions de la loi aux doukobors qui négligeront d'obtempérer aux instructions que la gendarmerie est chargée de leur expliquer. Et si les amendes, la prison, et même le fouet ne suffisent point à les guérir de leurs préjugés, les coupables seront exilés, avec leurs familles, et leurs biens confisqués par l'Etat. De même, semble-t-il, on est fermement décidé, à Ottawa, de rapatrier les communistes qui se font agents de propagande et de désordre. Les auteurs des émeutes du 1er mai, à Sudbury, à Rouyn et à Hamilton, seront cités en justice. Ceux d'entre eux qui seront trouvés coupables auront chance d'aller vivre sous d'autres cieux, et, de préférence dans le paradis des Soviets. Toute la nation est en faveur de cette double épuration.

APRES L'ENQUETE DU SENAT

La démission de M. MacDougald et l'opprobre infligée à M. Haydon ne mettent pas fin aux conséquences exemplaires du scandale de la Beauharnois. Les jonrnaux disent ouvertement et le peuple croit fermement que les deux sénateurs punis n'étaient pas les seuls profiteurs indignes dans cette affaire. On a vu comment deux personnages influents s'y sont pris pour obtenir, par influence indue, une large part des millions distribués par le promoteur de cette vaste entreprise. On ne sait pas complètement les détails des autres marchés auxquels se rattache l'histoire de la Beauharnois. Mais l'aventure scandaleuse a révélé que le sens moral de trop de politiciens était avili par l'amour de l'argent. Et l'on a laissé entendre au public que des mesures seraient prises pour que, en autant que les députés et les sénateurs sont concernés, les lois atteignent dorénavant plus aisément les coupables des mêmes abus qui montrent aujourd'hui deux hommes politiques en si piteuse posture. Au cours du dernier débat, un vieux légiste s'est appliqué, non pas tant à défendre ses collègues compromis, qu'à démontrer qu'on n'avait pas le droit, sans un procès en cour criminelle, de les expulser du Sénat. Il semble pourtant que le Sénat soit une Haute Cour capable de juger mieux qu'aucune autre des démérites d'un sénateur. Dans la plupart des pays où existe encore une telle Chambre, tel en France ou aux Etats-Unis, un sénateur félon est "évacué" sans autre intervention judiciaire qu'une enquête devant ses pairs. Pendant la guerre, le Sénat français a envoyé des sénateurs en exil, pour crime de trahison. Les mêmes pouvoirs devraient être donnés au Sénat canadien, puisqu'il est exposé aux mêmes accidents. On a promis de mieux définir les actes dérogatoires à la dignité d'un sénateur. Cela vaudrait mieux que de laisser à leur propre conscience le soin de juger si leurs actions conviennent à un "gentilhomme". Et que fera-t-on de la question des souscriptions aux fonds électoraux des partis? Il serait sage aussi d'apporter une règlementation plus franche et plus précise dans la façon dont la démocratie canadienne envisage ce problème. En principe, souscrire ou travailler à une élection sont deux choses également légitimes; mais il existe cette différence, entre les deux, que l'une se fait dans l'ombre, tandis que tout le monde se rend compte de l'autre. Un peu de publicité obligatoire quant aux souscripteurs, aux montants souscrits, et à l'emploi des souscriptions, voilà une mesure désirable. Elle ne couvrira pas tous les cas à la satisfaction de l'opinion publique, mais elle exposerait les anonymes à subir, s'ils sont découverts, les conséquences de leur occultisme.

L'ECHEC ECONOMIQUE DES SOVIETS

Tous les renseignements que l'on reçoit actuellement sur la Russie, qu'ils soient de source soviétique ou qu'ils émanent de résidents étrangers, montrent d'une façon indubitable l'échec de la politique agraire soviétique Nous avons déjà signalé les résultats désastreux de la récolte de 1931 dans plusieurs régions de la Russie orientale et les mesures que le gouvernement soviétique avait ordonnées pour approvisionner la population de ces régions et pour fournir des semences aux fermes collectives. Les méthodes soviétiques n'ont pas donné de meilleurs résultats en ce qui concerne l'élevage, que ce soit dans les exploitations collectivistes (kolkhozes) ou dans les fermes d'Etat (sovkhozes). C'est ce que viennent de reconnaître deux décrets publiés le 26 mars et le 1er avril par le Comité central du parti communiste, le Conseil des commissaires du peuple et le commissariat de l'Agriculture.

Bien que les Soviets n'aient pas publié de chiffres récents sur la diminution du cheptel, on sait depuis longtemps que les procédés de collectivisation appliqués au bétail ont eu des résultats néfastes. Dans les kolhhozes, chevaux, vaches, brebis, meurent par milliers de faim, de froid ou faute de soins. De plus, la collectivisation forcée du bétail a toujours été mal vue des paysans et fait naître chez eux un état d'esprit nettement hostile au communisme.

Devant la menace de famine, le Comité central se voit dans l'obligation de renoncer aux principes fondamentaux de la collectivisation. Déjà le 4 février, il avait modifié dans ce sens l'organisation du travail dans les kolkhozes. Par un nouveau décret du 26 mars, il ordonne de mettre fin à la collectivisation forcée du bétail, insistant sur le fait que "seuls les ennemis des kolkhozes peuvent préconiser la mise en commun forcée des vaches et du petit bétail appartenant aux membres des kolkhozes.

"Le Comité Central, continue le décret, explique que la pratique qui consiste à prendre de force aux membres des kolkhozes leurs vaches et leur petit bétail n'a rien de commun avec la politique du parti. La tâche du parti consiste en ceci: que chaque membre du kolkhoze ait sa vache, son petit bétail, sa volaille. L'extension et le développement ultérieur des fermes collectives ne devront s'effectuer que par l'élevage des jeunes animaux dans les fermes ou par l'achat de bétail. Le Comité central propose à toutes les organisations communistes, soviétiques et collectives:

"1o De cesser toutes les tentatives de mise en commun obligatoire des vaches et du petit bétail des membres des kolkhozes et d'exclure du parti tous ceux qui ne suivront pas les directives du Comité central;

"2o D'organiser une aide et une coopération avec les membres des kolhkozes n'ayant pas de vaches et de petit bétail, afin de leur faciliter l'achat et l'élevage de jeunes animaux pour leurs besoins personnels".

Nous avons jugé utile de reproduire le texte intégral de ce documenut en raison des tendances assez imprévues qu'il révèle et parce qu'il constitue un aveu implicite de la faillite du système collectif en matière d'élevage.

—Le Nouvelliste.

UN BANQUET A L'HONORABLE M. E. LAPOINTE

(Suite de la 1ère page)

parce qu'il n'a laissé au Parlement que dix pour cent de ses privilèges. "Dieu merci", ajouta l'ex-ministre de la Justice, "le terme d'office de M. Bennett ne sera que de dix pour cent de la durée habituelle des régimes politiques". Enfin, il annonça que, si les conservateurs ne le détruisent pas dans leurs dernières convulsions, le Canada sera sauvé par le parti libéral.

Le déjeuner avait été annoncé pour une heure, au Château Laurier, mais, cinq minutes avant le consommé, on vint demander aux femmes libérales de sortir pour être photographiées. Après avoir ajusté (ou désajusté? — la mode est si bizarre) leur jolis chapeaux et... mis de côté leur modestie, elles y coururent. Résultat, le portrait retarda le déjeuner d'une bonne demi-heure.

Madame H.-W. Skinner, présidente du Cercle des Femmes Libérales d'Ottawa, avait à sa droite l'honorable M. Lapointe et à sa gauche M. King et madame Ernest Lapointe. A la table d'honneur, on remarquait encore madame (sénateur) Henri Béland, M. Pierre-F. Casgrain, whip en chef des libéraux, madame Pierre Casgrain (que l'on saluait, mercredi, comme un futur sénateur lorsque les prédictions faites par l'honorable M. Lapointe seront réalisées), madame W.-C. Kennedy, élue mercredi matin présidente de l'Association des Femmes Libérales du Canada, madame A.-N. Brodeur, de Montréal, etc. Aux autres tables, mentionnons parmi les autres personnages qui composaient l'imposante assistance: madame Globensky, de Terrebonne, et sa fille, madame E.-B. Devlin, madame C.-G. Power, M. et madame Jean-François Pouliot, M. Oscar-L. Boulanger, M. P., M. et madame Maurice Brasset, M. Adjutor Savard, M. Georges Bouchard, M.P., M. et madame A.-J. Major, M. le commissaire Fulgence Charpentier, M. le docteur et madame Valin, M. et madame Robert Laurier, mesdemoiselles Helen Doherty, Madeleine Charlebois, Marguerite Charlebois, Simone Parent, Odette Lapointe, toute la fine fleur, tout le jardin du parti libéral à Ottawa.

Détail à mentionner et bon à retenir, entre la poire (Melba) et les discours, on n'abusa pas du tabac, qui devrait être banni des réunions féminines du genre de celle-ci et même de tous les banquets.

Madame la présidente présenta l'honorable M. Lapointe dans un discours qui nous parut bref, mais que l'ex-ministre de la Justice trouva long, tant il était flatteur.

Madame SKINNER. — "Le Cercle des Femmes Libérales d'Ottawa est très honoré de la présence à ce déjeuner du très honorable M. W.-L. Mackenzie King, (appl.) de l'honorable M. Ernest Lapointe, (appl.) de madame le sénateur Cairine Wilson, (appl.), etc. L'honorable M. Lapointe est notre invité d'honneur."

La présidente fait l'éloge de l'honorable M. Ernest Lapointe. Elle s'acquitte de cette agréable tâche en observant consciencieusement la coutume établie pour les allocutions de ce genre. Elle commence par énumérer les titres de l'ex-ministre de la Justice, en n'en donnant que les initiales: B.A., L.L.B., C.R., L.L.D. L'honorable M. Lapointe sourit à cette énumération et il rit de bon coeur lorsque la présidente dit de lui: "C'est un gentilhomme et un politicien". Elle ajoute: "Il a été député de Kamouraska pendant quinze ans et, depuis 1919, il a remplacé Sir Wilfrid Laurier comme député de Québec-Est".

L'honorable M. Ernest Lapointe se lève. L'assistance lui fait une belle ovation et il prend la parole.

L'honorable M. LAPOINTE.— "Je remercie la présidente de ses compliments. Elle aurait pu omettre, à mon avis, le détail de mes 28 ans au Parlement. (appl. et rires) Un sénateur n'y verrait peut-être pas d'objections. Moi, j'en vois. (rires et appl.) Je profite de l'occasion pour féliciter la nouvelle présidente de l'Association des Femmes Libérales, madame W.-C. Kennedy, qui s'inspire d'un si beau patriotisme libéral dans toutes ses activités". (appl.)

"La dépression pèse non seulement sur notre pays, mais sur le monde entier. Le premier ministre du Canada (M. Bennett) le comprend lui-même".

L'ex-ministre de la Justice peint la situation: Les produits de chaque pays (comme le blé du Canada) s'entassent dans les entrepôts et le peuple souffre. Des millions d'hommes, sans travail, se promènent dans les rues pendant que les affaires sont dans le marasme.

L'honorable M. LAPOINTE. — "L'humanité doit avoir du pain. Les tarifs sont élevés. Les échances de commerce sont paralysés. On dit que la dépression rend l'augmentation des tarifs nécessaire. Je crois plutôt que les tarifs sont une cause de dépression. (appl.) La Chine a été le premier pays à élever son tarif et elle l'a élevé au plus haut niveau. Le Canada a emboîté le pas derrière la Chine, tout de suite". (rires)

L'ex-ministre libéral donne comme une autre grande cause de la dépression l'abandon de l'étalon-or par la Grande-Bretagne, qui a beaucoup affecté les échanges commerciaux.

L'honorable M. LAPOINTE.— "Les peuples ne peuvent vendre ou acheter. Voilà la raison du chômage. La Société des Nations a adopté à l'unanimité une résolution condamnant les tarifs douaniers parce qu'ils empêchent les échanges. Lorsque j'ai parlé de cette résolution à la Chambre des Communes, M. Bennett m'a dit que j'étais un rêveur (un rêveur? mais c'est ce que toutes les jolies femmes qui composent la belle assistance qui écoute l'honorable M. Lapointe rêvent de rencontrer!) Il y a quelques jours, mon chef, M. King a demandé à M. Bennett: "Est-il possible que tous les pays aient une balance favorable de commerce?" Le premier ministre a répondu: "J'arrive à cela. Mon seul souci actuellement est pour le pays que j'ai été appelé à gouverner. Je n'ai pas à m'occuper s'il est possible que tous les pays aient une balance favorable de commerce. Je ne m'occupe que du Canada. C'est mon point. C'est la raison invoquée par Sir Walter Runciman (ministre du Commerce en Angleterre) lorsqu'il a imposé des tarifs de 50 à 100 pour cent sur les importations. Voilà ce qu'il a fait pour la Grande-Bretagne et voilà ce que nous avons fait pour le Canada. La seule différence, c'est que nous l'avons fait les premiers". (rires)

"Je l'ai fait le premier", se vante M. Bennett. Pouvez-vous imaginer une doctrine tory nationaliste plus étroite? C'est la glorification de l'égoïsme!

"Je l'ai fait le premier", déclare M. Bennett. "Je ne m'occupe pas des conditions des autres pays". Mais voyons quelles sont les conditions au Canada. Premièrement, le peuple n'a plus confiance au gouvernement, qui n'a tenu aucune de ses promesses. 1930 n'est point loin de 1932. Le peuple se souvient que M. Bennett croyait avoir enlevé au Ciel l'étincelle de la création. (rires) Malheureusement, les grandes déclarations de M. Bennett n'étalent qu'une fanfare politique et vous ne pouvez creuser et tracer un sillon avec un tambour et un trombonne. (appl. prolongés) L'histoire a des tournants étranges et la justice est parfois rapide.

"Les violentes attaques que nous avons entendues effraient la voix qui les a lancées. Quelle différence entre le M. Bennett de 1930 et celui de 1932 qui s'entoure de policiers pour recevoir les chômeurs! (rires) Un roi disait un jour: "Je voudrais trouver un homme qui me ferait oublier". M. Bennett doit penser comme ce monarque, car il voudrait sans doute oublier. "Je ferai travailler les tarifs pour vous", disait M. Bennett. Le Canada avait vu son commerce atteindre des proportions inespérées de 1922 à 1929. "C'est moi qui l'ai fait le premier", dit M. Bennett, et notre commerce a diminué de moitié. Nos chemins de fer voient leurs affaires diminuer. C'est M. Bennett qui a fait cela le premier. (appl.) Nos navires n'ont pas de cargaison. L'"Empress of Britain", l'orgueil du port de Québec, est parti vide l'été dernier, et je suis informé que deux des plus beaux navires de la flotte du C.P.R. ne viendront même pas à Québec, cet été. "C'est moi qui ai fait cela le premier", dit avec orgueil M. Bennett. (rires et appl.) La politique conservatrice du "Canada d'abord" est une politique de destruction, de famine et de folie. (appl.) J'espère qu'on ne la proposera pas à la conférence impériale, car alors, cette conférence est vouée à la faillite. Cette conférence impériale est convoquée pour cacher le fiasco de la conférence de 1930. Je fais des voeux pour qu'elle soit un succès. La politique libérale, au point de vue du commerce impérial, est à base de liberté. Le premier ministre (M. Bennett) a dit l'autre jour que l'empire britannique devait être une unité économique. Nous n'avons pas plus besoin d'unité économique impériale que d'unité diplomatique impériale ou d'unité de défense impériale. Toutes les parties de l'empire doivent être libres. Il ne doit y avoir aucun antagonisme vis-à-vis les pays étrangers, pas plus dans le domaine du commerce que que dans les autres domaines. Si nous unissons toutes les parties de l'empire contre le reste du monde, nous faisons une oeuvre de destruction. "Rien ne serait plus dangeoreux", a dit M. Asquith. Le premier ministre (M. Bennet) a essayé de se cacher derrière la grande figure de Sir Wilfrid Laurier. Il est vrai qu'en 1902, Sir Wilfrid demanda une préférence réciproque à l'Angleterre. Mais, cinq ans plus tard, l'Angleterre ayant aboli les droits auxquels nous nous objections, Sir Wilfrid retirait sa demande et laissait la mère-patrie libre. Nous sommes les héritiers de Sir Wilfrid, que nos adversaires ont combattu de façon si déloyale quelquefois. Nous sommes les disciples de Laurier et nous ne permettrons pas aux tories de se cacher derrière sa noble figure". (appl.)

L'ex-ministre de la Justice cite un journal anglais ("The New Statesman and Nation") qui a dit qu'à la prochaine conférence impériale il faudrait adopter la politique libérale si on ne veut pas enregistrer un nouveau fiasco.

L'honorable M. LAPOINTE.— "Les gouvernement dit qu'il n'a pas touché au tarif mais il a imposé une taxe de trois pour cent sur les importations, ce qui prouve qu'il y a plusieurs moyens de tirer un chat. (rires) Le tarif est modifié par des ordres en conseil tous les jours. Le gouvernement a décidé de ne plus faire d'affaires avec la Russie. C'est un crime d'acheter du bois de pulpe et du charbon de cette Russie sans Dieu, mais c'est un acte de vertu d'acheter du caviar russe et des fourrures de Russie. Le gouvernement dit qu'il a une politique. Mais son chèque en blanc est une preuve qu'il n'en a pas. (appl.) Le dernier acte du gouvernement a été la réduction du salaire des fonctionnaires de dix pour cent. M. Bennett passera à l'histoire comme le premier ministre de dix pour cent. Il a réduit les salaires de dix pour cent. Il a proposé une préférence impériale de dix pour cent. Il ne donne à ses ministres qu'une importance de dix pour cent. (rires) Il ne reconnait au parlement que dix pour cent de ses privilèges. Dieu merci, son terme d'office ne sera pas plus de dix pour cent du temps régulier. (appl.) Le gouvernement prend de gros risques en réduisant les salaires de dix pour cent et en faisant arrêter les travaux de secours. Nous n'avons plus ni capitalisme ni socialisme, mais un gouvernement bureaucratique basé sur des lois d'urgence et des décrets. Tout cela est fait en empêchant le parlement d'exercer ses fonctions. Cette réunion a été ajournée, car elle devait avoir lieu il y a deux semaines. A ce moment, nous étions sous le coup de la loi de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. A ce moment, je n'aurais pu paraître devant vous comme un parlementaire libre, mais comme le représentant d'un corps sans pouvoir. Nous allons avoir une autre loi du même genre, mais nous jouissons de quelques jours de liberjouissons de quelques jours de liber-

"Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que le parti conservateur ne détruise pas le Canada, dans ses dernières convulsions. Le parti libéral, qui est le parti de la prospérité, sauvera le Canada. Soyons donc des libéraux dans le plus large sens du mot. Agissons comme des libéraux, parlons comme des libéraux et vivons en vrais libéraux". (appl. prolongés)

Il est trois heures moins dix, M. King tire sa montre et constate qu'il n'a plus que dix minutes pour se rendre du Château Laurier au Parlement, afin de ne pas arriver en retard à la séance de la Chambre des Communes. Le chef libéral s'excuse et disparaît, suivi des journalistes, qui sont ainsi privés (comme M. King, du reste) du plaisir d'entendre les discours de madame le sénateur Cairine Wilson et de mademoiselle Lucette Valin, chargée de remercier l'honorable M. Lapointe. Quel malheur pour nos oreilles...et pour nos yeux!

PAS D'AUTRE ACTION CONTRE ANDREW HAYDON

(Suite de la 1ère page)

me ingénieur. Il reconnait qu'il s'est trompé sur ce point.

Le Sénat reprend ensuite l'étude d'une résolution du sénateur A.-D. McRae en faveur du contrôle de la production du radium au Canada.

Le sénateur MEIGHEN.—"Le gouvernement n'est pas encore disposé à souscrire à la proposition du sénateur de Vancouver (M. McRae) bien que nous avons reçu à ce sujjet plusieurs importantes recommandations. Je reconnais toutefois que l'extraction du radium doit être contrôlée par l'autorité fédérale. Le gouvernement a fait enquête et doit prendre une décision dans un sens ou dans l'autre. Nous avons au Canada des dépôts de radium d'une valeur inestimable et c'est pour cette raison que le gouvernement a jugé opportun de faire une enquête."

Le sénateur McRAE. — "Je veux mettre de nouveau le gouvernement en garde contre une ruée trop soudaine dans la région du Lac du Grand Ours. On devrait s'assurer que ceux qui se rendent dans cette région du nord ont tout ce qu'il leur faut pour passer l'hiver. Autrement on risque de mettre des vies en danger. Dans la région du Lac du Grand Ours, on a trouvé à la Pointe Labine de riches dépôts de radium et d'importants travaux miniers y ont été commencés depuis plusieurs semaines. J'admets avec le leader du Sénat que ma résolution n'invite pas le gouvernement à prendre possession des dépôts de radium. Le contrôle que je suggère pourrait être exercé par le ministère des Mines ou par une compagnie privée. Je tiens à nier catégoriquement ce que certains journaux ont dit au sujet de cette résolution. On a prétendu que je suis un propriétaire de mines et que cette résolution était inspirée par des motifs intéressés. Cela est absolument faux. Ce qui est vrai, c'est que j'ai un quart d'un pour cent d'intérêt dans une mine de la région du Lac du Grand Ours mais j'ignore si dans cette mine il y a du radium. Je tiens à mettre le public en garde contre la propagande que l'on fait au sujet des dépôts miniers de cette région. Ce que je crains le plus, c'est que nos gisements de radium tombent entre les mains de capitalistes étrangers. On a dit que les capitalistes qui contrôlent présentement les dépôts de radium dans l'Afrique-Sud tentent de faire la même chose au Canada. Ma résolution a pour but de faire savoir aux capitalistes étrangers que le Canada ne leur permettra pas de s'emparer de notre radium."

Le sénateur McRae retire sa résolution et accepte la déclaration du leader du gouvernement, le sénateur Meighen.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à mardi après-midi à 3 heures.

Les sénateurs sont justement fiers du débat qui s'est déroulé sur l'affaire de la Beauharnois. Les discours des sénateurs Meighen et Aylesworth ont été les deux plus beaux et comptent parmi les meilleurs que l'on ait entendus à la Chambre Haute.

Dans la hâte avec laquelle on a transmis par télégraphe notre modeste compte rendu du discours de sir Allen Aylesworth, il s'est glissé quelques erreurs regrettables. Nous voulons en corriger une. Sir Allen n'a pas dit qu'à l'automne de 1926 lord Byng de Vimy était encore gouverneur du Canada. C'est le contraire qu'il a affirmé pour démontrer que lord Byng n'aurait pas pu signer une seconde fois au mois d'octobre la nomination du Dr McDougald au Sénat.

UNE NOUVELLE ESCROQUERIE DE $100,000

(Suite de la 1ère page)

Means fut prié de rendre les cent mille dollars qu'ils avait déjà obtenus, et il lui fut donné jusqu'à mercredi dernier pour le faire. Comme il ne s'exécuta pas, l'avocat de madame McLean porta plainte au département de la Justice. Means fut arrêté presque aussitôt et son cautionnement fixé à $100,000. Ne pouvant rencontrer la somme demandée, il fut logé dans une cellule de la prison locale e nattendant son enquête préliminaire fixée à mardi prochain.

LES RECHERCHES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hopewell, N. J., 6. — Le colonel Schwarzkopf, chef de la police du New Jersey, a déclaré hier que Gaston-B. Means, arrêté à Washington après avoir soutiré de madame McLean une somme de $100.000 en promettant qu'il retrouverait le bébé Lindbergh, n'avait rien à voir dans cette affaire directement.

Un haut fonctionnaire a déclaré hier que le mystère environne actuellement la résidence du colonel Lindbergh ici. L'aviateur est absent depuis plus d'une semaine, et l'on dit qu'il a fait une visite à Norfolk, où demeurent trois intermédiaires qui s'occupent de résoudre le mystère de l'enlèvement de son fils.

Le même fonctionnaire dit que les amis d'Al Capone, le chef de la bande de Chicago, travaillent fiévreusement autour de New-York pour retrouver l'enfant volé, maintenant qu'ils savent que leur chef devra faire ses onze ans de pénitencier. Ils espèrent, dit-on, s'il retrouvent l'enfant, que ceci indutra le sentiment public à faire une pression auprès des autorités pour les amener à adoucir la sentence imposée à Capone.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00
En Europe	$10.00

CAPONE DEVIENT LE "NO 40,886"

Le roi de la pègre est entré au pénitencier d'Atlanta pour y passer onze ans. — Au milieu de 3,100 pensionnaires.

PAS DE FAVEURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Atlanta, Ge., 6. — Al Capone, "le Balafré", le fameux bandit de Chicago, qui dominait le monde de la pègre, a commencé une nouvelle vie hier, sous le numéro 40886 au pénitencier d'Atlanta. Le "big boss" de Chicago n'est plus qu'un simple forçat parmi les 3,100 pensionnaires du pénitencier local.

Dès son entrée dans cette institution, Capone a été traité comme n'importe quel autre bagnard, et aucun passe-droit de lui a été accordé Le pénitencier d'Atlanta a la réputation d'être le plus dur des Etats-Unis, et aucun privilège spécial ne sera fait au "Balafré". Sa vie pendant onze ans sera celle des autres forçats.

Capone, en arrivant à la prison, portait un habit du dernier chic, mais celui-ci fut vite troqué contre un uniforme régulier composé d'une chemise de coton, et d'un pantalon et d'une blouse bleus. On lui a également rasé la tête, tout comme aux autres forçats, et il devra passer maintenant trois ou quatre semaines dans une salle spéciale de détention afin de permettre aux médecins de constater s'il n'a pas quelque maladie contagieuse. Il sera ensuite transféré dans l'un des ateliers du pénitencier, soit la buanderie, soit l'atelier de couture. En entrant dans cette retraite pour les criminels, Capone a pris, semble-t-il, la résolution d'être un détenu obéissant afin de faire abréger sa sentence de onze ans à sept ans et demi.

ECHO D'UNE TRAGEDIE

Rouyn, 6. — David Boulet, âgé de 30 ans, employé de la Canadian International Paper, a été trouvé noyé dans la rivière Kenojevis, à 20 milles d'ici. Boulet s'est noyé dans les circonstances suivantes: Le 25 nov. dernier, Boulet, avec 15 compagnons, remontait dans un "alligator", les rapides Clériçy pour se rendre dans les chantiers à Clay Hill, soit à une distance de 25 milles, lorsque le moteur qui faisait mouvoir l'embarcation, stoppa soudainement. Boulet et deux de ses compagnons effrayés se jetèrent à l'eau. Le premier disparut dans l'onde, tandis que ses compagnons réussissaient à atteindre le rivage après s'être cramponnés à un tronc d'arbre, qui se trouvait en travers du rapide.

Le Dr J.-L. Bouillé, coroner du district, a tenu une enquête: un verdict de noyade accidentelle a été rendu.

La victime a été inhumée à Taschereau, Abitibi, où réside son frère, M. Louis Boulet.

6 SEMAINES DE REPOS POUR M. R. MACDONALD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 6. — Le premier ministre Ramsay MacDonald reposait paisiblement, hier soir, dans une clinique de Londres, après avoir heureusement subi une opération à son oeil droit affecté par le glaucome. On calcule qu'il devra prendre un repos forcé d'environ six semaines. En-dehors de cette affection pour laquelle il a été opéré, son état de santé est excellent, disent ses médecins.

Interview

...J'ai reçu, cet après-midi la visite inattendue d'un habitant de la planète **Mars.**

—Excusez-moi, me dit-il, mais pouvez-vous me dire pourquoi tous les gens de la **Terre** semblent souffrir de la faim ?

—C'est parce qu'il y a trop de quoi manger, lui expliquai-je...

—Pourquoi manquent-ils de toits pour abriter leurs **têtes** ?

—Mais... parce qu'il y a trop de maisons...

—Pourquoi sont-ils en haillons ?

—Mais... parce qu'ils fabriquent trop d'étoffes...

—Comment expliquez-vous cela ?...

—Voici. Depuis quelques années, nous avons inventé des machines qui font le travail d'un grand nombre d'hommes et ils n'ont plus d'ouvrage... Ne travaillant pas, ils n'ont pas d'argent pour acheter ce que les machines fabriquent... Et ces machines fabriquent dix fois plus que l'on ne peut vendre.

—Mais... pourquoi avez-vous inventé ces machines ?

—Parce que l'on voulait devenir riche.

—Pourquoi vouliez-vous devenir riches ? Avez-vous de si gros appétits ? avez-vous besoin de tant de nourriture ?...

—Oh non ! La plupart des hommes ont des estomacs délabrés et ne peuvent boire qu'un peu de lait...

—Mais que sont ces groupes d'hommes que j'aperçois ici et là ?

—Ce sont les employés du gouvernement...

—Pourquoi en faut-il tant que ça?

—Pour nous dire ce que nous devons faire...

—Et faites-vous ce qu'ils vous disent de faire ?

—Pas si bêtes... Nous passons notre temps à trouver des moyens pour les embêter et les decevoir. C'est plus amusant.

—Mais alors, pourquoi les payer si cher si vous ne voulez pas suivre leurs conseils ?

—Voilà. C'est le beau côté de notre civilisation contemporaine.

—Mais n'y a-t-il pas eu d'autres civilisations ici avant celle-ci ?

—Oh oui ! mais nous les avons détruites pour faire place à la nôtre.

—Quelles étaient donc ces anciennes civilisations ?

—Oh ! Elles étaient basées sur la religion ; sur la croyance que tout était harmonie dans la création ; que pas une hirondelle ne pouvait tomber du ciel sans la permission de Dieu, et le reste, et le reste... Que l'homme avait un rôle à jouer dans l'ordre de la nature, et qu'il le devait jouer généreusement, avec charité, avec coeur... dans le grand drame de l'humanité.

—Y avait-il alors un gouvernement sur cette terre ?

—Oh oui ! Il était formé de quelques hommes, très vieux, très sages, et qui formulaient des lois très simples et très justes. Ils choisissaient eux-mêmes leurs successeurs parmi les plus justes et les plus sages. Il n'y avait alors que bien peu de lois et ceux qui les transgressaient étaient jugés et punis.

—Et les hommes souffraient-ils de la faim alors comme aujourd'hui parce qu'il y avait trop de quoi manger ?

—Oh non ! Dans ces temps-là tous étaient chasseurs et chacun avait une chance égale à la chasse ; son succès dépendait de son adresse et de son habileté.

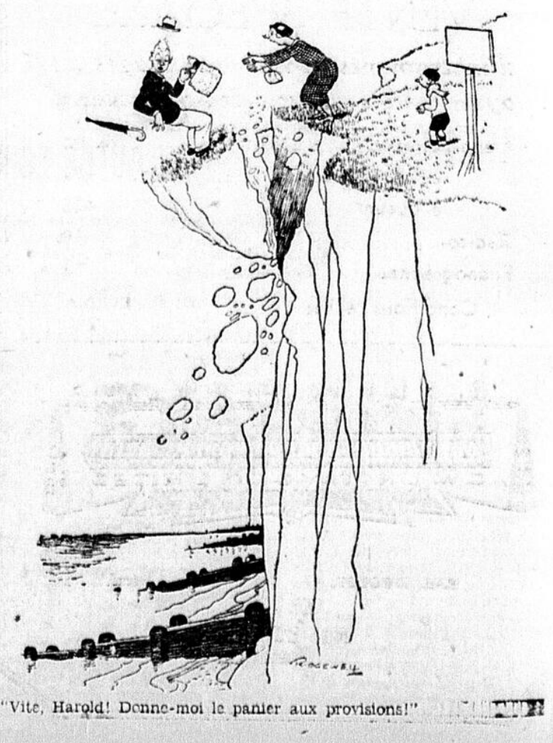
—Et qui prenait soin des pauvres ?

—Leurs parents et leurs amis.

—...Mais les hommes ont-ils encore de l'intelligence ? de la cervelle ?...

—Oh oui ! mais c'est une espèce de substance molle, d'épaisse bouillie dont personne n'ose plus faire usage... Alors...

L'IDIOT.



"Vite, Harold! Donne-moi le panier aux provisions!"

Carnet Mondain

L'honorable juge Albert Sévigny a passé quelques jours à Ottawa, cette semaine.

Le major-général Str Eugène Fiset et Lady Fiset, de Rimouski, annoncent les fiançailles de leur fille, Allison, à M. Jean Carrière, fils de feu M. E. Carrière et de madame Carrière, de Hull.

M. et madame Arthur Amos sont revenus de Montréal où ils ont passé quelques jours, les invités de madame Victor Beaudry.

Madame W.-G. Power a reçu à une partie de bridge, mercredi soir, à sa résidence, Grande-Allée, en l'honneur de madame Christie, d'Ottawa, qui passe quelque temps à Québec, avec son genâre et sa fille, M. et madame A.-C.-M. Thomson.

L'honorable juge Reeves Hall, de la Cour d'Appel, de Montréal, passe la semaine à Québec.

Le mariage de mademoiselle Gabrielle Rémillard, fille de M. et madame J.-A. Rémillard, avec M. Maurice Richard, fils de M. et madame Wilbrod Richard, aura lieu demain matin, en l'église de Saint-Coeur de Marie, à neuf heures et demie.

Plusieurs réceptions auront lieu, la semaine prochaine, en l'honneur de mademoiselle Mathilde Dupont, dont le mariage avec M. Henri Clément aura lieu le vingt-et-un mai. Madame Alfred Terreau recevra à l'heure du thé, lundi; le lendemain, il y aura également réception à l'heure du thé chez mademoiselle Thérèse d'Auteuil; mercredi, shower de tasses à thé chez madame Auguste Drolet.

Madame Charles Cannon recevait, mercredi après-midi, à sa résidence, rue d'Auteuil, en l'honneur de sa belle-soeur, mademoiselle Marie Cannon, d'Ottawa.

M. et madame John Sheehy sont partis pour Boston où ils passeront quelques jours.

Mademoiselle Lorraine Morgan est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame J.-E. Warrington.

M. et madame H.-V. Gale et leur fille, Suzette, sont de retour à Québec après avoir passé quelques jours au lac Laurent.

Madame Gustave Taschereau, de Montréal, passe quelques jours dans notre ville.

On annonce pour le vingt-quatre mai le mariage de mademoiselle Germaine Fontaine, fille de M. et madame Delphis Fontaine, avec M. Robert Cimon, fils de M. Hubert Cimon, C.R., et de madame Cimon.

Madame Antoine Roy recevait les membres de son cercle de couture, mardi, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Juliette Gingras, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle M.-Anne Sylvain, de Thetford Mines, est en ce moment à Sainte-Hénédine, l'invitée de mademoiselle Claire Landry.

Mesdemoiselles de la Chevrotière assisteront au mariage de leur cousine, mademoiselle Bournival, avec M. Beaulac, avocat, qui aura lieu samedi, le sept mai, à neuf heures, en la cathédrale des Trois-Rivières.

Le mariage de mademoiselle Claire Landry, fille de M. Louis-Philippe Landry, marchand, décédé, et de madame Landry, de Sainte-Hénédine, avec M. J.-N. Tardif, fils de M. et madame Joseph Tardif, décédé, sera bénit le mercredi, onze mai, en l'église de Sainte-Hénédine.

Dans la métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 6. — Mademoiselle Violette Clermont a donné un bridge et reçu à l'heure du thé, mardi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Senez et de mademoiselle Denise Perrault, à l'occasion de leur prochain mariage. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames Raoul-O. Grothé, Eugène Senez, Georges Clermont et Louis Noiseux, aidées de mesdemoiselles Jeanne Perrault et Rita Elie. Les salons et la table du thé étaient décorés de pois de senteur et de roses.

Shower et thé, mardi après-midi, chez mademoiselle Nanon Fauteux, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Beaudry, dont le mariage aura lieu prochainement. Mesdames Paul Beaudry, Achille Langlois et mademoiselle Germaine Langlois servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Gaby Simard, Margot Trottier, Hélène McNichols Louise Marchand et Thérèse Beauchamp.

Madame Maurice Chartré réunissait quelques invitées à l'heure du thé, mardi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Mimi Archambault, dont le mariage aura lieu à la fin de mai. Le thé et les glaces étaient servis par mesdames Pierre Michaud et Paul Vermette, aidées de mesdemoiselles Gaby Archambault, Georgette Amyot, de Québec, Cécile Alain et Pauline Rolland.

Mademoiselle Micheline Ameye a reçu, mardi après-midi, les membres du cercle de couture pour l'Assistance.

Madame Paul Leduc a réuni, mercredi après-midi, les membres de son cercle de couture de l'Assistance Maternelle.

Dans la capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 6. — Son Excellence la comtesse de Bessborough assistera à l'ouverture du congrès annuel de l'I. O.D.E., au Royal York, à Toronto, le vingt-quatre mai.

Lady Tupper est retournée à Winnipeg après avoir passé quelques semaines avec ses parents, le Dr et madame Charles Morse, dans la capitale.

Madame Alphonse Brodeur est en ce moment dans la capitale, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Robert Laurier.

Madame Charles Magrath a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de madame Walter MacLean.

M. et madame C.-L. Jobb sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours dans la capitale.

Madame Victor Cummings est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps dans la capitale, l'invitée de M. et madame George Black.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(5 mai 1821)

LA MORT DE NAPOLEON

La mort de celui qui avait longtemps révolutionné le monde survenue à Saint-Hélène le 5 mai 1821, ne fut connue à Paris que le 11 juillet par un navire parti de cette île le 7 mai tout exprès pour venir annoncer la nouvelle à l'Europe.

Marie-Louise devenue duchesse de Parme prit cependant le deuil.

Elle menait une vie si dissipée pour ne pas dire plus — son inconduite était telle que son premier ministre, le marquis Descarampi, ne songeait qu'à se démettre de ses fonctions tant les faiblesses d'administratrice de la duchesse l'effrayaient. Il craignait d'encourir les blâmes de la cour de Vienne et avait peur d'être rendu responsable des fautes de l'ancienne impératrice.

La nouvelle de la mort de Napoléon parvint à Paris le 10 juillet. Le général Rapp était de service près du Roi au château de Saint-Cloud qu'avait tant aimé Bonaparte, quand il apprit la funèbre nouvelle. C'était au moment où il allait se rendre près de Louis XVIII pour déjeuner avec lui. Profondément ému il ne put retenir ses larmes.

—Je ne suis point un ingrat, dit-il, c'est mon ancien général j'ai été son aide de camp pendant quinze années, je lui dois beaucoup.

—"Rapp lui dit Louis XVIII, je vois que vous êtes affligé, cela fait honneur à votre coeur, je vous en aime et vous en estime davantage".

Comment Paris apprit-il cette grosse nouvelle ?

C'est Mme de Boigne qui l'a consigné dans ses "Mémoires" :

"J'ai entendu, raconte-t-elle crier par les colporteurs des rues : "La mort de Napoléon Bonaparte pour deux sols ! son discours au général Bertrand pour deux sols !

"Sans que cela fit plus d'effet dans les rues que l'annonce d'un chien perdu".

C'est encore à Mme de Boigne que nous devons la façon pittoresque dont le roi d'Angleterre Georges IV apprit la mort de Napoléon.

Lord Caslereagh le premier ministre en entrant dans le cabinet de George IV lui dit : "Sire je viens apprendre à votre Majesté qu'elle a perdu son plus mortel ennemi.

—Quoi s'écria le roi, est-il possible, elle est morte !

Lord Castelereagh dut calmer la joie du monarque en lui expliquant qu'il ne s'agissait pas de la reine sa femme, mais de Bonaparte.

La reine Caroline devait du reste peu de mois plus tard donner à son mari la joie d'une fin qui fut un soulagement pour tout le monde.

Jean BERNARD.

LES FEMMES LIBERALES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 6. — Le bureau de direction de la Fédération Nationale libérale féminine, composé des épouses et des filles des députés libéraux de la Chambre des Communes et des membres du Sénat, s'est réuni mardi dernier à Ottawa, sous la présidence de madame Peter Heenan. Au cours de cette assemblée, on a discuté plusieurs problèmes politiques et on a ensuite procédé à l'élection des officières. Le scrutin a réélu l'épouse de l'ancien ministre du Travail,



Madame OSCAR BOULANGER, l'épouse distinguée du député de Bellechasse, qui vient d'être réélue secrétaire de l'Association des Femmes libérales.

comme présidente du comité. Ont été élues vice-présidentes: madame A.-C. Hardy, de Brockville, Ont., madame Charles-Charles Stewart, de Edmonton, madame Ernest Lapointe, de Québec, madame H.-H. Horsey, d'Ottawa, madame P.-E. Casgrain, de Montréal, et madame J.-L. Ilsley, de Kentville, N.-S. Madame John Howden, de St-Boniface, Man., et madame O. Boulanger, de Québec, ont été nommées secrétaires-correspondantes cependant que madame C.-B. Howard, de Sherbrooke, a été désignée comme trésorière.

NOTE PERSONNELLE

M. E.-Lucien Hardy, banquier, de E.-L. Hardy & Cie, s'est embarqué à bord de l'"Alaunia", vendredi dernier, pour un voyage en Europe, laissant ses bureaux en charge de M. J.-Eudore Côté et de M. J.-Alex. Hardy, pour la durée de son absence.

LE PAIN DES PAUVRES

Dimanche prochain, les jeunes gens de l'Oeuvre du Pain des Pauvres iront frapper à toutes les portes des résidences de St-Sauveur, pour recueillir de nouveaux abonnements et faire la perception des anciens. L'abonnement est de 10 sous par mois ou $1.00 par année. Nous espérons qu'ils recevront l'accueil le plus bienveillant, de la part des familles de la paroisse qui ont appris à connaître ces disciples d'Ozanam en les voyant à l'oeuvre. Aidons nos jeunes gens à faire un peu de bien en s'abonnant à l'Oeuvre du Pain des Pauvres pour laquelle ils tendront la main Dimanche prochain.

Essayez la Rafraîchissante et Adoucissante

POUDRE DE TALC YARDLEY



HOMMES et femmes s'unissent pour louanger la Poudre de Talc Yardley. Elle est si fine . . . si rafraîchissante . . . si absorbante! Elle est également antiseptique. Elle donne le confort à l'épiderme, et c'est ce qui vaut à la Yardley d'être la Poudre de Talc par excellence dans les climats chauds comme à Khandahar et au Caire, où une Poudre de Talc fine est absolument essentielle. Vous pouvez obtenir la Poudre de Talc Yardley dans les parfums de Lavande, le plus aimé de tous, de Freesia ou de "April Violets" (violettes d'avril). A toutes les bonnes pharmacies et dans les magasins à rayons, 35c.—et en contenants d'aluminium, 50c.

YARDLEY, LONDRES — Toronto, New-York, Paris

Fournisseurs Attitrés à S.M.R. le Prince de Galles

POUDRE DE TALC YARDLEY

Yardley vous offre aussi une poudre fine comme la bruine, à $1.50—et de doux et odorants cristaux pour le bain, à $1, $2, $3 et $4.

2031

Le Magasin

Au Petit Versailles

19 rue St-Jean

continue sa vente de déménagement

VENDREDI et SAMEDI

vente spéciale de

Lampes de Tous Genres

33 % de réduction

Tél. 2-1798

ANNONCANT

L'achat complet de tout le stock de

LA MAISON

GAUVIN & COURCHESNE

Comprenant des

PIANOS, RADIOS

— et —

PHONOGRAPHES

et le transfert de leur

DEPARTEMENT DE MUSIQUE EN FEUILLES

à nos magasins

VENTE SPECIALE

d'instruments de musique usagés ou ayant servis comme démonstrateurs

Pianos droits	à partir de	$ 95.
" automatiques	" "	197.
" à queue	" "	425.
Radios	" "	39.
Phonographes	" "	18.

Conditions faciles

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET. Gérant

201 - 203

Rue ST-JEAN

QUEBEC

STORAGE FOURRURE

Voûte à l'épreuve du feu, des mites. Important si le client désire faire réparations pour saison d'été. Storage gratis. Fourrures de printemps de toutes sortes.

LOUIS THIVIERGE

391½ rue St-Ambroise, Tél. 3-4255

TELEPHONEZ A

HOGAN



POUR

Poisson - Fruits

Légumes - Volailles

Nouvelle adresse :

135, Rue ST-PATRICK

Voisin de la Halle Berthelot.

Appelez 2-0061 ou 2-0062

A NE PAS CROIRE!



FAITES UN POUDING AU CARAMEL SANS OUVRIR LA BOITE!

Vous ne le croirez pas sans l'essayer. Mais c'est vrai! Cuisez simplement une boîte de Lait Condensé Sucré Eagle Brand dans l'eau pendant 3 heures, sans l'ouvrir—et un délicieux Pouding Caramel en sortira! Une riche couleur caramel doré! Un goût crémeux de caramel!

Si tentant, garni de crème et de noix. Ou avec des fruits frais ou secs. Une glace parfaite pour gâteau. Une garniture délicieuse pour tartes. Et voilà—pourquoi ne pas cuire plusieurs boîtes à la fois?

POUDING MAGIQUE AU CARAMEL

1—Mettez une boîte de Lait Condensé Sucré Eagle Brand* dans une bouilloire d'eau bouillante et faites bouillir 3 heures.

ATTENTION—AYEZ BIEN SOIN DE MAINTENIR LA BOITE SUBMERGEE.

2—Retirez de l'eau. Refroidissez. Ouvrez la boîte et servez.

*NE VOUS TROMPEZ PAS—Ayez bien soin d'employer le lait convenant à cette recette—le Lait Condensé Sucré Eagle Brand. Quoique le lait évaporé soit excellent pour bien des usages, il ne convient nullement à cette recette magique.

LAIT MARQUE EAGLE SUCRE CONDENSE

The Borden Co., Limited, 115 George St., Toronto. o.f. 4

Messieurs: Veuillez m'envoyer un exemplaire GRATIS de "La Magie Culinaire."

Nom _____

Adresse _____

Tél. 6864. Tél. Rés. 4605

EMILE GODIN

Boucher et Charcutier

280½ Rue St-Olivier, - Québec

Je tiens constamment Boeuf, Veau, Mouton, Lard aussi Légumes de toutes sortes et de premier choix.

Une visite est sollicitée.

OEUFS ET BEURRE

VENDUS AU

Marché Berthelot

par

F.-A. LAROSE

ST-HENRI, Co. LEVIS.

Prub Bas Prix du Marché

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Spécialité : Poulets de choix.

VENTE de MAI

La température et l'état général des affaires étant défavorables aux ventes de marchandises de printemps . . . notre stock est plus considérable qu'il le devrait . . Il nous faut faire de la place pour les marchandises d'été qui nous arriveront bientôt. Pour ces raisons, nous vous offrons des réductions telles qu'il n'y en a pas encore eu de semblable à ce temps de l'année. Ne manquez pas une pareille aubaine . . .

Réductions de 33⅓%

Solde de mai en Vêtements pour dames

Jolies Robes

réduites de 33⅓%

ROBES en crêpes imprimés ; beaux crêpes plats, légers chiffons imprimés — Robes pour porter tout de suite— Robes d'été. Quelques modèles importés dans le groupe. Valant de $8.95 à $65.00. Il y en a qui sont maintenant marquées à un prix aussi bas que **$5.95**

Blouses

Un groupe de jolies blouses de crêpe, maintenant réduites de..... 33⅓%



Manteaux de Printemps à moins 20%

Un groupe de manteaux spécialement choisis en élégants styles printaniers. La plupart sont garnis de fourrure.

Excellentes valeurs. Un petit groupe de Manteaux valant jusqu'à $25.00. Maintenant **$6.75**

Vêtements de Sport réduits 33⅓%

Un groupe de robes et de costumes de sport en une, deux et trois pièces. Jerseys, tweeds, lainages importés de Suisse, d'Ecosse et de France. Toutes couleurs. Occasions extraordinaires. Il y en a dans ce groupe qui ne sont marqués que

$10.00

Second groupe de robes valant jusqu'à $25. ..... $7.95

Solde de mai au Magasin des Jeunes

Habits de Garçons

Avec Deux Pantalons

moins 20%

Un groupe considérable d'habits en tweed, serge, worsted et quelques-uns en flanelle. Lignes désassorties comprenant quelques habits de la marque Armour Clad. Une bonne occasion pour la fermeture des classes. Grandeurs 25 à 36. Marqués pour cette vente de 9.60

$9.60 à $20.

Un second groupe d'habits pour garçons, qualité et valeur excellentes.

moins 10%

Chapeaux et Casquettes pour Garçons

CHAPEAUX et CASQUETTES de tweed anglais valant jusqu'à $1.75. Pour écouler rapidement 0.69



Robes pour Fillettes

moins 10%

Lignes désassorties de robes de jersey et de laine, styles à une et deux pièces, en couleurs vives. Grandeurs : 2 à 14 ans dans le groupe.

Les fillettes raffoleront de ces robes.

Lingerie de Soie

COMBINAISONS pour fillette, de belle qualité en soie rayon. En rose et en blanc. Valeur régulière de $1.75. .....

.69

Solde de mai au Magasin des hommes



100 Complets

Une moitié à moins 20%

L'autre moitié à moins 10%

Ces complets n'ont pas été faits pour être vendus à bon marché, mais chacun de ces vêtements a été pris dans notre stock régulier — Worsteds en gris pâle et foncé et bruns — Complets de sport en flanelle grise à quatre pièces — tweeds Shetland — Tous de beaux tissus anglais et de marques approuvées, y compris les marques Society brand et les lignes régulières de Holt, Renfrew, dans toutes nuances et tous modèles.

Les prix suivants ne constituent que quelques-unes des remarquables valeurs offertes :

Valeur de $24.50 *pour* $19.60
Valeur de 35.00 *pour* 28.00
Valeur de 39.50 *pour* 31.60
Valeur de 45.00 *pour* 36.00

Achetez votre complet de printemps maintenant — Achetez aussi votre complet d'été — ce sera pour vous une bonne économie.

Holt, Renfrew & Co Limited

Le président du Pacifique Canadien a confiance en 1932.-Rapport des banques à charte du Dominion pour mars

GENERAL MOTORS REDUIT SON DIVIDENDE ANNUEL A $1.-AUGMENTATION DANS LES PRETS AUX COURTIERS

L'INDICE DE 90 TITRES SE TIENT A 45.1

Les valeurs ont racheté la majeure partie des reculs subis hier matin. — General Motors a été lourd. — Les chemins de fer.

HOMESTAKE

(Service de la Presse Associée)

New York, 6. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — La vigueur des obligations du gouvernement des Etats-Unis a amorti la chute dans les cours des valeurs mobilières, à Wall Street, hier, et le marché s'est rallié après avoir subi de nouvelles pertes à l'ouverture. L'avance n'a pas duré jusqu'en fermeture, mais elle a tout de même suffi pour réduire les reculs antérieurs variant d'un à trois points. Les titres ont perdu moins d'un point en général à part de rares exceptions. Le volume des ventes a atteint 1,013,626 parts.

Le marché a prêté une oreille attentive aux vagues rumeurs allant à dire qu'il se brassait quelques chose de constructif à Washington. Ces rumeurs n'avaient pas de caractère officiel mais elles ont permis aux titres de racheter une partie de leurs pertes durant l'après-midi. La Bourse a cédé de nouveau du terrain en fin de séance lorsque les espérances des spéculateurs au sujet de ces rumeurs ne se sont pas réalisées. On apprit après la fermeture de la Bourse que le comité sénatorial avait défait l'impôt sur les ventes.

Hier avant-midi, l'aspect de la Bourse n'était pas encourageant. Les titres de chemins de fer paraissaient totalement déprimés. Santa Fe avait reculé de 3 points, New York Central de 2 points et quelques autres chemins de fer avaient subi des reculs d'un point ou plus. Les titres d'utilité publique emboîtèrent le pas à la baisse avec les titres de magasins, de produits alimentaires et de produits chimiques, des pertes générales variant d'un à trois points ayant été subies par ces différents compartiments. Une trentaine de valeurs établirent de nouveaux paliers minima. Lors du ralliement qui suivit, les valeurs réduisirent leurs pertes à des fractions de point. Les titres industriels ont maintenu leurs gains mai s'il n'en fut pas de même pour les chemins de fer. New York Central a clôturé aux environs de son bas de même que Baltimore & Ohio et que Southern Pacific. Santa Fe a cédé 1 1-2 point.

General Motors qui vient de réduire encore son dividende a été fortement vendu hier matin et il descendit plus bas que 10. U. S. Steel se rapprocha du fond établi la veille mais il fut alors supporté et réussit à se maintenir au-dessus. Quelques autres vedettes firent de même. Les titres de pétrole ont encore été fermes. Homestake Mining dont le dividende vient d'être haussé à $9 par année paraissait avoir escompté la bonne nouvelle puisqu'il demeura inchangé.

La pression exercée contre le dollar des Etats-Unis était moins forte sur les places étrangères, mais il faut tenir compte du fait que plusieurs marches importants étaient fermés à cause de l'Ascension. Le rendement des acceptations bancaires a été relevé un peu en fin de séance. On s'est aperçu évidemment que l'on avait été trop loin en réduisant ce rendement. 568 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 145 ont avancé, 236 ont reculé et 187 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1932:

	50 Ind.	20 Rails	20 Util.	90 Total
Hier	43.0	19.2x	75.8	45.1
Avant hier	43.5	19.8	76.3	45.6
Sem. passée	45.8	21.8	79.0	47.9
Mois passé	52.2	34.7	83.4	53.5
1931	113.8	83.2	168.0	118.5
1929	225.4	133.5	225.5	210.3
1927	116.4	113.9	110.3	113.5
Haut 1932	68.9	39.8	111.0	71.3
Bas 1932	43.8	19.4	75.1	45.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.7
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.3	92.8	61.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

(x): Nouveau bas pour 1932.

Nouvelles du jour

General Motors annonce la mise en paiement d'un dividende annuel de $1. au lieu de $2.

-0-

E.-W. Beatty déclare à l'assemblée annuelle des actionnaires du C. P. R. que la récolte de l'ouest estimée cette année à 400 ou 500 millions de boisseaux de blé sera d'un bénefice inestimable au Canada et au Pacifique Canadien.

-0-

La production de Siscoe Gold Mines a été de $77,017.66 durant avril 1932.

-0-

Les prêts aux courtiers de New-York ont augmenté de $4 millions durant la semaine écoulée.

-0-

Les prêts à vue consentis par les banques à charte du Canada ont légèrement augmenté durant mars 1932.

-0-

Homestake Mining payera un dividende annuel de $9. au lieu de $7.80.

-0-

Hudson Motors a subi une perte nette de $1,245,945. durant le premier trimestre de 1932. La compagnie avait gagné $226,395. durant le trimestre correspondant de 1931.

-0-

Dome Mines a produit pour $354,254. durant avril 1932 au lieu de $319,052. durant mars 1932 et de $296,680. durant avril 1931.

KELVINATOR OF CANADA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — *Les administrateurs de Kelvinator of Canada Limited n'ont pas pris de décision au sujet du dividende sur les actions privilégiées de la compagnie qui est payé d'ordinaire le quinze mai. La Kelvinator of Canada cependant versera une somme équivalente à 1 3-4 pour cent de la valeur des actions privilégiées entre les mains du Royal Trust pour être distribuée aux actionnaires privilegiés. Ce dividende sera payé le quinze mais aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie à la date du cinq mai.*

ASSEMBLEE DU C. P. R. A MONTREAL

Le président E.-W. Beatty dit que la récolte de l'ouest estimée à 500 millions de boisseaux fera un grand bien au pays.

UNE NOMINATION

Montréal, 6. — Le chemin de fer Pacifique Canadien est aujourd'hui en mesure de faire face aux événements qui se présenteront et ses administrateurs envisagent l'avenir sinon avec l'assurance d'une prospérité nationale immédiate du moins avec sérénité. C'est ce qui ressort du discours du président E.-W. Beatty aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle qui a été tenue mercredi à Montréal. M. Beatty a déclaré que la propriété de la compagnie était exploitee avec beaucoup d'efficacité par des employés qui ont souffert des pertes considérables par suite des conditions économiques générales et de l'inabilité à obtenir des tarifs de transport adéquats. Il a ajouté que les propriétaires du grand chemin de fer canadien avaient une confiance absolue dans l'administration du C. P. R. M. E.-W. Beatty a été chaleureusement applaudi à la fin de ses remarques.

Le président du Pacifique Canadien a passé en revue les conditions qui ont affecté les affaires de la compagnie durant 1931, et incidemment il s'est trouvé analyser les conditions générales des affaires au Canada. M. Beatty fit remarquer que le Canada est avant tout un pays agricole, il affirma de nouveau sa confiance dans la sagesse de l'établissement des gens sur les fermes et parla avec optimisme de la récolte de blé des Provinces de l'Ouest pour l'annee courante qu'il a estimée à 400 000 000 ou 500,000,000 de boisseaux. "Je suis heureux", a-t-il dit, "de vous annoncer que si l'on en croit les rapports communiqués jusqu'à maintenant, les conditions agricoles sont actuellement meilleures dans l'ouest canadien qu'elles ne l'ont été durant les trois dernières années. Une récolte de 400 à 500 millions de boisseaux de blé que l'on peut raisonnablement anticiper cette année serait d'un bénéfice incalculable pour le Canada et pour votre compagnie".

M. E.-W. Beatty fit ensuite adopter une résolution approuvant à l'unanimité une émission de débentures au total de $50 millions qui permettra aux administrateurs de faire face à toutes les éventualités avec de l'argent emprunté au taux de 4 pour cent. La place rendue vacante sur le conseil d'administration par la mort de Sir Vincent Meredith, Baronnet, a été donnée à John-W. Hobbs, de Toronto, président de Consolidated Plate Glass Company, et administrateur de la Banque Impériale du Canada. Les quatre administrateurs sortant de charge : Grant Hall, R.-S. McLaughlin, E.-R. Peacock et W.-N. Tilley ont été réélus.

A TRAVERS LES CHAMPS

Grand-Papa. — Vois-tu, mon garçon, comme les cultivateurs préparent avec les semences du printemps la moisson de l'automne — nous devons de la même façon préparer notre avenir!

Petit-Fils.—Tu crois que c'est nous et pas plutôt le hasard qui dirige notre avenir?

Grand-Papa.—Demande à ceux qui ont réussi, mon fils, et ils te répondront pour la plupart que la bonne chance est un autre nom pour le travail joint à l'épargne.

Travaillez de bon coeur et déposez régulièrement un pourcentage fixe à chaque jour de paye à La Caisse d'Economie et vous verrez que vous "moissonnerez en bon temps".

La Caisse d'Economie fait accueil aux dépôts de 25c et plus. 13 Bureaux à Québec et Lévis.

La Caisse d'Economie
de Notre-Dame de Québec

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

Abitibi Paper.

L'Abitibi Power & Paper Company a réussi le 25 avril dernier à acheter et à annuler grâce au fonctionnement de son fonds d'amortissements $880,000. d'obligations 5 pour cent, série A, émises en 1928 et échant le 1er juin 1953. L'avilissement des prix des valeurs sur le marché des obligations cette année a permis à la compagnie de racheter ces obligations à un prix moyen un peu moindre que $40., de sorte qu'elle s'est trouvée économiser du fait un montant de plus de $500,000.

B. C. Pakers Ltd.

B. C. Packers a subi durant l'année finissant le 29 février 1932 une perte d'exploitation de $290,607. La compagnie a payé $186,685. en intérêts, elle a mis en réserve un montant de $11,084 pour le transport de machines, et elle a prélevé un montant de $609,523. pour les amortissements de l'inventaire et de la valeur de l'actif, de sorte qu'à la fin de l'année, le déficit global était de $1,659,759. Les exigibilités immédiates étaient de $1,425 269. tandis que les disponibilités étaient de $1,051,593. L'actif total de la compagnie s'élève à $9,584,721. et les emprunts aux banques ont été réduits de la somme de $3,042,000. à celle de $464,000 Le président Burke a rapporté que l'inventaire a été presqu'entièrement vendu, mais que l'opération s'est faite avec une perte considérable. On anticipe que les affaires seront assez bonnes cette année.

Western Grocers Ltd.

Durant les quatre premiers mois de l'année courante, les ventes de Western Grocers Limited ont augmenté par rapport à la période correspondante de 1931, de sorte que les résultats de l'année courante sont beaucoup plus encourageants que pour la période correspondante de 1931. W.-P. Riley, président a fait cette déclaration lors de l'assemblée des actionnaires qui a été tenue ces jours derniers. Les administrateurs ont tous été réélus.

Les indices miniers.

L'indice de 20 titres miniers a touché 50.2 durant la semaine finissant le 28 avril 1932 au lieu de 51.3 durant la semaine précédente. L'indice de onze titres de compagnies aurifères a baissé de 51.3 à 50.7, l'indice de quatre titres de compagnies produisant de l'or et du cuivre a baissé de 56.3 à 53.9 et l'indice de cinq titres divers a baissé de 18.2 à 16.2. Kirkland Lake a baissé de 35 à 31 cents, Lake Shore de $26.49 à $26.32. McIntyre de $16.12 à $15.90 et Teck Hughes de $3.49. Dome a haussé de $9.57 à $9.87 et Hollinger de $4.60 à $4.72. Hudson Bay a baissé de $1.74 à $1.64, Noranda de $16.06 à $15.48 et Sherritt Gordon de 36 à 32 cents. Mining Corporation a baissé de 84 à 69 cents et Nipissing de 75 à 66 cents.

Le rapport couvrant les opérations de Teck Hughes Gold Mines Limited durant la période de six mois finissant le 29 février 1932 démontre que les bénéfices bruts ont été de $3,160,000. Les dépenses d'exploitations ont été de $1,178,382. de sorte que les revenus nets provenant des opérations se sont chiffrés par $1,981,718. Les taxes ont requis ensuite une montant de $168,208., la dépréciation a nécessité une réserve de $152,400. et il est resté un surplus net approximatif de $1 661,009. durant le semestre considéré. Ce surplus est l'équivalent de 34 cents par action. Teck Hughes a payé un dividende de 30 cents par action durant les six mois en question. Durant le premier trimestre de l'année fiscale, la compagnie Teck Hughes a gagné des bénéfices nets de $755,150. représentant 15 cents par action, en tenant compte du change. Elle a gagné 19 cents par action durant le trimestre suivant. On rapporte que le minéral traité à la mine a été de meilleure teneur durant le deuxième trimestre de l'année fiscale finissant avec février 1932 ce qui explique pourquoi les revenus ont augmenté à 19 cents par action durant ce trimestre.

COURS DES TRUSTS FIXES

	Off.	Dem.
Canadian Inter Trust	-	4 3/4
Diversified Trust A	5 1/2	1
Do B	4 3/4	-
Do C	1 3/4	2 1/8
North Amer Trust New	1.85	2.20
Do Old	-	2.00
New Corp Trust Cum	1.54	1.70
Do Dist	1.54	1.70

PRETS AUX COURTIERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 6. — Les prêts aux courtiers et aux spéculateurs consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve Bank se sont chiffrés durant la semaine finissant le 4 mai 1932 à la somme de $499,000,000 en augmentation de $4 millions sur le total de la semaine précédente.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

AVIS est par le présent, donné qu'un dividende de $3.00 par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, Haute-Ville, le et après mercredi, le 1er juin prochain

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu dans l'Edifice de La Caisse d'Economie, Haute-Ville, lundi le 20 juin prochain, à midi.

Par ordre du Conseil d'Administration.

GEORGES BELLEAU,
Gérant Général.

Québec, le 25 avril 1932.

Les prêts à vue et les prêts courants augmentent en mars

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 6. — Des augmentations ont été enrégistrées dans les dépôts courants des banques canadiennes durant le mois de mars 1932, de même que dans les dépôts à l'extérieur du Canada, les dépôts de la réserve centrale d'or, les prêts à vue au Canada et les prêts courants au Canada. Des réductions ont été enrégistrées dans la circulation des billets, les dépôts d'épargnes, la monnaie courante, les billets du Dominion, les prêts à vue à l'extérieur et les prêts courants à l'extérieur. Les dépôts courants se chiffraient à $500,476,262, comparativement à $496,487,286. le mois précédent et à $279,319,311. durant mars 1931. Les dépôts d'épargnes ont été de $1,388,522,723. au lieu de $1,390,075,363. durant février 1932 et de $1,445,322,862. durant mars 1931. Les prêts à vue au Canada se soint chiffrés à $130,714,542. au lieu de $129,767,733. et de $175,371.017.

NOTES BREVES

Standard Oil of Indiana recevra $50 millions en argent et en titres mobiliers de la compagnie de Jersey en échange pour les propriétés étrangères de Pan-American.

Drug Incorporated annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

Standard Oil of Indiana a gagné $1.04 par action durant 1931 au lieu de $2.73 durant 1930.

On estime que les profits d'Alaska Juneau ont été de $101,800 durant le mois d'avril 1932. Alaska Juneau aurait gagné $294,200 durant les quatre premiers mois de 1932 comparativement à $547,250 durant la période correspondante de 1931.

DeForest Radio a subi une perte nette de $138,394 durant l'année finissant le 31 mars 1932. Les commandes non remplies sont plus considérables que durant les derniers mois d'après le président.

General Motors annonce la mise en paiement d'un dividende de $1 par année au lieu de $2 comme auparavant.

United Aircraft payera son dividende privilégié régulier.

On estime que la production de Dome Mines s'est élevée durant le mois d'avril 1932 à $354,254 comparativement à $319,052 durant mars 1932 et à $296,680 durant avril 1932.

American Sugar a baissé le prix du sucre granulé de 2 1-2 points à $3.77 1-2 cents la livre.

Federal Light & Traction payera son dividende régulier.

La production d'énergie électrique a diminué de 11 pour cent aux Etats-Unis durant la dernière semaine considérée.

American Water Works a gagné $2.60 par action durant l'année finissant avec mars 1932 au lieu de $2.84 durant 1931.

Kansas City Southern a gagné 92 cents par action privilégiée 4 pour cent durant 1931 au lieu de 4 cents par action ordinaire durant 1930.

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est demeuré inchangé à 3 pour cent.

American Rolling Mills a subi une perte nette de $571,917 durant le premier trimestre de 1932 après les charges, au lieu de $663,049 durant le trimestre correspondant de 1931.

F.-W. Wollworth Company a vu diminuer ses ventes de 12.9 pour cent durant avril 1932 par rapport à avril 1931.

American Power & Light payera son dividende trimestriel régulier sur les actions ordinaires, mais il a omis le dividende semi-annuel de 2 pour cent en capital-actions.

Les revenus nets de St Regis Paper Company se sont élevés à $915,803 durant 1931 après toutes les charges y compris les charges extraordinaires, au lieu de $4,257,521 durant 1930.

Missouri, Kansas & Texas a gagné $1.01 par action privilégiée 7 pour cent durant 1931 au lieu de $3.91 par action ordinaire durant 1930.

Une dépêche de Londres mande que le gouvernement soviétique a acheté 35,000 tonnes de blé du Manitoba à Vancouver pour livraison immédiate à Vladivostock.

Homestead Mining annonce la mise en paiement d'un dividende de $9 par année au lieu de $7.80 comme auparavant.

L'argent a haussé de 1-8 de cent à 27 1-4 cents par once à New-York.

Pennsylvania Company a gagné $2.37 par action durant 1931 au lieu de $2.84 durant 1931.

DIVIDENDES

Imperial Oil Limited, 12 1-2 cents par action payable le 1er juin.

H. Simon and Sons Ltd, privilégié, 1 3-4 pour cent payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 20 mai.

DIVIDENDE REDUIT DE GENERAL MOTORS

General Motors réduit son dividende trimestriel à 25 cents par action ordinaire au lieu de 50 cents comme auparavant.

LES REVENUS

New-York, 6. — General Motors Corporation a réduit son dividende trimestriel sur les actions ordinaires à 25 cents comparativement à 50 cents. La compagnie payera le dividende régulier de $1.25 par action privilégiée. C'est la deuxième fois cette année que le dividende de General Motors est réduit. Le 12 mars dernier, General Motors avait payé un dividende sur la base annuelle de $2. au lieu de $3. comme auparavant.

Les chiffres préliminaires publiés pour le premier trimestre de 1932 démontraient des revenus nets de $9,693,027. pour la période, soit 17 cents par action ordinaire, au lieu de $28,999,409. ou de 61 cents par action ordinaire durant les trois premiers mois de l'année 1931. Depuis que General Motors avait divisé ses actions 2 1-2 pour 1 en mars 1929, elle payait un dividende annuel de $3. Auparavant, les actions rapportaient $5. par année. A part cela, General Motors a payé des dividendes extras en argent de $1.80 par action durant 1926 et de $1.30 durant 1929. Au début de 1930, la compagnie avait également payé un dividende extra de 30 cents.

Le président Alfred-P. Sloan, jr, a déclaré que la réduction est causée par la dépression des affaires et parce que les revenus n'ont pas été aussi bons que l'on anticipait. M. Sloan a ajouté que General Motors voulant conserver sa forte position financière avait décidé de réduire son dividende à $1. par année. Le dividende sur les actions ordinaires est payable le 13 juin, aux actionnaires inscrits le 14 mai. Le dividende sur les actions privilégiées est payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 5 juillet.

SISCOE GOLD MINES

Montréal, 6. — La production de Siscoe Gold Mines Limited s'est chiffrée durant le mois d'avril 1932 à la valeur de $77,017.66. Le moulin de la compagnie minière a traité 5,027 tonnes de mineral qui ont rapporté en moyenne $15.49 d'or à la tonne. Les opérations de la Siscoe ont été affectées légèrement durant le mois considéré par des troubles survenus au moulin.

de $3.44 durant 1930.

Westvaco Chlorine Products a gagné 24 cents par action durant le premier trimestre de 1932 au lieu de 82 cents durant la période correspondante de 1931.

Les fabriques de l'International Shoe travailleront 5 jours par semaine au lieu de 5 1-2 jours comme auparavant.

Lehigh Valley a subi une perte nette de $1,121,648 durant le premier trimestre de 1932 au lieu de $562,561 durant la période correspondante de 1931.

LES COURS DU BLE FERMENT SANS GRAND CHANGEMENT

Les principaux marchés du continent étant fermés à cause de l'Ascension, le blé à subi des fluctuations peu importantes.

A WINNIPEG

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 6. — Le ralentissement survenu dans le mouvement du grain pour l'exportation et le peu d'encouragement donné par les câbles de Liverpool ont déterminé un nouveau recul dans les prix du blé de Winnipeg. Les options ont été fermes inchangées ou en perte de 3-8 de cent. L'option de mai est demeuré inchangé à 60 5-8, l'option de juillet a reculé de 1-8 de cents à 63 5-8 et l'option d'octobre a perdu 3-8 de point à 1-4 de point à 64 1-2 et 64 5-8. Les principaux marchés du continent étaient fermés hier et c'est probablement ce qui explique la faiblesse des options à Winnipeg et à Liverpool. Voici les prix des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	60¼	60⅝	59½	60⅜
Juil	62 à 62⅛	62½	61¼	62⅜
Oct	64¼ à ⅛	64¾	63½	64⅝
AVOINES:				
Mai	34½	34½	34	34
Juil	32¾	32¾	32¼	32⅜
Oct	30	30	29⅛	29⅛
ORGE:				
Mai	39⅛	39⅛	38¾	38¾
Juil	38⅜	38⅝	38⅛	38½
Oct	35⅛ à ½	35½	34⅝	35⅜
LIN:				
Mai	81¼	84½	81¼	84½
Juil	85½	87	82¾	87
Oct	86⅜	90⅜	86	90
SEIGLE:				
Mai	40¾	40¾	38¾	40¼
Juil	41⅜	41⅜	38½	41⅜
Oct	43	43	41	42⅞

A CHICAGO

Chicago, 6. — Le mais s'est rallié hier après avoir établi un palier minimum qui n'avait pas encore été vu par la génération actuelle. Les spécialistes prétendent que le mais commence à attirer l'attention des spéculateurs et qu'il manifeste plus de fermeté maintenant. La diminution dans les arrivages de mais et l'amélioration constante dans la demande pour du comptant ont assuré au mais une base plus solide que celle que l'on remarquait depuis des mois. Le blé, le seigle et les avoines ont avancé en même temps que le mais en fin de séance à cause des achats de spéculateurs qui s'étaient mis vendeurs à prime abord. Le mais a gagné de 1-4 à 5-8 de cent, le blé a fermé inchangé ou en perte de 1-2 cent, les avoines ont fermé inchangées ou en mieux de 1-8 de cent et les provisions ont reculé de 2 à 5 cents. Voici des options futures :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Mai	53⅞	53⅞	51¼	53⅝
Juillet vieux	55⅞ à 56	56⅜	54⅝	56⅛
Juillet nouv.	55⅞	55⅞	54⅝	55¾
Septembre vieux	58¼ à ⅜	58⅜	57	58½
Septembre nouv.	58¼	58¼	57	58¼
Dec	61⅜ à ½	61⅜	60⅛	61¾
MAIS:				
Mai	28⅜ à ½	29	27⅝	29
		29⅛		29
Juil	31⅝ à ¾	32¼	30⅝	32
				32⅛
Sep	34⅛ à ¼	34½	33¼	34½
Dec	34 à 34⅛	34¼	33¼	34¼
AVOINES:				
Mai	22¾	22¾	22⅜	22⅝
Juil	22¼	22⅜	21⅞	22⅜
Sep	22¼	22⅜	22	22⅜
		½		½
Déc	24	24¼	23⅝	24¼
			24	
SEIGLE:				
Mai	35⅛	35⅞	34¾	34⅞
Juil	38⅞	38¾	37⅞	38⅜
Sep	39½	41	39½	40⅞
Dec	44	44	43¾	44

MARCHES DIVERS

Montréal, 6. — C'était demi-congé sur les marchés des produits de Montréal parce que les maisons françaises avaient fermé leurs portes pour fêter l'Ascension. Il n'y a pas eu de changement dans les prix. Les arrivages d'oeufs ont été de 1,976 caisses comparativement à 2,500 caisses pour la même séance de la semaine dernière. Les arrivages de beurre ont été de 1,224 boites et les arrivages de fromage ont été de 1,067 boites.

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 6. — Le dollar canadien a ouvert en mieux d'un huitième de cent au cours de 89 3-4 cents hier à New-York mais il a reculé ensuite pour fermer avec une légère perte au cours de 89 9-16. La veille, le dollar avait clôturé à 89 5-8 cents. La livre sterling a fermé inchangée par rapport à la veille au cours de $3.67 1-4 après avoir ouvert avec une perte de 1-8 de cent. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.0994 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 11 5-8 pour cent.

DES AVANCES SUR LA PETITE BOURSE

Hiram Walker avance de même que International Petroleum et International Utilities B. — Noranda gagne 35 cents à $13.35.

TECK HUGHES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — Les valeurs mobilières ont avancé hier sur la Petite Bourse de Montréal. Imperial Oil a été ferme à 8 1-2, Hiram Walker a gagné 1-4 de point à 3 et des gains de 1-8 de point chacun ont été faits par International Petroleum au cours de 11, et International Utilities B au cours de 1 3-8. Beauharnois Power a avancé de 10 cents à 60 cents. British American Oil a fermé à 8 3-4, Home Oil à 20 cents et Imperial Tobacco à 7.

Noranda a gagné 35 cents au cours de 13.35 dans le compartiment des titres miniers tandis que Teck Hughes a avancé de 25 cents au cours de $3.50. Barry Hollinger a fermé inchangé à 5 1-2 cents.

MCCOLL FRONTENAC OIL COMPANY LTD

McColl Frontenac Oil a gagné $1.81 par action ordinaire durant 1931, plus de trois fois le montant du dividende payé.

$1.43 EN 1930

Montréal, 6. — L'expansion continue'le et la croissance de la McColl Frontenac Oil Company sont démontrées par le rapport financier de la compagnie couvrant les opérations pour l'année finissant le 31 janvier 1932. Ce rapport établit une augmentation dans les bénéfices et une amélioration dans la position financière. Le fonds de roulement et l'encaisse de la compagnie ont également démontré des augmentations. McColl Frontenac Oil a gagné $1.81 pour action ordinaire durant 1931, de sorte que le dividende de 60 cents payé durant l'année s'est trouvé gagné trois fois. Les disponibilités apparaissant au bilan dépassent les exigibilités immédiates par $4.533,205. et représentent une proportion de plus de 5 à 1.

Les recettes nettes d'exploitation et les revenus des p'acements ont été de $3,370,186. durant l'année dernière au lieu de $2,449,546. durant l'année 1930, en augmentation de $920,640. Les intérêts sur les obligations se sont chiffrés à $586,311. Il est resté un solde bénéficiaire de $1,527,750. à la fin de 1931 après le prélèvement de $600,000. pour la dépréciation comparativement à $450,000. durant l'année précédente, la création d'une réserve de $167,833 pour les comptes douteux ou les mauvaises créances, la création d'une réserve aléatoire de $384,741 (il n'existait pas de telle réserve en 1930), l'amortissement de $43,562 pour l'escompte sur les obligations et la création d'une réserve de $57,086. pour le change sur les dollars des Etats-Unis en rapport avec les intérêts sur les obligations. Le solde bénéficiaire après les charges avait été à la fin de 1930 de $1,242,271. L'impôt sur le revenu a nécessité un montant de $146,400. et les dividendes privilégiés ont requis une somme de $473,392. laissant un excédent de $307,958. représentant $1.81 par action ordinaire comparativement à $1.43 par action ordinaire à la fin de l'année précédente. Les dividendes ordinaires ont nécessité une somme de $297,352, et il est resté un solde de $610,605. La balance qui avait été reportée au total de $1,428,537. se chiffre actuellement à $2,039,143.

Le bilan démontre que la compagnie ne doit rien aux banques. L'argent en caisse ou à la banque est de $524 228. La compagnie possède pour $250,000. d'obligations de l'Emprunt du Service National, pour $299,500. d'autres obligations et titres mobiliers dont la valeur n'excède pas le prix du marché, $1,363,584. de comptes recevables moins la réserve pour les comptes douteux ou les mauvaises créances, et $3,273,661. en inventaire de marchandises et en fournitures. Les comptes payables se chiffrent à $776,434., l'intérêt payable sur les obligations a $215,160. et la réserve pour l'impôt sur le revenu à $158,724. L'actif

(Suite à la page 7)

LES VEDETTES SE SONT BIEN TENUES HIER

Brazilian, Pacifique Canadien, Montreal Power et Canada Cement ont légèrement avancé. — Quelques titres reculent.

PLUS D'ACTIVITE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — Les prix des titres mobiliers ont été beaucoup plus stables hier sur la Bourse de Montréal. La plupart des valeurs en vue ont fermé inchangées ou en mieux d'une fraction de point. Par contre, les valeurs moins actives ont continué à reculer de sorte que les gains équilibraient à peu près les reculs en fin de semaine. L'indice a reculé de .04 au nouveau bas de 18.60.

Brazilian Traction, Pacifique Canadien, Montreal Power et Canada Cement ont avancé légèrement tandis que Dominion Bridge, General Steel Wares, Dryden Paper et Hollinger ont été plus faibles. Dominion Bridge et General Steel Wares ont établi de nouveaux cours minima pour l'année courante. Le volume des ventes a augmenté à 10,987 parts dont 3,965 parts dans Brazilian, 1,544 parts dans Montreal Power et 1,365 parts dans International Nickel. Brazilian a gagné 1-4 de point à 9 3-4, Montreal Power a également gagné 1-4 de point à 27 1-4 et Nickel a fermé inchangé à 5 3-4. Simon privilégié a reculé de 5 points au nouveau fond de 75. Les reculs subis par les autres titres se sont limités à des fractions de point. Le marché des obligations n'a pas donné lieu à des changements importants. Il a été vendu pour $23,550 sur ce marché. La livre sterling a fermé à $4.0994 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 11 5-8 pour cent.

L.-G. BEAUBIEN
CHS.-H. BRANCHAUD
J.-D. HERBT
L.-T. DES RIVIERES

L.-G. BEAUBIEN & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Membres de la Petite Bourse de Montréal
Banquiers en valeurs mobilières
70, RUE ST-PIERRE, TEL. 2-6645
BUREAUX A : MONTREAL, TROIS-RIVIERES, PARIS (FRANCE)
Correspondants à New-York :
LAIDLAW & CIE, Membres de la Bourse de New-York

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
87 rue St-Joseph Québec

AVIS IMPORTANT
Nous tenons à notifier notre nombreuse clientèle de bien vouloir adresser leur correspondance à notre nouvelle adresse,
184 COTE D'ABRAHAM
Chambre 3 Tél. : 2-4561
N'oubliez pas que, comme dans le passé, nous nous spécialisons dans:
COLLECTION, INVESTIGATIONS, LIQUIDATION
Demandez nos taux immédiatement
UNIVERSAL FINANCE AGENCY Reg'd.

LOGAN & BRYAN
Membres de la Bourse de New-York et des principales Bourses d'actions, de commodités et de grains,
EDIFICE BANQUE ROYALE
Rue ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Marquette 8391
Bureau-chef : 42 Broadway, New-York, E. U.
FILS PRIVES DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTAELLS LICENCIES
Spécialité: audition municipale
147, Côte de la Montagne
Québec Tels.: 2-3777, 2-3778

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C.R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

GARAGE
A VENDRE OU A LOUER
Magnifique garage situé au No 77-79 des Commissaires, près de la rue de la Couronne, à l'épreuve du feu. Grandeur 66 x 43 avec système de chauffage à vapeur, avec brûleur à l'huile automatique. Tout l'accessoire pour service de Garage. Visible tous les jours. S'adresser à
G. & B. ELECTRIC & REFRIGERATION
8, de la Couronne, Qué.

Cours de MONTREAL



Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645

SEANCE DU 5 MAI 1932 — Ventes: 10,987 parts

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	A				
25	Abitibi	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
	B				
33	Bell Telephone	85 1/8	85 1/4	85 1/8	85 1/4
3965	Brazilian	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4
30	B C Power A	17	17	17	17
	C				
175	Can Cement	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4
45	Do pfd	36 1/2	36 1/2	35	35
55	Can Bronze	10	10	10	10
117	Can Car	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
375	Do pfd	12	12	11 3/4	11 3/4
10	Can Cel pfd	52	52	52	52
10	Can Gen Elec pfd	53 3/4	53 3/4	53 3/4	53 3/4
15	Can Hydro Elec pfd	40	40	40	40
530	Can Pac Ry	12	12 1/4	12	12 1/4
48	Con Smelting	37	38 1/2	37	37 1/2
	D				
48	Dom Bridge	11 5/8	11 5/8	11 3/8	11 3/8
35	Dom Steel & Coal B	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
15	Dom Textile	40	40	40	40
1645	Dryden	1	1 1/8	1	1
	E				
20	Eastern Dairies	1	1	1	1
	G				
435	Gen Steel Wares	7/8	7/8	7/8	7/8
15	Gurd	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
20	Gypsum	3	3	3	3

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
	H				
1365	Hamilton Bridge	3	3	3	3
	I				
1365	Int Nickel	5 3/4	5 3/4	5 5/8	5 3/4
	M				
115	Massey Harris	2 3/4	2 3/4	2 3/4	2 3/4
65	McColl Front	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8
1544	Mont Power	27 3/4	27 3/4	27 1/8	27 1/4
	N				
10	Nat Steel Car	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4
	S				
25	Simon & Sons pfd	75	75	75	75
25	Steel of Can	16	16	15 3/4	15 3/4
	W				
60	Winnipeg Elec	2	2	2	2
	Obligations du Gouvernement:				
1000	Victory Loan 1934	100.10	100.10	100.10	100.10
2000	Renewal 1932	100.50	100.50	100.50	100.50
10000	onversion 1938	91.60	91.60	91.60	91.60
1000	Service 1936	98.00	98.00	98.00	98.00
	Obligations:				
9550	Mont Power Debs	40	40	40	40
	Mines:				
550	Hollinger	4.30	4.40	4.30	4.40

Cours de NEW YORK



Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006

Taux de l'argent: 2 1-2 p.c. — SEANCE DU 4 MAI 1932 — Ventes: 1,013,626 parts

	A				
100	Abitibi ABI	7/8	7/8	7/8	7/8
1,000	Adams Exp. AE	2 3/8	2 1/2	2 3/8	2 1/2
2,400	Air Reduction ADN	36 3/4	37 1/2	35 3/8	36 5/8
7,400	Alaska Juneau JU	11	11 5/8	10 3/4	11 1/4
17,700	Allied Chemical ACD	52 1/2	52 3/4	49 7/8	51 1/2
400	Allis Chalmers AH	6 1/2	6 1/2	6 1/4	6 1/4
1,300	Alleghany Corp. AYY	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
26,900	American Can AC	37 1/2	38	35 7/8	36 3/4
100	Am. Car & F. AF	5 3/8	5 3/8	5 3/8	5 3/8
1,600	Am. & For. P. AFW	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/8
500	Am. Loco ALO	5	5	5	5
300	Am. M. & F. AFX	13 1/4	13 1/4	13	13
2,300	Am. Radiator ADT	4 3/4	4 3/4	4 1/2	4 1/2
1,200	Am. Smelting AR	8 3/8	8 3/4	8 1/8	8 3/8
48,200	Am. T. & T. T	97 3/8	97 3/4	95 3/8	96 3/4
7,200	Am. Tobacco B AT.B	66 1/4	66 3/4	64	65 1/8
400	Am. Water W. AWW	21	21	21	21
100	Am. Woolen WY	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
1,000	Amerada ARC	14 3/8	14 3/8	14 1/4	14 1/2
4,800	Anaconda Copper C	4 3/4	4 7/8	4 1/2	4 1/2
200	Ass. D. Gds DG	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 5/8
12,800	Atchison Ry A.	37 1/2	37 1/2	34 1/8	35 3/8
800	Atl. Refining AFI	9 3/4	10	9 1/2	9 1/2
26,400	Auburn Auto AAC	34	34	30 3/4	32 3/8
	B				
100	Baldwin Loco B	3 3/8	3 3/8	3 3/8	3 3/8
5,500	Balt. & Ohio BO	7 3/4	7 3/4	6 3/4	6 7/8
1,200	Barnadall A. BDL	4	4	4	4
2,100	Bendix Aviat. BEX	6 1/8	6 1/8	6 1/2	6 1/2
400	Best & Co. BST	12 1/4	12 1/2	12 1/8	12 1/2
5,900	Bethleem Steel BS	12 3/8	12 5/8	12	12 1/4
800	Borg. Warner BGW	5 1/4	5 1/4	5	5
700	Briggs Mfg BGI	6	6	5 3/4	5 3/4
1,700	Bklyn M. T. BMT	36 3/4	37	35 3/4	37
600	Burroughs Ad. BGH	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4
900	Byers A. M. ABY	8 1/8	8 1/8	7 3/4	7 3/4
	C				
200	Cal. Packing CFF	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4
4,238	Canada Dry DGL	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
2,900	Canadian Pacific CP	10 7/8	11	10 3/8	10 7/8
12,400	Case J. I. CTM	20 7/8	21 1/4	19 1/2	20 3/8
700	Cerro de Pasco CDP	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/8
4,400	Ches. & Ohio CO	16 1/2	16 1/2	15 3/8	16
400	Chic. M. & St. P. ST	1 1/8	1 1/8	1	1
1,000	Chic. Rock I. RI	3 1/2	3 1/2	3 1/8	3 1/8
100	Childs CDI	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8
4,100	Chrysler K	8 7/8	8 7/8	8 1/4	8 1/4
21,000	Coca-Cola KO	91 1/2	91 1/2	88 3/8	90
200	Colorado F. & I. CF	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
2,600	Columbia Gas CG	8	8	7 3/8	7 3/8
1,800	Com. Solvents CV	5 7/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8
5,100	Com. & South. CW	2 3/8	2 3/4	2 3/8	2 3/8
400	Congoleum COG	8	8	8	8
23,200	Cons. Gas G	49 7/8	49 7/8	47 7/8	49 3/4
5,500	Cont. Can CH	24 1/2	24 3/4	23	24 1/4
1,100	Corn Products CDG	32 3/4	34 3/4	32	33 1/2
100	Crucible Steel XA	9	9	9	9
2,500	Curtis Wright CW2	1	1	7/8	1
	D				
4,300	Drug Inc. DRU	36 3/4	37 1/2	35	36 5/8
400	Davison Chem. D	2 1/8	2 1/8	2	2
27,500	Dupont de Nem. DD	28 3/8	28 1/8	26 7/8	28 1/8
	E				
5,800	Eastman Kod. EK	46	47 3/4	44 3/4	45 3/4
2,100	Elec. Auto Lite ELO	12	12	11 1/4	11 3/4
1,200	Electric P. & L. EL	7	7	6 1/2	6 7/8
900	Electric & Mus. EMI	1 3/4	1 7/8	1 3/4	1 7/8
200	Engineers P. S. EPU	11	11	10	10
100	Erie E	4	4	4	4
	F				
100	Fox Film A, F	2	2	2	2
1,900	Freeport Texas FT	14 1/2	15	14 3/8	14 3/8
	G				
300	Gen. Asphalt AS	7 1/2	7 1/2	7 3/8	7 3/8
14,100	Gen. Electric GL	13 3/8	13 3/8	12 3/4	13 1/4
7,500	General Foods GF	30	30 1/2	29 1/8	30
1,000	General Gas A GGS	1 1/8	1 1/8	1	1
47,500	Gen. Motors GM	10 1/2	10 1/2	9 7/8	10
200	General Theatre GTE	1/4	1/4	1/4	1/4
3,000	Gillette Safety GIL	13	13 3/8	12 1/8	13 1/8
1,300	Go.d Dust GK	11 3/4	11 7/8	11 1/4	11 7/8
200	Goodrich Tire GG	3 1/8	3 1/8	3 1/8	3 1/8
1,000	Goodyear Tire GOR	10	10	9 1/2	9 1/2
2,000	Grigsby Grunow GGZ	3/4	7/8	5/8	7/8
	H				
500	Houston Oil HO	11 1/8	11 1/8	10 1/4	11 1/8
300	Hudson Motors HMT	4 1/8	4 1/8	4	4
300	Hupp Motors H	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8
	I				
1,900	Int. Harvester HR	16	17 3/8	16	16 1/4
300	Int. Hy. Elec. A IPH	6 3/4	6 3/4	6 3/4	6 3/4
4,500	Int. Nickel N	5 3/8	5 3/8	5	5 1/4
	Int. Paper A IP.A	1	1 1/8	1	1 1/8
	Int. Paper B IP.B	3/4	1 1/2	3/4	1 1/2
	Int. Paper C IP.C	1/4	3/8	1/4	3/8
400	Interboro IRT	7 1/4	8	7	8
5,000	Int. Tel. & T. IT	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/8
	J				
3,100	Johns Manville JMP	13 1/8	13 1/8	12	12 1/2
	K				
100	Kans. City S. KSU	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
200	Julius Kayser JKS	6	6	6	6
1,100	Kelvinator KLV	5 1/4	5 1/4	4 7/8	5
8,400	Kennecott KN	7	7	6 1/4	6 5/8
1,100	Kreuger & T. KRT	1/8	1/4	1/8	1/4
500	Kroger Groc'y KR	12	12 1/2	12	12 1/2
	L				
1,700	Lambert Co. LAM	34 1/8	34 3/4	33 1/4	33 1/2
2,000	Loew's Inc. LW	22 1/4	22 3/8	21 1/4	22 1/8
3,700	Lorillard Tob. LOR	13 1/2	13 5/8	13 1/4	13 3/8
	M				
1,500	Mack Trucks MQ	13	13	12 3/4	12 3/4
2,200	McKeespt T. P. MV	35 1/2	35 1/2	33 1/2	35
2,000	Mex. Seaboard MSX	8 1/8	8 1/4	7 3/4	7 3/4
600	Misouri Pac. MOP	2 5/8	2 5/8	2 1/2	2 5/8
600	Mo. Kan. & T. KT	2 3/8	2 3/4	2 3/8	2 3/8
3,100	Montgom. Ward M.	6 3/8	7	6 3/4	6 3/4
	N				
1,300	Nash Motors NSS	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
2,800	Nat. Biscuit BI	32	34	32	33
1,800	Nat. Cash R. NCR	8 1/8	8 1/4	8	8 1/4
10,600	Nat. Dairy NPT	22 3/4	23 1/2	21 1/4	21 3/4
200	Nat. Distillers NAD	17 3/4	18 1/4	17 3/4	18 1/4
1,800	Nat. P. & L. NPL	12	12	11 3/4	12
1,300	Nat. Tea NTY	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
19,300	N. Y. Central CN	15 3/8	15 3/8	13 3/8	13 5/8
2,000	N. Y. New Haven V	12 1/2	12 3/4	11 1/2	12 1/8
1,100	Noranda Mines NML	12 1/8	12 1/4	12	12 1/4
600	Norf. & W. NFK	78 1/4	79	77 1/4	79
9,700	North Am. NA	23 1/2	23 3/8	22 1/4	23 1/8
3,000	Northern Pac. NP	9 7/8	10 1/4	9 3/4	9 3/4
	P				
1,000	Pac. Gas & E. PCG	25 3/4	26 1/4	25 3/4	26 1/4
1,200	Packard Mot. PAK	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4
3,900	Paramount PX	2 7/8	3	2 3/4	2 3/4
700	Penick & Fd PFK	21 3/4	21 7/8	21	21 1/4
5,900	Penn. RR. PA	10 1/2	10 3/8	10 1/8	10 1/4
12,000	Philipps Pete P	3 3/4	4	3 1/2	4
200	Poor & Co. POR	2 1/8	2 1/8	2	2
7,200	Pub. S. N. J. PUB	42 1/4	42 3/4	40 7/8	42 1/4
2,300	Pullman Inc. PU	14	14	13 3/4	14
800	Pure Oil PUY	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 7/8
1,100	Purity Bakeries PTY	6 1/2	6 1/2	6 3/8	6 1/2
	R				
5,700	Radio Corp. R	4	4	3 3/4	3 3/4
100	Radio Keith RKO	3	3	3	3
100	Reading RDG	17	17	17	17
1,000	Real St. RSH	3 1/2	4 1/8	3 1/2	4
200	Reming. R. RR	1 3/8	1 3/8	1 3/8	1 3/8
400	Reo Motor RY	1 3/8	1 3/4	1 3/8	1 3/4
300	Republic St. RBC	31 3/8	31 3/8	31 3/8	31 3/8
6,800	Reynolds Tob. B RJR	31 3/8	31 7/8	31 1/4	31 1/2
400	Rossia Ins. ROS	2 1/2	2 3/4	2 1/2	2 3/4
10,500	Royal Dutch RD	17	17	16 1/4	16 3/4
	S				
400	St. Jos. Lead JO	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4
300	St. L. San Fra FN	1 3/8	1 3/8	1 1/8	1 1/4
8,200	Sears Roeb. S	16	16 7/8	15 3/8	16 1/8
400	Simmons Co. SIM	4 1/4	4 3/4	4 3/4	4 3/4
3,600	Sinclair Oil SC	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 5/8
6,600	Socony Vacuum SOV	8 1/4	8 1/4	8 1/8	8 1/4
5,900	Southern Pac. SX	11 3/4	12	11 1/2	11 1/2
700	South Porto Rico PSU	5	5 1/8	5	5 1/8
1,000	Southern Ry SZ	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4
2,000	Stand. Brands SB	10 3/4	11	10 5/8	10 5/8
2,200	Stand. G. & E. SG	16	16 1/4	15 1/2	15 7/8
6,500	Stand. Oil of C. SCD	18	18 1/2	17 7/8	18 3/8
31,600	Standard Oil N. J. J	24 1/8	24 1/4	23 1/4	23 3/4
1,300	Stone & Webster SW	7 1/4	7 3/8	7	7 3/8
1,000	Studebaker STU	4 1/8	4 3/8	4 1/8	4 1/4
700	Servel Inc. SVL	2 1/8	2 1/8	2	2
	T				
4,100	Texas Corp. TX	10 3/8	10 1/2	10 1/4	10 1/4
2,500	Texas Gulf Sul. TG	17 7/8	17 7/8	17	17 1/2
600	Timken Rol. B. TKR	13 3/8	13 1/4	13 3/8	13 1/4
	U				
400	Underwood Ell. UNX	11	11 1/8	11	11 1/8
12,300	Union Carbide UN	17 3/4	18 1/2	16 7/8	17 3/4
8,300	Union Pacific UP	51	51	47 1/2	49 1/2
4,700	United Air Craft UAF	10 5/8	10 7/8	10 1/2	10 5/8
700	United Cigar S. UC	1/2	1/2	1/2	1/2
6,600	United Corp. U	6 1/4	6 3/4	6 1/8	6 1/4
3,200	United Fruit UF	15 7/8	16 1/2	15 3/8	16 1/4
2,600	United Gas I. UGI	16	16 1/4	15 3/4	16 1/4
4,700	U. S. Ind. Alc. UD	18	18 3/8	16 7/8	17 1/4
300	U. S. Pipe & Fry CJ	9 3/4	10	9 3/4	10
300	U. S. Realty UZ	4 1/2	4 1/2	4	4
600	U. S. Rubber RU	3	3	3	3
36,915	U. S. Steel X	28	28 1/8	26 5/8	27 3/4
	V				
1,000	Vanadium VA	7	7 1/4	7	7
50	Vulcan Detinning VX	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2
	W				
1,600	Warner Bros P. WB	1 1/4	1 3/8	1 1/4	1 3/8
8,800	Western Union W	22 1/2	22 1/2	20 7/8	22 1/2
12,400	Westing. E ec. WX	22 5/8	23 3/8	21 3/4	22 3/8
2,700	Willys Overl. OV	1	1 1/4	1	1
20,300	Woolworth Z	32 7/8	32 3/4	31 1/8	32 3/8
300	Worth. Pump WPU	8 1/2	8 3/4	8 1/4	8 3/4
	Y				
900	Yellow Truck "B" YC	1 7/8	2	1 7/8	2

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours à Montréal fournis par la Presse Canadienne.

Séance du 5 mai 1932

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
5 1/4 1 Nov 1952	100 1/4	101 1/4
5 1/2 1 Nov 1933	100 1/4	101 1/4
5 1/2 1 Nov 1934	100	101
5 1 Mai 1937	105 1/2	107
5 1/2 1 Dec 1937	104 1/2	106
4 1/2 1 Sep 1940	93	94
5 15 Oct 1943	96 1/2	97
4 1/2 15 Oct 1944	91 1/2	93
4 1/2 1 Fev 1946	91 1/4	93
4 1/2 1 Nov 1946-56	89 1/4	90 1/2
4 1/2 1 Nov 1947-57	89 1/2	91
4 1/2 1 Nov 1948-58	91 1/4	92 1/2
4 1/2 1 Nov 1949-59	91 1/4	92
4 1 Oct 1960	87	90
5 15 oNv 1936	97 3/4	98 1/4
5 15 Nov 1941	96 1/2	97 1/2

Obligations garanties du Dominion du Canada:

C N R 4 1/2 1951	88 1/2	90
C N R 4 1/2 1951	88	89
C N R 4 1/2 1954	97 1/2	89
C N R 4 1/2 1956	87 3/4	89
C N R 4 1/2 1957	87 3/4	89
C N R 4 1/2 1968	87 1/4	--
C N R 4 3/4 1955	90 1/2	92
C N R 5 1954	84 1/2	94
C N R 5 1954	94 3/4	96
C N R 5 1969	94 3/4	96
C N R 5 1970	94 1/2	--
Mtl. Harbor 5 1569	91 1/4	--
C N SS 5 1955	94 1/4	--

Provinciales et Municipales:

Alberta 6 1947	93 1/2	95 1/2
B C 6 1947	95 1/8	97
Ontario 5 1/2 1952	98 3/4	100
N B 5 1/2 1952	96 1/2	98 1/2
City of Mtl 6 1941	100 1/2	102
Mtl Cath Sch 6 1937	99 1/2	101
City of Win 6 1942	93	96

Compagnies:

Ab'tibi 5 1953	33 1/2	36
Algoma Steel 5 1962	28	32
Ass T and T 5 1/2 1955	55	60
Belding Cort 5 1936	94	--
Bell Tel 5 1955	97 1/2	--
Do 5 1957	94	--
Do 5 1960	97	--
B C Power 5 1960	70	75
Do 5 1/2 1960	80	85
B C Tel 5 1960	80	81
Calgary Br 5 1942	98	--
Can SS 5 1943	84	--
Do 6 1941	29	32
Can Cement 5 1/2 1937	68	74
Can Canners 6 1950	79	85
Can Cop Ref 6 1945	85 1/2	88
Can Cotton 5 1940	91	--
Can L and P 5 1949	70	75
C P R 5 1934	92	95
C P R 4 1/2 1944	70	75
C P R 5 1954	75	80
Cedars Rap 5 1953	97	--
Dom Glass 6 1933	105	--
Davies Wm 6 1942	75	80
Dom Canners 6 1940	95	100
Duke Price Pow 6 1966	62	67
Dom Mfg 6 1933	93	--
Dom P and T 5 1932	110	--
Dom Tel 5 1/2 1978	85	--
Dom Textile 6 1949	95	100
Duke Price Pow 6 1966	68	71
Firestone Tire 7 1937	106	--
French Natl Mall 6 1952	112 1/2	--
El Dev of Ont 5 1933	107	--
Gatineau Pow 5 1956	63	71
Do 6 1941	66	70
Harris Abat 6 1947	83	--
Int P and P Nfld 5 1968	66	70
Lake R Ware 6 1951	91	98
M L H & P 5 1933	107 1/4	--
Do 5 1951	96	98
Mtl Tram 5 1941	91	93
Do 5 1955	70	73
Do 4 1/2 1955	61	68
Mtl Pub Ser 5 1941	94	--
Mtl W & P 4 1/2 1932	104	--
McKin Ind 6 1/2 1945	94	--
Mtl C and M 5 1/2 1947	89	94
Ont Steel P 6 1943	95	--
Ottawa Elec 5 1953	95	98
Ott Val Pow 5 1/2 1970	82	86
Pac Burt 6 1/2 1937	100	104
Penman's 5 1/2 1951	87	--
Prov L and P 5 1946	101	--
Quebec Power 5 1968	81	86
Rio Jan Tram 5 1968	81	86
Riordon P & P 6 1942	90	--
Rowntree Co 6 1937	97	--
Shaw W and P 4 1/2 1967	65	70
Do 5 1970	74	76
St Law Flour 6 1941	97	--
St Law Sugar 6 1932	109	--
Steel of Can 6 1940	102	--
Toronto Carpet 6 1944	90	96
Utd Grain G 5 1/2 1948	74	80
Walmsley Chas 6 1943	73	--
Winn Elec 5 1935	80	--
Wilson J C Ltd 6 1938	98	--

Liquid Carbonic Corporation a gagné $2.61 par action durant l'année finissant avec mars 1932 au lieu de $3.44 durant l'année précédente.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 4 MAI 1932

Ventes:		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
10000	Argentine 6 pour cent 1961	48	48	47 1/2	47 1/2
19000	Australia 5 pour cent 1955	55 1/2	56 1/2	55 1/2	56 1/2
14000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	90 3/8	91	90 3/8	91
11000	Do 6 pour cent 1955	84 1/2	85	84 1/2	84 1/2
10000	Bordeaux 6 pour cent 1934	103 1/8	104	103 1/8	104
26000	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	15	16	15	15 1/2
1000	Do 7 pour cent 1952	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
10000	Chile 6 pour cent 1961	6	6	5 3/4	5 3/4
35000	Colombia 6 pour cent 1961	17	17	13 7/8	13 7/8
2000	Cund 6 1-2 pour cent 1959	7	7	7	7
48000	Dom of Can 5 pour cent 1952	95	95 1/8	94 1/2	95 1/8
141000	French 7 1-2 pour cent 1941	123	123 1/2	122 3/8	122 3/8
22000	Do 7 pour cent 1949	117 3/8	117 3/4	117 1/4	117 1/4
163000	German 5 1-2 pour cent 1965	33	33	32 1/4	32 1/2
1000	Haiti 6 pour cent 1952	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
57000	Italy 7 pour cent 1951	86 1/8	86 3/8	84 1/2	85 1/2
15000	Marseilles 6 pour cent 1934	104	104	104	104
42000	Medellin 6 1-2 pour cent 1954	12 1/4	12 1/4	9 3/8	9 3/8
3000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	64 1/2	64 1/2	64	64
11000	Paris 7 pour cent 1958	104	104 3/8	104	104 1/4
42000	Do 6 pour cent 1958	101 1/2	101 3/4	101 1/2	101 1/2
2000	Peru 6 pour cent 1960	3 1/8	3 1/8	3	3
6000	Poland 6 pour cent 1940	55 1/8	55 1/8	55	55
16000	Do 7 pour cent 1947	48 1/8	48 1/2	47 3/8	47 3/4
1000	Rio de Janeiro 6 1-2 p c 1959	6	6	6	6
2000	Do 6 1-2 pour cent 1953	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
6000	Rio G Do S 6 pour cent 1968	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
28000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	67 1/2	67 1/2	66 1/2	67
34000	Serbs 7 pour cent 1936	34	34	31 1/2	31 1/2
2000	Soissons 6 pour cent 1936	103 3/4	103 3/4	103 3/4	103 3/4
209000	United K 5 1-2 pour cent 1937	102 1/8	102 1/8	101 3/8	102 1/8

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 5 mai 1932

Avoine ouest No 2	0.43
Avoine d'engrais No 1 Ex	0.40
Avoine ouest No 3	0.40
Avoine d'engrais No 1	0.39
Avoine d'engrais No 2	0.38
Orge ouest No 3	0.51
Blé No 5	0.61
Maïs du Sud Afrique	0.55
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$5.00
Deuxième patente	$4.40
Patente à boulanger (Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	$4.30
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$23.25
Gru rouge	$24.25
Gru blanc extra (Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	$28.25
Grain séché de brasserie $23. par tonne au détail.	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail	$2.60 $2.70
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix au wagon, par baril	$2.80 $2.90
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.40 $3.50
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$4.50
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$11.00
No 2 Timothy	$10.00
No 3 Timothy	$ 9.00
Trèfle mélangé	$ 9.00
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0.24
Frais extras	0.23
Frais premiers	0.20
Frais se

RATIFICATION DE L'EMPRUNT DE LA VILLE

(Suite de la page 3)

liques de Montréal, par la province du Nouveau-Brunswick, par les provinces du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ile du Prince-Edouard, etc. En ce qui regarde les obligations des cités de Westmount et de Hamilton, ces titres portant intérêt à 5 1-2 p.c. ont été vendus sur une base de rendement de plus de 6 p.c. D'ailleurs, il s'agissait, dans ces deux derniers cas, d'obligations à longue échéance, alors que le terme de l'emprunt de la cité de Québec a été, sur notre recommandation, limité à sept ans; nous avons suffisamment confiance en l'avenir pour croire que les taux vont s'améliorer, et nous n'avons pas cru devoir vous conseiller d'engager la cité à payer 6 p.c. d'intérêt pendant 30 ou 40 ans.

2o—La Banque Canadienne Nationael, en vous conseillant d'agir ainsi, s'est renseignée au préalable auprès d'autres banques et auprès de banquiers en valeurs de placement qualifiés pour juger de la situation financière actuelle. Plusieurs maisons s'occupant du placement de titres nous ont d'ailleurs informés qu'elles avaient conseillé à la cité de Québec de procéder de cette façon.

3o—Contrairement à ce qui est affirmé dans l'article ci-desus, ni la firmé dans l'article ci-dessus, ni la syndicat de banques et de banquiers n'ont acheté les obligations de la cité de Québec; les uns et les autres se sont chargés d'en faire la vente et la distribution dans le public moyennant une commission qu'on ne peut manquer de reconnaître raisonnable.

4o—La rémunération de la Banque sera de 1-8 de 1 p.c., couvrant la formation et l'organisation du syndicat de vente, la livraison des titres et la besogne et les frais qui se rapportent à une opération financière de ce genre. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'assumer la direction d'un syndicat de cette nature dans des conditions plus avantageuses.

5o—Dans l'attribution des obligations de la cité de Québec aux membres du syndicat, nous avons tenu compte du désir exprimé par les autorités du conseil de voir les banquiers en valeurs de placement opérant principalement à Québec, ou représentés à Québec, de recevoir une participation plus importante. Nous nous sommes efforcés de faire entrer en ligne de compte les services qui avaient été rendus dans le passé à la cité de Québec par un certain nombre de maisons, les droits présents de ceux dont les opérations se poursuivent principalement dans le district de Québec, et, enfin, de ménager dans la mesure du possible l'avenir, en créant une atmosphère favorable autour de ces valeurs. Pour satisfaire à sa clientèle de placement, la Banque Canadienne Nationale n'a pas pris une part plus élevée que celle qui a été réservée à un bon nombre d'autres banques et maisons importantes.

6o—La Banque Canadienne Nationale répudie énergiquement toute insinuation d'avoir profité de cette émission et déclare sans réserve et sans équivoque qu'elle n'a pas acheté pour son compte une seule obligation de la cité de Québec. Sa participation a été entièrement distribuée dans le public, et la commission qu'elle recevra pour la part distribuée par elle est exactement la même que celle des autres membres du syndicat.

7o—En achetant des obligations de la cité de Québec, le public a fait un bon placement, à un taux avantageux. Il est cependant nécessaire de dire que ce taux n'est pas plus élevé que celui que le public peut obtenir sur des titres de même valeur et offrant la même garantie de sécurité. Les conditions du marché veulent que ceux qui ont des disponibilités pour le placement puissent s'assurer un rendement avantageux pour leurs fonds, et il serait imprudent de songer à lancer des émissions offrant un rendement inférieur à celui qui peut être obtenu sur des titres de même catégorie.

8o—En ce qui regarde la déclaration que les obligations de la cité de Québec se vendraient déjà à prime, nous pouvons affirmer que, le 30 avril, nous avons acheté pour le compte de clients des obligations aux conditions de l'émission. Nous n'avons aucune hésitation à déclarer que nous comptons bien et que nous espérons que les obligations de la cité de Québec se vendront à prime, à brève échéance, et nous souhaitons vivement que cette éventualité se produise. La cité de Québec n'a pas intérêt à ce que ses obligations 6 p.c. trainent sur le marché ou qu'elles se vendent à escompte. Les porteurs de ces titres qui voudront les vendre, s'ils doivent les réaliser en faisant un profit, seront des acheteurs éventuels, alors qu'ils éviteraient d'acheter des valeurs qui entraineraient une perte en cas de réalisation.

9o—Nous croyons avoir accompli pleinement notre devoir à l'égard de la cité de Québec et de ses représentants au conseil de ville; si nous avions à reprendre les négociations aujourd'hui, nous n'agirions pas autrement que nous l'avons fait, et les avis qui nous seraient demandés par la cité de Québec ne différeraient pas de ceux que nous avons offerts. Nous croyons nous être acquittés de notre mission, à l'égard de la cité de Québec comme à l'égard du public, avec loyauté et diligence, ce qui nous permet d'ignorer les critiques injustifiées.

Veuillez agréer l'expression de notre considération distinguée.

Votre tout dévoué,

Banque Canadienne Nationale.
Par H. DesRivières,
Surintendant du district de Québec.

INTERESSANTE BROCHURE

Nous accusons réception de la brochure que nous adresse M. Bruno Potvin, agronome, sur les opérations pour 1932 de la Société d'Agriculture fédérée du Comté de L'Islet. Tous les membres de la Société, voir tous les cultivateurs du comté, liront avec intérêt cette brochure de M. Potvin.

ZAM-BUK
Soulage les blessures et empêche l'empoisonnement du sang
Onguent, 50c. Savon médicinal, 25c

LE FEU EST PRATIQUEMENT SOUS CONTROLE A PORT-ALF.

(Suite de la page 3)

vient à sauver la balance du bois, savoir à peu près 75,000 cordes de bois, et comme il en reste à peu près 40,000 cordes dans la rivière de la Grande Baie, et à Mars, le moulin pourra marcher à pleine capacité pendant un an.

Les dommages actuellement se chiffrent à plus de 2,000,000 de piastres.

LA DRAGUE A L'OEUVRE

(De notre correspondant)

Port-Alfred, 6.—Les flammes tendent à pénétrer au centre de l'amas de billes, par suite de la direction du vent. Mais la situation s'est tout de même améliorée et on espère sauver environ quatre-vingts mille cordes de bois. La drague "Général Montcalm" fait du bon travail. Il s'est produit un petit éboulis dans l'amas hier mais il n'a causé aucun accident.

LA LUTTE HIER

(Dernière heure)

Port-Alfred, 6. — Une autre pompe à incendie que l'on avait fait venir de la chute à Caron voilà déjà plusieurs jours et qui n'avait pu encore être utilisée à cause d'un bris du mécanisme a pû être réparée à bonne heure ce matin et, elle a été immédiatement conduite dans la zône du brasier. Cette pompe a une capacité de 2,000 gallons à la minute et l'on estime que son travail sera des plus effectifs.

Toute la journée d'hier de fortes charges d'explosifs ont dû être utilisées pour dégager des monticules de bois solidement emprisonnés dans la glace. Cinquante-deux camions se tenaient continuellement sur place et transportaient immédiatement vers la Baie des Ha ! Ha ! ce bois qui n'avait pas encore été attaqué par l'élément destructeur. On estime que plus de 40,000 cordes de bois sont actuellement en lieu sûr au milieu de la baie où de larges quais flottants ont été aménagés pour retenir cette masse.

Pour la première fois depuis le début de l'incendie, les occupants des maisons situées auprès des usines ont pu reposer tranquillement la nuit dernière. Le vent soufflant du nord-ouest protégeait le village et, d'autre part, on semblait avoir contrôlé les progrès de l'élément destructeur. Les flammes faisaient des progrès beaucoup moins rapides et les trois cents hommes qui ont passé la nuit au travail espéraient pouvoir mettre l'incendie complètement sous contrôle d'ici à quelques heures. Le brasier demeurera menaçant durant plusieurs jours encore, croit-on, mais on pourra lui faire la lutte avec plus d'avantages, la chaleur étant de moins en moins intense aux abords.

Le chef Rosaire Beaulieu, de la brigade du feu de Québec a passé la journée d'hier à Port-Alfred. Le chef a dirigé pendant quelque temps le travail des 500 hommes qui font la lutte à l'incendie. Il est reparti pour Québec hier soir.

LA CAMPAGNE DU "GRAND NETTOYAGE"

(Suite de la page 3)

ville auront tous les avantages possibles pour annoncer leurs produits dans les numéros spéciaux qui seront publiés à cette occasion par les journaux de Québec. On estime que cette campagne peut contribuer beaucoup au relèvement des conditions commerciales en notre ville.

La liste des associations départements, clubs etc., qui ont offert leur concours pour assurer le succès du mouvement est la suivante :

La Ville de Québec et ses Départements des Travaux Publics, du Feu, de la Santé et de la Police, La Chambre de Commerce, le Cercle des Voyageurs de Commerce, la ligue de Sécurité de la Province de Québec, le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail, le Conseil Central des Syndicats Catholiques, l'Association des Constructeurs de Québec, la Société des Elks, le Club Automobile de Québec, les Chevaliers de Colomb (Conseil Québec), les Chevaliers de Colomb (Conseil Laval), l'Association des Marchands Détaillants, le Club Rotary, la ligue des Propriétaires.

Dans une lettre qu'il adressait au président Brousseau, M. J.-A. Nadeau, Grand Chevalier du conseil Québec, disait que son conseil avait décidé de prêcher même par l'exemple "que des réparations extérieures seraient faites à la maison du conseil au point de vue peinturage de même que des améliorations considérables sur le terrain qui l'entoure".

L'honorable Cyrille F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, a bien voulu aussi exprimer son appréciation de cette entreprise. M. Delâge dans la lettre qu'il adressait au président du club, M. Ramsey, disait entre autres choses ce qui suit:

"MM. C.-J. Miller et J.-C. Sutherland, Inspecteur Généraux, ont été désignés pour représenter le Département de l'Instruction Publique dans votre Comité. De plus, je demanderai à M. C.-J. Magnan, directeur de l'Enseignement Primaire, organe qui pénètre dans tous les centres scolaires de cette Province, de faire écho sympathique à votre mouvement".

Les derniers préparatifs de la campagne seront faits ces jours-ci, probablement demain, lors d'une assemblée des principaux citoyens de la ville et chefs d'association qui seront appelés à former divers comités pour assurer le succès du mouvement. L'heure ainsi que la date à laquelle se tiendra cette assemblée sera annoncée aujourd'hui même dans nos colonnes.

M. ET MADAME HUBERT-ROBERT A QUEBEC

(Suite de la page 3)

ces sujets présentent un vif intérêt: la Normandie et la Bretagne, le pays de nos aïeux; Brouage, patrie du fondateur de notre ville; la Terre Sainte, qui attire l'attention de tous les chrétiens.

Cette exposition aura lieu dans le "tea room" d'été du Château Frontenac. Le vernissage aura lieu ce soir, à 8 h. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur y assistera, ainsi que l'honorable M. L.-A. Taschereau et plusieurs de ses ministres. L'exposition durera du 6 au 21 mai: on pourra la visiter de 4 h. à 7 h. et de 8 h. à 10 h. du soir.

M. et madame Marius Hubert-Robert sont les bienvenus dans notre ville, où leur réputation les a déjà précédés. Ils peuvent être assurés, à l'avance, de la sympathie de notre public, qui ne leur ménagera ni son admiration, ni son encouragement.

Ils le méritent!

M. Marius Hubert-Robert est l'arrière-petit-fils du célèbre peintre Hubert Robert, qui, au XVIIIe siècle, décora Versailles, fut directeur de l'école de Rome et directeur du Louvre. Il exposa ses premiers tableaux en 1905, alors qu'il était tout jeune. A la suite de ses tableaux de la guerre, qu'il montra au Luxembourg, Son Altesse Royale la duchesse de Vendôme organisa à Londres une exposition d'aquarelles où Sa Majesté la reine Marie choisit trois de ses oeuvres. Quelque temps après, la duchesse de Rohan lui prêta son merveilleux hôtel de Paris pour organiser une exposition, "Le chant de la mer". Puis ce furent des expositions successives dans toutes les grandes villes de l'Amérique du Nord et du Sud, à New-York, où l'inauguration fut présidée par M. Jusserand, l'ambassadeur, à Buenos-Ayres, où l'inauguration fut présidée par le président de la république. A la suite de ces expositions, M. et madame Hubert-Robert visitèrent l'Afrique, ils traversèrent le Sahara, ils se rendirent au Maroc, en Algérie et en Tunisie. L'année suivante, ils visitaient la Grèce, la Turquie, la Syrie, l'Egypte, la Palestine et la Perse; ils se rendirent aux Indes et en Indo-Chine. Ces voyages permirent aux deux artistes d'illustrer nombre de livres, de préparer des films et des conférences très appréciées.

Madame Régine Hubert-Robert est née à Charente, au château de Maumont. L'aînée de ses soeurs est actuellement supérieure du couvent de Sainte-Marthe, fondé il y a quelques siècles par une de ses aïeules. Elle fit ses études à Oxford, à Munich, à Florence et à Vienne, apprenant les principales langues d'Europe. Madame Hubert-Robert est membre de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Poètes Français, de la Société des Orateurs et Conférenciers. Elle a publié plusieurs volumes, soit en vers, soit en prose, dont "Les heures qui sonnent" poèmes; "Une femme se noie", roman; "Les transplantés", roman, et aussi un acte en vers, "Vieille chanson dans un parc", créé à Paris avec orchestration.

M. Hubert-Robert, comme nous le disions, vient de terminer le livre d'art de l'Exposition Coloniale, contenant 32 aquarelles et 64 dessins. Avec la collaboration de son épouse, à laquelle il a confié les textes, il prépare actuellement un livre sur le Canada. C'est une série d'aquarelles et de dessins dont le plus grand nombre se rapporteront à la province de Québec.

En même temps que nous saluons l'arrivée à Québec de ces deux artistes distingués, nous souhaitons à leur exposition le plus grand succès.

DELEGATION DE TOURVILLE

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a présenté à ses collègues du cabinet mercredi une imposante délégation de la paroisse de Saint-Clément de Tourville, comté de L'Islet.

La délégation avait aussi à sa tête M. le curé O. Mattie et M. le maire Odilon Fournier.

Les délégués venaient réclamer l'aide du gouvernement en faveur de la colonisation.

On a déclaré qu'en temps normal la population de Tourville vit de la terre et de l'usine du Chemin de fer national. Celle-ci employait régulièrement de cent à cent vingt-cinq hommes, mais ses activités sont maintenant diminuées de 90 pour cent de sorte qu'une quinzaine d'hommes seulement y trouvent de l'emploi.

Actuellement la "Power Lumber" détient plusieurs lots à proximité du village de Tourville. Or on demande au gouvernement de se prévaloir du droit qu'il a de résilier un bail pour rentrer en possession de ces lots afin que des colons puissent s'y établir.

L'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation a promis aux délégués qu'il s'occuperait de leur demande et qu'il ferait tout ce qui est possible.

LOUIS ROEDERER
EN CERTAINES OCCASIONS
SEULEMENT LE CHAMPAGNE EST CONVENABLE
CHAMPAGNE

Il y a des Magasins Guy
Quel que soit le nouveau quartier où vous irez résider, vous êtes certain de trouver un MAGASIN GUY qui sera heureux de votre visite . . .

Les Magasins Guy Inc. Stores

..dans tous les quartiers
Le même service rapide et courtois vous est assuré partout ; la même marchandise et les mêmes bas prix auxquels vous avez l'habitude d'acheter vous seront offerts à votre nouveau MAGASIN GUY.

Offres Spéciales de Viandes de Choix

Nous faisons une spécialité de FRUITS et LEGUMES frais. Les quantités fabuleuses que nous achetons nous permettent de vendre CE QU'IL Y A DE MEILLEUR au prix du commun.

VEAU de lait, pesant, et de première qualité
Quartier de Devant **6¢**

Voici une bonne recette pour farcir un devant de veau.
FARCE
1 lb. viande hachée,
¾ tasse de bouillon,
2 petits oignons hachés,
½ tasse de mie de pain,
1 branche de céleri,
1 oeuf,
2 cuillerées à table de beurre,
Persil, sel et poivre au goût.

Faire revenir dans le beurre tous les ingrédients composant la farce et lier avec l'oeuf. Remplir l'intérieur de l'épaule avec ce mélange et coudre l'ouverture. Mettre cuire dans une lèchefrite foncée de tranches de lard salé et arroser souvent avec du bouillon. Servir chaud avec sauce.

Fesse Complète ou moitié **.14**
Côtelettes **2** lbs **.25**
Boeuf de l'Ouest de choix Inspecté par le gouvernement
Steak de ronde Tranche complète lb **.19**
POITRINE ou GIGOT lb **.05**
LARD frais, Epaule ou Soc lb **.10**
LARD Salé, entrelardé lb **.12**
TETE fromagée .10
CRETONS français .15
Moules Gratis
Eperlan frais **3** lbs **.20**

Offres Spéciales de Fruits et Légumes frais

Vous n'y gagnez pas seulement sur le prix, la haute qualité de nos viandes est encore plus intéressante que les bas prix auxquels nous vendons.

Ananas Probablement notre dernier char cette année
A vous d'en profiter, si vous aimez à faire des confitures aux ananas, vous acheterez des ananas à la douzaine à ce prix ridicule
3 pour .25

ORANGES Sunkist Bonne Grosseur **.19**
Achetez les produits de l'Empire
BANANES des Iles Britanniques Belles et mûres **.25**
OIGNON ROUGE canadien **6** livres pour **.25**
Echalottes de Québec le paquet **.05**
POMMES rouges de table doz **.29**
CITRONS de Messine Les meilleurs pour leur saveur. **.21**
Radis le pqt **.05**
FRAISES le casseau de la Louisiane **.19**
Asperges pqt de la Caroline du Sud **.29**
COCOS FRAIS chacun **.05**

BEURRE Frais pasteurisé La meilleure qualité de beurre **2** lbs **.39**
OEUFS Frais premiers **3** doz **.59** Frais seconds **3** doz **.47**

Extra Spéciaux d'Epiceries !
CATSUP Excellence Grosse bouteille **2** bout. pr **.25**
SPAGHETTI préparé au fromage HEINZ medium **2** btes pr **.25**
CORNED BEEF BOVRIL, bte 1s **2** btes pr **.25**
SARDINES Brunswick **4** btes pr **.19**

Citrouilles	FEVES	SAINDOUX	OLIVES
Bte 2½s	vertes Boulters Bte 2s	Pur, pqt 1 lb	McLaren nature Coupe 6 oz.
.10	.10	.10	.15

SIROP D'ERABLE Garanti pur Bouteille 1 chopine **.20**
SUCRE D'ERABLE Garanti pur la livre **.12**

SAVON Pearl White Naptha **10** morceaux pour **.35**

BISCUITS Belges DEBEUKELAER Valeur régulière .50 Spécial la livre **.25**
GOMME DROP Dans un sac de cellophane de 1 livre **.15**
BLE-d'INDE Del Maiz Jaune préparé à la crème la boite **.15**

CHIPSO	NETTOYEUR	NETTOYEUR	BOVRIL
Gros paquet	Big Five	à Mains Big Five	Bouteille Cordial 5 oz.
.21	.05	2 pr .15	.39

BISCUITS barre au chocolat **2** lbs pour **.23**
Marmelade AUX ORANGES Old City, grosse jarre 40 oz **.25**
SIROP de Table PREMIER" bouteille d'une pinte **.19**
POUDRE à Pâte Cook's Friend Boite 16 onces **.25**

Extra Spécial !
UNE AUBAINE
Thé Noir Orange Pekoe Excellente qualité Valeur régulière .69 **.59**
Avec un beau **SAC à MAGASINER** en paille italienne **GRATIS**

UNE ENQUETE QUI FOURMILLE EN INCIDENTS

(Suite de la 1ère page)

L'hon. M. DUNNING. — "J'ai informé les directeurs que je ne pouvais inclure cette somme dans les estimés des C. N. R., mais le bureau de direction avait le droit de louer une maison pour le président".

L'hon. M. CHAPLIN. — "Alors, vous n'avez pas approuvé l'achat de la maison ?"

L'hon. M. DUNNING. — "Il aurait fallu un ordre-en-conseil pour autoriser cet achat et il n'y en a pas eu".

M. DUFF. — "Avez-vous recommandé aux C. N. R. d'acheter des dormants de marchands de bois libéraux, lorsque vous étiez ministre ?"

L'hon. M. DUNNING. — "Non et j'ai reçu des reproches de mes amis pour avoir refusé de faire cette recommandation. Je présume que le ministre actuel des Chemins de Fer (l'hon. Dr Manion) doit avoir les mêmes reproches de ses amis conservateurs".

M. le notaire E.-R. Decary expliqua au comité la transaction de la maison du président Thornton à Montréal.

M. DECARY. — "M. F.-N. Beardmore avait loué aux C. N. R. sa maison de l'Avenue des Pins pour servir de résidence à sir Henry Thornton. Le bureau de direction a décidé d'acheter la propriété. Mon bureau de notaire a emprunté le prix de la vente, $185,000, du Montreal Trust et les directeurs ont convenu de payer pendant dix ans 6 et demi pour cent d'intérêt plus 2 pour cent comme fonds d'amortissement".

Le major POWER. — "Il n'y a pas eu de graft alors ?"

M. DECARY. — "Pas à ma connaissance".

Le président HANSON. — "Mais les dix ans ne sont pas expirés".

Les députés libéraux protestèrent contre cette remarque du président.

Le major POWER. — "Il n'est pas question de graft de 2 pour cent".

M. DECARY. — "Non, et je demanderais aux journaux de contredire cette affirmation, en donnant eu démenti la même importance qu'ils ont accordée à l'affirmation elle-même".

Le notaire Decary explique alors que son bureau de notaire dans lequel il n'a qu'un intérêt nominal avait fait cette transaction et qu'il avait donné sa garantie personnelle pour les $185,000 empruntés du Montreal Trust.

Le Dr Peter McGIBBON. — "C'est vous qui avez fait toute la transaction ?"

M. DECARY. — "Non, monsieur, et je m'objecte à cela comme je m'objecte au mot profit. Si la maison se vendait $185,000 dans dix ans, il y aurait peut-être un profit mais l'Avenue des Pins peut changer d'ici là et les propriétés pourraient perdre de la valeur. Il est question d'y placer une voie de tramways en ce moment".

Le PRESIDENT.—"Vous avez pris une chance".

M. DECARY. — "La chance m'a fait de l'autre côté".

Le Dr McGIBBON. — "Vous faites beaucoup d'affaires pour les C. N. R. ?"

M. DECARY. — "Non. J'ai été le notaire du Grand Tronc et du Canadien Nord, avant la fusion des chemins de fer".

Le Dr McGIBBON. — "N'avez-vous pas acheté un grand nombre de lots pour la gare de Montréal ?"

M. DECARY. — "Non, mais mon étude a fait les actes de notaire et je répète que je n'ai qu'un intérêt nominal dans cette étude".

Le major POWER — "Aucune commission n'a été payée pour l'achat de la maison ?"

M. DECARY. — "Non et aucun profit n'a été réalisé par personne".

Le major POWER. — "Le président a critiqué votre rôle dans cette transaction, hier".

M. DECARY. — "J'étais contre l'achat de la propriété tout d'abord, mais le bureau de direction a décidé d'en faire l'acquisition".

Le Dr McGIBBON. — "Les C. N. R. ne payaient pas $7,200 par année pour cette maison. Pourquoi le bureau de direction l'a-t-il achetée en mettant sur le dos du pays une charge annuelle de $18,000 ?"

M. DECARY. — "Le propriétaire, M. Beardmore, voulait vendre sa maison et le président aurait été obligé de la quitter si les C. N. R. ne l'avait pas achetée".

M. DUFF. — "Quel est le montant des assurances contre le feu pour cette maison ?"

M. DECARY. — "$135,000".

M. DUFF. — "Si la maison brûlait, qui subirait la perte ?"

M. DECARY. — "Le Montreal Trust me réclamerait la différence soit $50,000".

M. DUFF. — "Alors le 2 pour cent de différence est pour couvrir ces risques".

M. DECARY. — "Je n'ai pas considéré cet aspect de la question. Le 2 pour cent représente la dépréciation de la propriété au bout de 10 ans. Tout le monde admettra que même si elle est bien entretenue, la maison sera plus vieille de dix ans, à l'expiration du bail. Je serai peut-être un aussi bon homme qu'aujourd'hui dans ce temps-là, mais j'aurai dix ans de moins à vivre".

On remercie M. Decary et il se retire.

M. H.-J. Knubley, gérant du Montreal Trust, est entendu ensuite.

Le président HANSON. — "Qui a fait la transaction pour la maison du président des C. N. R. à Montréal ?"

M. KNUBLEY. — "Notre gérant-général, M. Donaldson et M. Decary."

M. HANSON. — "Que représente le 2 pour cent de différence entre le taux d'intérêt payé à votre compagnie et le taux du loyer ?"

M. KNUBLEY. — "Celui qui reprendra la propriété dans dix ans fera un profit approximatif de $50,000 s'il la vend pour le prix qu'il l'a payée".

M. A.-L. BEAUBIEN. — "Croyez-vous qu'il pourra la vendre ce prix-là ?"

M. KNUBLEY. — "Je ne suis pas un expert en immeuble, mais je considère que M. Decary a pris un risque. La valeur de la propriété a diminué depuis 1929 à Montréal".

Le président HANSON. — "Le Montreal Trust aurait-il prêté $185,000 si la maison n'avait pas été louée pour dix ans ?"

M. KNUBLEY. — "Nous n'aurions pas fait le prêt sans ce loyer et sans la garantie personnelle de M. Decary ou de quelqu'un du même standing".

Le comité s'ajourne ensuite à mardi matin et fera alors enquête sur la location des bureaux de New York des C. N. R.

Quel

LUNCH

pour la Maman!



Et c'est la chose du monde la plus facile à preparer. On n'a qu'à remplir un bol de Rice Krispies Kelogg, à verser dessus du lait ou de la crème et à ajouter des fruits. Et voilà ! Servez-vous ! Des protéines, de l'énergie, des vitamines — tout cela dans un mets délicieux.

Tout le monde aime les Rice Krispies parce qu'ils sont une céréale différente. Des bulles de riz rôties qui craquent réellement dans le lait ou la crème. Délicieux pour le déjeuner. Splendide pour le souper des enfants — et si hygiénique, si facile à digérer !

Demandez simplement à votre épicier la boite rouge et verte. Les Rice Krispies sont toujours mis dedans sortant du four — et protégés par un sac intérieur en waxtite. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario. **Qualité garantie.**



DEBAT SUR UN NOUVEAU REGLEMENT

(Suite de la page 3)

l'échevin Lacroix a annoncé qu'il proposerait un amendement.

Le choix des soumissions pour les uniformes des pompiers et des constables a pris une bonne partie du temps de la séance. On trouvera, plus bas, la liste des soumissions acceptées.

Le comité commence ses délibérations à 4 h. 20, sous la présidence de l'échevin P.-H. Bédard. Le maire ne vient prendre sa place que quelques minutes plus tard.

M. André Taschereau, C. R., comparait devant le comité ,tout d'abord, en compagnie de MM. J.-W. Lemay et Paul Bardou, épiciers-bouchers, pour s'opposer au nouveau règlement, concernant les bouchers, qui vient d'être passé par la ville. Ce règlement décrète qu'une boucherie devra être séparée complètement d'une épicerie par une cloison.

M. TASCHEREAU. — "En vertu du règlement actuel, un boucher a le droit de vendre dans son étal, outre la viande, les légumes, les fruits, du beurre, de la crème, du lait, etc... Ce sont là des épiceries. Or, pourquoi ne permettrait-on pas à un épicier, par le nouveau règlement, de vendre de la viande, sans être obligé de faire installer une cloison. En d'autres termes, on permet à un boucher d'être épicier en même temps, mais on ne permet pas à un épicier d'être boucher".

Une discussion s'ensuit. M. Taschereau dit qu'à New-York, à Montréal ou à Toronto, il n'y a pas de règlement de ce genre. Il affirme que le règlement passé en première lecture n'a pas été suffisamment mûri et qu'il fait reculer la ville à quarante ans en arrière. Il soumet que la ville devrait préparer un règlement qui serait plus dans l'intérêt de la population.

Le maire demande à MM. Lemay et Bardou s'ils seraient prêts à payer une double licence pour la boucherie et l'épicerie. MM. Lemay et Bardou répondent dans l'affirmative.

Les délégués partis, le comité délibère sur la question.

L'échevin Drolet affirme qu'il s'agit de faire observer non pas un nouveau règlement mais un règlement qui existe depuis vingt ans. Il s'étonne, aussi, de voir que MM. Bardou et Lemay sont les seuls à protester, contre ce règlement, qui a été préparé après entente avec l'Association des marchands-détaillants.

Les échevins Carmichael, Dinan, Lacroix, Gosselin, Jobin et Boutet prennent aussi part au débat.

Le comité décide de maintenir le règlement, mais l'échevin Lacroix annonce qu'il proposera un amendement à l'effet que les épiciers ne soient pas obligés de construire une cloison, s'ils veulent faire le commerce de viande, mais de se munir tout simplement d'un comptoir frigorifique.

Le comité décide de demander des soumissions pour les uniformes des inspecteurs du département de santé.

Dans une lettre adressée au comité, l'ingénieur en chef, M. Edouard Hamel, informe les échevins qu'il faut retrancher $500. du contrat de la Eastern Canada Steel, pour la superstructure du pont de l'avenue Parent, à la suite de certaines modifications apportées aux plans en rapport avec les approches du futur pont. La compagnie consent à cette diminution, mais les échevins veulent demander des précisions à l'ingenieur en chef sur ce que comporte cette modification et quel montant elle représente exactement. La décision du comité, à ce sujet, est renvoyée à la semaine prochaine. Le contrat de la Eastern Canada Steel était d'environ $60,000.

Le comité se trouve dans l'impossibilité d'accorder les contrats pour la construction d'une étable municipale, à Saint-Malo, et d'un poste de police, à Limoilou. Ces constructions vont se faire avec l'aide de l'argent du chômage, et la ville n'a pas encore été informée du délai qui lui sera accordé. Il faut donc ajourner l'octroi des contrats jusqu'à ce que la ville ait reçu des nouvelles officielles des gouvernements.

Le comité décide de demander des soumissions pour la démolition de la propriété de M. Racine, l'hôtel Delmonico, au coin des rues Saint-Paul, Saint-Pierre et Sault-au-Matelot.

La séance se termine par l'examen des échantillons envoyés par les soumissionnaires pour les uniformes, les chaussures, les bottes, etc... dont les pompiers et les constables ont besoin pour la prochaine saison. Ces échantillons ont été placés dans la salle du conseil, et les échevins se font eux-mêmes experts pour palper des pièces d'étoffe, des bottines, des casquettes,, etc... et se prononcer sur leur valeur. Finalement le choix des membres du comité se partage comme suit entre les divers soumissionnaires:

CONSTABLES

Bottines 2
Joseph Charland $4 la paire
Bottes de caoutchouc
T.-D. Dubuc $2.87 la paire
Uniformes
Hubert Simard $15.30
Pantalons (2 sortes)
Hubert Simard $4.25 et $4.55 la paire
Manteaux-imperméables
T.-D. Dubuc $7.27 chacun

POMPIERS

Bottines
Lucien Miller $3.25 la paire
Uniformes
Elias Thivierge $15.15
Casquettes
Myrand & Pouliot $2.15 chac
Couvertures de caoutchouc blanc pour casquettes:
Myrand & Pouliot 34 cts chac.
Chemises de flanelle bleue:
Adélard Laliberté $2.55
Salopettes
Télesphore Simard $1.94

Il faut habiller 140 constables et 230 pompiers et ramoneurs de cheminées. Le choix de ces soumissions devra être approuvé par le conseil, ce soir.

Le comité s'ajourne un peu après 7 heures.

GUERRE AUX COMMUNISTES DANS ROUYN

(Suite de la page 3)

21 hommes et 2 femmes, ont été arrêtées depuis la manifestation de dimanche dernier. Au cours de la journée de lundi, un homme a été arrêté. Mardi, deux autres communistes ont été mis sous arrêts. Poursuivant toujours leurs recherches les détectives ont mis la main, mercredi dernier, sur 16 hommes et une femme qui habitaient un petit camp en-dehors des limites de la ville de Rouyn. Dix-neuf individus sont actuellement détenus à la prison et quatre autres sont sortis moyennant un cautionnement personnel de $500. La plupart de ces prisonniers sont des étrangers venus s'établir au Canada il y a quelques années seulement. Quatre autres mineurs ont été arrêtés mais relâchés immédiatement.

Le major Lambert nous a dit que ces premières arrestations avaient eu un effet très salutaire. Elles serviront à débarrasser les cantons miniers de l'Abitibi d'une foule d'indésirables. Un grand nombre de ces personnages ont pris la fuite et aujourd'hui Noranda et Rouyn se trouvent délivrés de tous ces fauteurs de désordre.

L'officier Turnbull est en charge du détachement des détectives provinciaux à Rouyn.

L'AIDE AUX INDIGENTS

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 6. — Le comité des indigents, maintenant en charge de l'organisation des cuisines municipales s'est mis à l'œuvre dès mardi pour installer celle-ci au plus tôt.

L'échevin Omer Blais, président du comité, accompagné du Maire Forest et de l'échevin Fred Gélinas, s'est rendu, au cours de la matinée, auprès des Sœurs Grises, pour obtenir que deux ou trois religieuses s'occupent de la préparation des aliments et du travail de la cuisine proprement dit, dans une des salles de l'immeuble des Sœurs de la Ste-Famille, rue Marquette.

MARCHE DES BESTIAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 6. — Il n'y avait que 32 bêtes à cornes et 509 porcs en vente mercredi matin, sur les deux marchés locaux, ce qui n'a pas été suffisant pour qu'on puisse établir des cotations officielles.

Trois cent quatre-vingt-cinq têtes de bétail ont été reçues à date pour être exportées. Deux wagons de bestiaux sont partis pour l'Angleterre à bord du "Manchester Brigade".

Les porcs n'ont pas changé de prix. La plupart des livraisons faites ce matin sur ce marché consistaient en animaux vendus antérieurement sur contrats. Pour le bacon, la boucherie et les légers, on payait $5 (nourris et abreuvés).

INNOVATION AU MANITOBA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 6. — L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a annoncé qu'une législation serait introduite à l'Assemblée législative dans le but de classer comme utilité publique de la province la production, la distribution et la vente du lait, et d'assujettir cette utilité au contrôle du bureau municipal et à celui des utilités publiques.

La loi qui sera adoptée ne serait en force qu'un an durant.

Stone & Webster a gagné 24 cents par action durant le premier trimestre de 1932.

EMOI A CHAPEI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Changai, 6.— Des soldats japonais ont traversé le ravin de Soo-Chow dans la zone internationale de Chapei et on a craint un temps qu'il y eut fraction avec le 31e de l'infanterie américaine, qui patrouillait ce secteur.

Les officiers américains ont réussi à arrêter les Japonais. Ceux-ci ont déclaré qu'ils poursuivaient des Chinois qui leur avaient tiré des cailloux de l'autre côté du ravin. Après de brèves délibérations les Japonais se sont retirés.

Une Superbe Carpette Congoléum Sceau d'Or peut être vôtre *Gratis*

Voici pour vous une excellente occasion d'apprendre à apprécier les avantages qu'offre une Carpette Congoléum Sceau d'Or *véritable*, au point de vue beauté durabilité, économie et satisfaction générale . . . *et cela sans avoir à débourser un sou.*

Dans la vitrine de votre marchand de Congoléum local vous verrez exposée une Carpette Congoléum. Sous le *Sceau d'Or* qui identifie cette carpette comme étant une Congoléum *véritable*, un numéro inconnu a été caché.

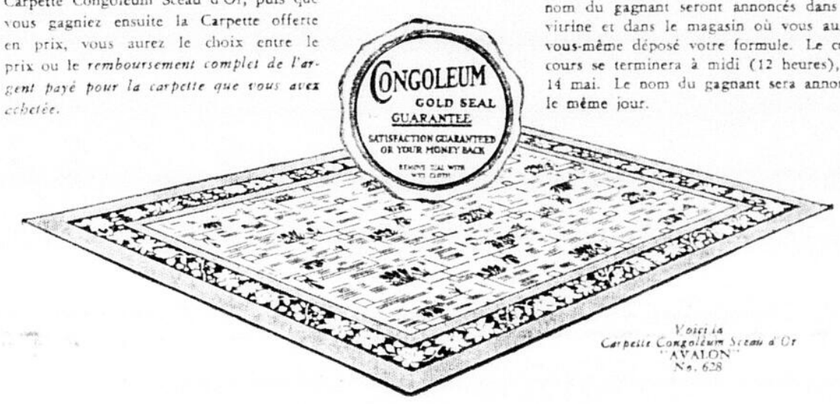
Si vous pouvez deviner quel est ce numéro, ou si celui que vous donnez se rapproche le plus du numéro caché, le marchand vous remettra ABSOLUMENT GRATIS la carpette offerte en prix.

Ce concours ne comporte ni obligation d'acheter quoi que ce soit, ni conditions compliquées à remplir. Tout le monde a une chance égale de remporter le prix. Tout ce que vous avez à faire, c'est de vous présenter au magasin où la carpette est exhibée, de demander une formule d'entrée et d'y inscrire votre numéro.

Toutefois, pendant que vous serez là, nous vous engageons à examiner les superbes Carpettes Congoléum Sceau d'Or que votre marchand a en magasin, et à songer au plaisir que vous procurerait la possession de la carpette offerte en prix.

OFFRE SPECIALE. Si, *durant la période de ce concours*, vous achetez une véritable Carpette Congoléum Sceau d'Or, puis que vous gagniez ensuite la Carpette offerte en prix, vous aurez le choix entre le prix ou le *remboursement complet de l'argent payé pour la carpette que vous avez achetée.*

Les FORMULES D'ENTREE peuvent être déposées au magasin où la carpette est exposée. Le résultat de ce concours et le nom du gagnant seront annoncés dans la vitrine et dans le magasin où vous aurez vous-même déposé votre formule. Le concours se terminera à midi (12 heures), le 14 mai. Le nom du gagnant sera annoncé le même jour.



Voici la Carpette Congoléum Sceau d'Or "AVALON" No. 628

CARPETTES CONGOLEUM
SCEAU D'OR
Les meilleures valeurs au monde en décoration intérieure

CONGOLEUM CANADA LIMITED - MONTREAL

DISTRIBUTEURS
En gros seulement, pour la ville et le district des Rugs et Carpettes.
CONGOLEUM
JAMES BISSET & CO.
181-183, ST-PAUL TELEPHONE : 2-2730

Rugs et Carpettes
CONGOLEUM
Un choix complet. Tant en patrons qu'en grandeurs.
Marceau & Fils
LIMITEE
66, RUE ST-JOSEPH
Tél : 6176
Il sera de votre intérêt de venir nous voir pour les différentes pièces de votre maison.

142 St-Joseph
COMPAGNIE **P.T. LEGARÉ** LIMITEE
273 St-Paul

Assortiment complet de RUGS et CARPETTES CONGOLEUM
T.-D. DUBUC
214-218 St-Jean Tél. 2-1718
Nous tenons les grandeurs et les dessins pour plaire à tous les goûts.

Vous trouverez à mon magasin un choix considérable de tous les modèles de Rugs et Carpettes CONGOLEUM
J.-W. CANTIN
446, Rue ST-JOSEPH.
Tél : 8007

Venez voir notre assortiment de carpettes
CONGOLEUM
JOS. THIVIERGE
135 ST JOSEPH QUEBEC
Les grandeurs, dessins et prix ne pourront que fortement vous intéresser.

Venez choisir vos Carpettes "Congoleum" à notre magasin
I.-A. FORTIN Enr.
123 rue St-Joseph
Ainsi que toutes vos couvertures de Planchers et garnitures de maisons aux prix de FORTIN.

VÊTEMENTS FASHION-CRAFT, À LA MODE • BEAUX TISSUS • INCOMPARABLE QUALITÉ



COUPE IMPECCABLE
DESSINS EXCLUSIFS

Taillés dans les meilleurs tissus par des maîtres dans l'art de la coupe, les vêtements Fashion-Craft s'imposent au choix de l'homme qui s'habille bien.

COMPLETS
FASHION-CRAFT
à partir de $22.50

Les doublures en celanese des vêtements Fashion-Craft sont imperméables à la transpiration. Elles durent aussi longtemps que le complet.

Nouveaux modèles de ROBES en laine pour automobiles. .....
$5.00, $5.75, $6.75, $8.50, $10.50, $13.00 et $16.00

BERETS et CRAVATES dernières nuances et tricots ... ...
$1.49 les deux morceaux

BERETS simples ... ...
29c à 95c

CASQUETTES en tweed pour enfants ... ...
49c à $1.50

CHAPEAUX en tweed ... ...
95c, $1.25 et $1.45

Nouvel assortiment de CHAPEAUX pour Hommes. ....
$1.95 et plus

BORSALINOS AUTHENTIQUES

Pas plus cher qu'ailleurs

Un lot de COMPLETS Fashion Craft désassortis ... ...
$11.50

J.-B. Laliberté LIMITÉE

145, Rue St-Joseph — Québec

M. LAVERGNE DE RETOUR A LA CHAMBRE

(Suite de la 1ère page)

tant les dispositions de tout statut ou de toute loi,

a—conclure des accords avec n'importe laquelle des provinces concernant les mesures de secours à y appliquer;

b—accorder une aide financière à n'importe quelle province au moyen de prêt, d'avances de fonds de garanties ou autrement;

c—(prendre toutes autres mesures qui, à sa discrétion, peuvent être jugées nécessaires ou recommandables pour protéger le crédit et la situation financière du Dominion ou de l'une de ses provinces;

d—(prêter ou avancer des fonds à quelque corps public, corporation ou entreprise publiques, ou garantir le paiement de fonds par les susdits).

3o—Sans restreindre la généralité des termes de l'article précédent et nonobstant dispositions de tout statut ou de toute loi, le gouverneur en son conseil peut

a—prescrire les secours, entreprises et ouvrages spéciaux dans les parcs nationaux du Canada et la continuation, pendant la période qui peut être nécessaire et recommandable, des mesures de secours déjà commencés et maintenant poursuivis aux frais du Canada, par la commission de secours de la Saskatchewan dans les parties de la Saskatchewan frappées de sécheresse;

b—aider à solder le coût de la vente et de la distribution des produits des champs, de la ferme, de la forêt, de la mer, des fleuves et rivières, et des mines;

c—prendre toutes autres mesures jugées nécessaires ou recommandables pour l'exécution des dispositions de la présente loi.

4o—Le gouverneur en son conseil peut, à même le fonds du revenu consolidé du Canada, payer les deniers qui peuvent être nécessaires pour la totalité ou chacune des fins de la présente loi.

5o—Le gouverneur en son conseil a plein pouvoir de rendre tous arrêtés et d'établir tous règlements qui peuvent être jugés nécessaires ou désirables pour accomplir les fins et satisfaire à l'intention de la présente loi.

6o—Tous arrêtés et règlements du gouverneur en son conseil ont force de loi et peuvent être modifiés, entendus ou révoqués par un arrêté ou règlement subséquent; mais si un arrêté ou règlement est modifié etendu ou revoqué, ni son application antérieure ni quoi que ce soit de regulièrement effectué sous son empire ne doit être atteint de ce chef, et nuls droits, privilèges, obligations ou responsabilités acquis, nés, à naître ou contractés sous son regime ne doivent être atteints par cette modification, extension ou révocation.

7o—Tous les arrêtés en conseil rendus et les règlements établis en exécution des dispositions de la présente loi doivent être déposés devant la Chambre des Communes immédiatement après qu'ils ont été rendus ou établis, si le Parlement est alors en session, ou, s'il ne l'est pas, dans les quinze premiers jours de la session alors prochaine.

8o—Dans les quinze premiers jours qui suivent l'expiration de la présente loi ou, si le Parlement n'est pas en session à cette époque alors dans les quinze premiers jours de la session prochaine, un rapport doit être déposé devant le Parlement contenant un état complet et exact des deniers dépensés, des garanties données et des obligations contractées sous le régime de la présente loi.

9o—La présente loi prend fin le trente-et-unième jour de mars 1933, et toute obligation ou engagement contracté ou créé sous l'autorité de la présente loi avant le trente-et-unième jour de mars 1933 peut être acquitté et exécuté à même le fonds du revenu consolidé nonobstant l'expiration de la présente loi à la dite date.

Dès que la routine fut expédiée, la Chambre se forma en comité plénier pour étudier la résolution du chômage de l'hon. M. Gordon et M. le Vice-Président Armand LaVergne, héros d'une manifestation au début de la séance, prit le fauteuil.

La discussion sur la résolution Gordon recommença.

M. Pierre CASGRAIN (Charlevoix-Saguenay). — "Il y a quelque temps, j'ai demandé au ministre de l'Agriculture si les cultivateurs de la province de Québec, qui veulent avoir des graines de semence, peuvent compter sur le gouvernement du Dominion. J'ai écrit au ministre à ce sujet depuis. Au cours du débat sur le budget, l'hon. député de Dorchester (M. Onésime Gagnon) a prononcé un admirable discours, dans lequel il a demandé au gouvernement d'aider les cultivateurs de l'est du Canada comme il a aidé ceux de l'ouest. Les fermiers de Québec souffrent de la crise et je demanderais au ministre du Travail quelle politique il entend adopter pour aider notre classe agricole dans Québec?"

L'hon. M. W.-A. GORDON.—"La question de l'hon. député de Charlevoix est juste et appropriée. Le gouvernement du Dominion a aidé les cultivateurs de l'Ouest en leur fournissant des graines de semence par l'entremise des gouvernements des provinces. Si la situation est telle dans Québec que le gouvernement provincial ne soit pas capable de faire face aux demandes et qu'une requête est faite à l'autorité fédérale, elle sera prise en juste considération."

L'hon. M. Ernest LAPOINTE. — "L'hon. ministre du Travail (M. Gordon) vient d'indiquer qu'il est prêt à considérer la demande des cultivateurs de Québec. J'ai dit l'autre jour que j'étais informé que le département de l'Agriculture de Québec avait fait une requête au ministre de l'Agriculture d'Ottawa et qu'après l'échange de plusieurs lettres, ce dernier avait déclaré qu'il ne pouvait rien faire. Je suis informé que le sous-directeur du chômage de Québec, M. Michel Guimont, a fait une requête semblable à M. Hereford, directeur fédéral du chômage, et que la réponse a été qu'Ottawa ne pouvait aider les cultivateurs de Québec en leur assurant des graines de semence. Que faut-il faire pour que le gouvernement fédéral considère favorablement un moyen d'aider les cultivateurs de Québec comme il a aidé ceux des autres provinces?"

L'hon. M. GORDON. — "Si des représentations sont faites au gouvernement de Québec que la situation exige son intervention, il n'y a pas de doute que si nous recevons ensuite une demande, elle sera traitée avec justice. La même considération serait accordée à n'importe quelle province."

L'hon. M. LAPOINTE. — "Alors, la province doit plaider pauvreté et misère pour que les cultivateurs de Québec reçoivent des secours du gouvernement du Dominion?".

M. Pierre CASGRAIN (voyant que le ministre garde le silence).—"Pas de réponse?"

M. W.-W. KENNEDY (cons., Winnipeg, se tournant vers le Vice-Président Armand LaVergne).—"Avant de faire quelques observations sur la résolution, comme un des plus jeunes députés de cette Chambre, M. le Président (M. LaVergne), je veux vous dire combien nous sommes heureux de vous revoir présider de nouveau aux délibérations du comité. En exprimant mon plaisir de votre retour à la santé et à vos travaux parlementaires, je crois que je suis l'interprète de tous les membres de cette Chambre."

Plusieurs DEPUTES.—"Très bien, très bien."

M. KENNEDY.—"C'est un véritable plaisir, M. le Président, de vous voir revenu et en si bonne santé." (appl.)

Le député de Winnipeg parle du chômage et de la situation. Il est très optimiste et conclut en disant que le Canada a déjà connu de mauvais jours mais que ses citoyens ont su montrer encore cette année toute leur vaillance, grâce aux belles qualités des races qui forment notre population.

M. KENNEDY. — "Nous sommes d'origines anglaise, écossaise, irlandaise, gauloise. Nos ancêtres sont venus des meilleurs pays du monde."

L'hon. M. P.-J. VENIOT.—"L'hon. député de Winnipeg (M. Kennedy) a oublié une des plus importantes races."

M. KENNEDY.—"Je suis en effet très heureux d'inclure avec les autres la magnifique race française."

M. Pierre CASGRAIN.—"Les Canadiens-Français, l'avant-garde du Canada."

ORDINATIONS HIER A SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la page 3)

Henri Dugal, maître de chapelle, M. J.-Arthur Bernier, organiste de la paroisse, présidait à l'orgue.

A L'Evangile, Mgr J.-E. Laberge, P. D., curé de St-Jean Baptiste, présenta, dans une très intéressante allocution, les hommages de ses paroissiens à Mgr Villeneuve. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire le texte de Mgr Laberge, que voici :

"Excellence,

"Nous attendions avec un pieux empressement "ce jour que le Seigneur a fait" et qui nous permet de livrer nos âmes à la joie. A mesure qu'il approchait les heures semblaient couler plus lentement : on eut dit parfois que le temps avait suspendu son vol. Il nous tardait de mêler nos voix à celles qui, de toutes parts autour de nous, vous ont jusqu'à présent acclamé, de vous dire notre estime, notre respect et notre affection, et de vous donner l'assurance de notre entière soumission et de notre plus loyale coopération.

"La Providence, en ces derniers mois, ne vous a pas ménagé les sacrifices ; deux fois en moins de deux ans, elle vous a demandé de généreuses séparations : il vous a fallu d'abord quitter Ottawa et votre cher Scholasticat, où vous avez passé de belles années dans l'exercice d'un brillant et fécond apostolat ; vous avez dû ensuite vous éloigner de vos diocésains de Gravelbourg que rattachaient à votre personne les liens particulièrement étroits d'un amour consacré par l'épreuve et fortifié par la reconnaissance.

"A Québec, comme à Gravelbourg, vous êtes entré en conquérant ; vous avez conquis tous les cœurs. Nous sommes heureux de saluer et de recevoir "Celui qui vient à nous au nom du Seigneur".

"Comme le divin Maître dont vous êtes le représentant, vous "passez parmi nous en faisant le bien", puisque, non content de nous honorer de votre présence, vous voulez encore nous faire entendre votre parole toujours pleine de lumineuses et salutaires leçons, bénir nos personnes, nos familles et nos oeuvres, et en même temps élever deux enfants de cette paroisse à l'éminente dignité du sacerdoce. Nous garderons de cette première visite à St-Jean-Baptiste un reconnaissant et durable souvenir.

"Excellence, vous êtes le chef de ce diocèse et le pasteur de nos âmes ; vous dirigerez avec sûreté nos pas "par le chemin de la paix" vers les riches pâturages où s'alimente la vie spirituelle "dans la justice et la charité de la vérité".

"L'auteur inspiré du Cantique avait sans doute bien des fois aperçu dans le lointain, sous les feux du soleil, les gracieux troupeaux de chèvres alertes qui passaient sur les flancs de la montagne de Galaad, et il en fit une figure pour symboliser la chevelure, c'est-à-dire les pensées et les aspirations toutes célestes de l'épouse du divin Salomon. Il se détachait des arbres de Galaad une résine odorante qui dorait les toisons et les pénétrait de ses parfums. C'était la montagne bénie au sommet de laquelle se dressait en guise de monument "le monceau du témoignage" par où Jacob et Laban avaient voulu perpétuer la mémoire de leurs mutuels serments d'inviolable fidélité.

"Excellence, avec vous et à votre suite, entraînés par vos enseignements et vos exemples, nous gravirons les hauteurs de la foi "qui agit par la charité" ; nous nous efforcerons de monter toujours plus haut dans la piété, l'amour, le fidèle accomplissement du devoir et de la sainte volonté de Dieu, dans l'ascension de cette montagne divine dont le couronnement est Celui-là même qui est venu en ce monde pour rendre, au prix de son sang et de sa vie, comme le firent plus tard les martyrs, "témoignage à la vérité".

CUTICURA

LE SYMBOLE DE PURETÉ

A ceux qui apprécient la qualité dans les préparations de toilette

Le Savon, parfumé et pur, lave et protège; l'Onguent, antiseptique et cicatrisant, annihile les éruptions et démangeaisons; le Talc, donne une odeur agréable à la peau.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Dépositaires Canadiens: J. T. Wait Company, Ltd., Montréal. Essayez la Crème à Barbe Cuticura.

11

qu'il fasse descendre abondamment sur nos âmes le baume salutaire de sa grâce, qu'il les colore de ses dons et nous fasse répandre partout autour de nous, en nous appliquant à l'imiter, la bonne odeur de ses vertus et de nos exemples d'édification. Nous répondrons ainsi, Excellence, à votre coeur de père et à votre zèle d'apôtre ; nous serons ici-bas votre joie, là-haut votre couronne.

"Daigne le Ciel vous conserver pendant de longues années à la tête de l'Eglise de Québec. S'il exauce nos prières, votre ministère sera fructueux et rempli des plus douces consolations, jusqu'au jour où, pasteur et troupeau, toujours unis dans une même pensée et dans un même amour seront à jamais transfigurés et "consommés dans l'unité" sur la Sainte Montagne, l'éternelle Galaad de sa gloire.

Mgr l'Archevêque répondit d'abord aux hommages des paroissiens de St-Jean Baptiste présentés par leur dévoué pasteur, et commenta la fête d'ordination qui avait lieu dans l'église paroissiale. Voici le texte de l'allocution prononcée par Mgr Villeneuve.

"Je suis particulièrement sensible aux paroles pleines de dévouement et d'affectueux respect que vient de m'exprimer Mgr votre curé. Ces nouvelles paroles ne sont du reste que l'écho prolongé de ce discours magnifique par lequel il m'exprimait au premier jour de mon arrivée parmi vous, en même temps que ses sentiments à lui, les sentiments du clergé, et de tout le troupeau chrétien de cet admirable diocèse.

"Je m'attendais bien, mes chers frères, à trouver dans votre paroisse, l'une des plus anciennes, l'une des plus belles et des plus fécondes, un témoignage égal à cette affection respectueuse que vous portez à votre pasteur, et ce témoignage, je le trouve d'abord ce matin dans cette présence si nombreuse en votre église paroissiale. Je le trouve dans cette piété qui flotte pour ainsi dire entre ces murs, et je le trouve dans cette magnifique fête d'ordination sacerdotale qui permet à votre évêque d'élever à la prêtrise deux de vos enfants.

"Combien je suis touché du spectacle, des sentiments qu'il fait naître en mon coeur d'évêque, et combien je vous remercie d'avoir souligné les sentiments que je puis lire dans tous les yeux en un langage aussi expressif que distingué.

"Pour ne pas prolonger une cérémonie déjà longue elle-même, je me contenterai, maintenant que je vous ai remerciés de l'affection que vous me portez, de vous exposer en deux mots le sens profond et large de la cérémonie à laquelle vous assistez présentement.

"Notre divin Sauveur, mes chers frères, en quittant la terre pour monter à la droite de son père, mystère que nous célébrons aujourd'hui, n'a pas abandonné la terre. Il a voulu se prolonger ici-bas par l'Eglise, et il a donné deux marques de son prolongement. Il a voulu d'une part demeurer en sa substance sous les espèces du pain et du vin dans le sacrement d'amour, la Sainte Eucharistie, et par là il voulait en même temps prolonger ici-bas le mystère de la Croix. Ce que je voudrais vous faire remarquer en second lieu, c'est la présence d'amour prolongée jusqu'à la fin des siècles ici-bas. Le sacrement d'amour est incomplet s'il n'est pas soutenu par le sacerdoce. Notre-Seigneur nous a laissé ses sacrements, son Eucharistie, qui n'est autre chose que lui-même, mais il nous a laissé aussi son autorité, sa puissance, son pouvoir de consacrer l'hostie, de la présenter à Dieu, d'offrir le sacrifice de la messe, et ainsi de perpétuer dans tous les temps et dans tous les lieux de la terre, le sacrifice du Calvaire, par le ministère du prêtre.

"Bien chers frères, l'Eglise vraie, la nôtre, confère à ses prêtres le pouvoir, la puissance d'offrir le saint sacrifice, et par là-même de consacrer le pain et le vin. Ces deux mystères sont inséparables. La Sainte Eucharistie et le Sacerdoce sont si étroitement liés que l'Eglise veut que la cérémonie par laquelle l'Evêque donne le pouvoir de consacrer au levite soit au milieu du sacrifice de la messe".

Mgr Villeneuve donne ensuite d'intéressantes explications sur les différentes cérémonies qui se déroulent au cours d'une ordination, puis s'adresse aux familles des nouveaux ordonnés. "Et vous, bien chères familles des nouveaux prêtres, vous avez fourni à l'autel la meilleure contribution que des parents peuvent faire au sacerdoce en présentant le fruit de leur sang, les fibres de leur coeur, pour le présenter au Pontife qui en fera, par les onctions sacerdotales, un autre Christ que Notre-Seigneur a revêtu de son pouvoir et de son autorité. Voilà le mystère que nous célébrons ce matin, avec l'ordination ; c'est l'offrande que des familles ont faite à Dieu de leurs enfants, et Dieu les transforme en prêtres comme le pain, par la consécration, est transformé en Jésus-Christ.

"Voilà les pensées qui nous viennent au jour d'une ordination dans un milieu paroissial sous les yeux des familles qui ont fourni à Dieu des prêtres. La leçon qui se dégage est celle-ci : c'est de contribuer à donner à Dieu des prêtres, de donner à ceux qui n'en ont pas les moyens de se préparer au sacerdoce, de donner à l'Eglise l'occasion de se trouver de saints prêtres qui puissent continuer le mystère de notre divin sacrifice. Vous le comprenez, la prière, l'esprit chrétien des foyers, des paroisses sont les leçons que je voudrais dégager des cérémonies de ce matin. Que ce soit votre résolution, mères de familles, et vous parents chrétiens, de continuer à honorer Dieu dans ses prêtres. De même que vous voulez l'honorer dans l'hostie, dans les fleurs que vous donnez pour orner les autels, donnez de vos sacrifices, de vos dons pour orner le sacerdoce en trouvant à l'Eglise des prêtres qui remplissent leurs fonctions sacerdotales, et pour que le monde soit couvert de prêtres, de prêtres qui continuent l'oeuvre de sanstification de notre divin Sauveur.

"Voilà la leçon que je voudrais vous laisser, c'est le voeu que je fais, voeu le plus ardent de mon coeur, voeu que j'offre à Notre-Seigneur par Marie, sa sainte Mère, pour qu'elle sème à pleines mains les vocations sacerdotales qui feront votre richesse et votre gloire ici-bas en même temps que votre bonheur éternel".

TRAGEDIE DE L'AUTO

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 6. — Une fillette de six ans et demi, Eilleen Young, enfant de M. George Young, demeurant sur la ferme Brault, chemin de Bromptonville, a eu une mort tragique mardi matin quand elle a été frappée par une automobile à l'heure ou elle s'en allait à l'école, vers neuf heures moins quart.

La mort fut instantanée et l'ambulance Lord, mandée sur les lieux en même temps que le Dr W.-E. Hume, transporta la petite victime à la morgue. Le Dr Hume a constaté une fracture du crâne entre autres blessures. L'enquête du coroner a eu lieu mardi soir, présidée par le notaire Léonidas Bachand.

POUVOIR FLOTTANT

"La Promenade de Votre Vie!

Je vous invite à la faire demain"



"C'est la promenade au Pouvoir Flottant", dit W.-P. Chrysler. "La plus grande sensation automobilistique actuelle".

Je veux vous faire faire une promenade dans un automobile au Pouvoir Flottant.

Je veux que vous sachiez les choses étonnantes que peut faire un automobile au Pouvoir Flottant.

C'est pourquoi je me joins à tous les vendeurs de Plymouth, De Soto, Dodge et Chrysler au Canada pour vous inviter à faire une promenade au Pouvoir Flottant demain ou n'importe quel jour la semaine prochaine.

Je ne pourrais vous décrire une promenade au Pouvoir Flottant. Personne ne peut le faire. C'est quelque chose qu'il faut sentir et expérimenter.

Mais je vous promets une surprise et une émotion.

Imaginez, si vous le pouvez, un automobile sans vibrations. Prenez l'automobile au roulement le plus doux que vous ayez jamais conduit. Multipliez cette douceur par deux ou plus. Vous aurez alors une idée de la douceur du Pouvoir Flottant, de la flexibilité du Pouvoir Flottant. Une conduite tellement facile que vous n'avez jamais rien rêvé de semblable.

Vous pouvez jouir d'une performance comme celle-là dans seulement quatre automobiles— le Plymouth, le De Soto, le Dodge et le Chrysler. Parce que le Pouvoir Flottant est exclusif.

Naturellement, la compétition fait beaucoup de réclame au sujet de la douceur du roulement. Mais que prouvent leurs prétentions ? Essayez de le découvrir vous-même.

Essayez un automobile au Pouvoir Flottant. Puis allez dans une autre qui ne l'a pas. Vous constaterez une énorme différence.

J'ai dit maintes fois qu'un automobile qui n'a pas le Pouvoir Flottant est démodé. C'est exactement ce que je voulais dire. Et je sais que vous en conviendrez avec moi quand vous aurez essayé l'un de nos automobiles au Pouvoir Flottant.

Je vous conseille donc fortement à faire une promenade dans un automobile au Pouvoir Flottant, pendant la Semaine de Démonstration du Pouvoir Flottant au Canada. Prenez le volant de n'importe quel automobile au pouvoir flottant, comme mon invité. Promenez-vous pendant quinze minutes et vous voudrez vous promener pendant une heure. Pendant un jour. Telle est l'impression que vous fait le Pouvoir Flottant. Faites une promenade au Pouvoir Flottant. Vous verrez.

• • • • •

"Je suis de 100 pour cent de l'avis de M. Chrysler. Et tout vendeur de Plymouth, De Soto, Dodge et Chrysler au Canada est prêt à prouver la vérité de ses déclarations !"

Président, Chrysler Corporation of Canada Limited.

Une démonstration dans tout le pays du POUVOIR FLOTTANT

commencera demain et se continuera toute la semaine prochaine. Des milliers et des milliers d'automobilistes canadiens prendront part aux plus grandes et aux plus convaincantes démonstrations d'automobiles qui aient jamais été faites—celles de la promenade au Pouvoir Flottant.

Naturellement, vous êtes invité. Cordialement invité. Vous, votre famille et vos amis.

Vous n'avez qu'à demander à n'importe quel vendeur de Plymouth, de DeSoto, de Dodge ou de Chrysler une promenade au Pouvoir Flottant. Ou si vous le préférez, faites cette promenade avec l'un de vos amis qui possède un automobile au Pouvoir Flottant.

Vendeurs Autorisés des Automobiles Chrysler et De Soto:

COUTURE MOTOR SALES — 93, Côte d'Abraham, Québec
QUEBEC DONNACONA AUTO SALES Limited — 491, rue St-Valier, Québec
QUEBEC DONNACONA AUTO SALES Limited — Donnacona, Qué.
VENDEUR ASSOCIE
GARAGE GOSSELIN, — 105, rue St-Georges, Lévis, Qué.

Vendeurs Autorisés des Automobiles Dodge et Plymouth:

MORISSET & FRERE
316 RUE ST. JOSEPH, QUEBEC TELEPHONE 9237

Achetons avec Confiance de nos Marchands Locaux

QUI FONT FRUCTIFIER DANS NOTRE VILLE L'ARGENT DE NOS ACHATS !

LE DEVOIR de chaque citoyen est de contribuer à la prospérité de la ville qu'il habite, et c'est également son intérêt. Il est logique, urgent et indispensable d'encourager ceux des nôtres qui depuis des années ont mérité la confiance du public par leur honnêteté dans les affaires. Quelqu'un qui a à coeur ses propres intérêts achetera de nos marchands locaux, ils ont toujours en magasin la marchandise voulue pour bien vous servir et ils ne prennent jamais sur le prix de vente des profits exagérés, ils vous offrent dans la majorité des cas une marchandise au moins égale en qualité à celle que vous croyez acheter à meilleur compte d'une maison qui vient de l'étranger. Méfiez-vous également des colporteurs et des maisons d'en dehors de la ville vendant par catalogue, n'oubliez pas que chaque sou dépensé à l'étranger ne revient pas.

Vous devez toujours acheter de préférence dans les magasins dont les propriétaires demeurent en ville où ils y font fructifier les revenus de leur commerce pour le plus grand bien de la communauté. Accordez votre patronage aux marchands Québecois. Les annonceurs dans cette page ne vous tromperont jamais, ce sont tous de vos compatriotes achetez chez eux et chacun de vos sous sera alors bien placé. Vous en retirerez le maximum de rendement et vous collaborerez à la prospérité de Québec.

MERCERIES pour HOMMES

Chemises de Fantaisie

Très beau choix de dessins ou en couleurs unies, deux faux-cols séparés ou à même. Pointures 13½ à 16.. **$1.00 à $2.50**



CHEMISES spécialement faites pour hommes de forte taille, dessins de fantaisie, avec deux faux-cols. Pointures 16 à 19. ..... **$2.50**

CRAVATES pour faire le noeud, en des dessins pour appareiller les chemises ci-dessus..... **.29 à $1.50**

SPECIAL EXTRAORDINAIRE

700 CRAVATES en noir tricotée, style pour faire le noeud ; superbe variété de dessins et teintes. Venez les voir et vous les achèterez à la douzaine. L'unité 19c ou ..... **3 pour .50**

CEINTURES en cuir de couleurs assorties. Prix ..... **.50 à $2.50**

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

TELESPHORE SIMARD

SI LE BEAU !
SI LA QUALITE !
SI LE MEILLEUR POUR LE PRIX !
SI LE CHOIX

DANS LA CONFECTION
POUR DAMES ET POUR HOMMES
GARNITURES DE MAISONS, ETOFFES A ROBES,
COTONNADES, MERCERIE
ETC. ETC.
VOUS INTERESSENT
MAGASINEZ

CHEZ
TELESPHORE SIMARD
183, Rue ST-JOSEPH. :-: ST-ROCH

L'endroit Idéal

EN FAIT DE PRIX,
STYLES et QUALITE

1886 AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE

NOS 46 ANNEES D'EXPERIENCE SONT A VOTRE SERVICE ET VOUS GARANTISSENT EN MEME TEMPS LA SURETE DE VOTRE ACHAT

1932 SACHEZ ENCOURAGER VOS MAISONS QUEBECOISES A VOS AVANTAGES RECIPROQUES

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Le Populaire Magasin T.-D. DUBUC

Afin de donner un meilleur service à sa clientèle, M. T.-D. Dubuc a fusionné ses trois magasins en un seul.

214-218 rue St-Jean

Le public pourra obtenir en tout temps de ce magasin général, la meilleure marchandise, toujours vendue aux plus bas prix. L'assortiment sera toujours considérable et les occasions multiples.

Notre département de chaussures au sous-sol regorge de spéciaux intéressants, visitez-le et vous serez émerveillé des magnifiques valeurs offertes.

Demandez nos bons de commerce échangeables pour de la porcelaine ou de l'aluminium.

T. D. DUBUC

214-218 rue St-Jean *Québec*

LA DERNIERE CAUSERIE PAR M. P.-H. DUBAR

(Suite de la page 3)

nous a continué son active coopération.

"Lundi, le 9 mai, commencera dans la ville de Québec une semaine de Sécurité, et à l'ouverture de la saison du tourisme nous allons demander à tous les automobilistes de la ville et du district de Québec de faire inspecter leurs freins, l'alignement de leurs roues, et leurs lumières. Cette inspection sera faite gratuitement et sans perte de temps au moyen de machines spéciales installées sur le boulevard des Fossés entre les rues Grant et St-Dominique, et en charge de mécaniciens compétents. Ces machines ont été gracieusement fournies par la maison John Millen & Sons. Si tout est en ordre, un certificat vous sera donné immédiatement par la Ligue; sinon, le défaut vous sera indiqué; vous pourrez le faire rectifier par votre propre garagiste et revenir ensuite obtenir votre certificat. Je répète, ce service d'inspection est absolument gratuit et nous espérons que tous les propriétaires d'automobiles en profiteront epndant la Semaine de Sécurité, du 9 au 13 mai inclusivement.

"L'ouverture de la saison du tourisme nous fait penser aux accidents qui vont croissant en nombre et en gravité depuis que les voitures circulent plus nombreuses. Allons-nous négliger la leçon de l'année dernière et fermer les yeux sur les statistiques effarantes?

"L'an dernier sur 4,807 accidents d'automobiles jugés par les tribunaux, 2,994 *ont été classés sous la clause de négligence*. C'est sérieux, il faut y songer! Des 4,807 accidents, 1,863 sont dus à des causes matérielles, fortuites ou incontrôlables, *mais 2,994 sont dus entièrement à la négligence* et, par conséquent, auraient pu être évités. On dirait que l'ère de la machine dans laquelle nous vivons a créé chez certaines gens une mentalité d'action sans réflexion. Ils sont devenus des automates.

"La saison du tourisme commence. Quel beau coup d'oeil! La voiture a subi sa traditionnelle toilette de printemps, Elle est toute pimpante de peinture fraiche et de vernis! On s'est occupé des phares, des engrenages, du moteur et des freins. Même l'eau, l'huile et l'essence ont été changées pour l'été. Mon auto est pour moi un objet d'orgueil; pour les passants un objet d'envie. La toilette est complète? Allons donc ? J'ai oublié la pièce principale de tout cet engrenage, j'ai oublié *moi-même le conducteur*, car moi aussi je dois subir un renouvellement complet. Si je ne m'y sousmets, il y aura encore cette année un chiffre de 2,994 accidents, ou plus, causés par la négligence.

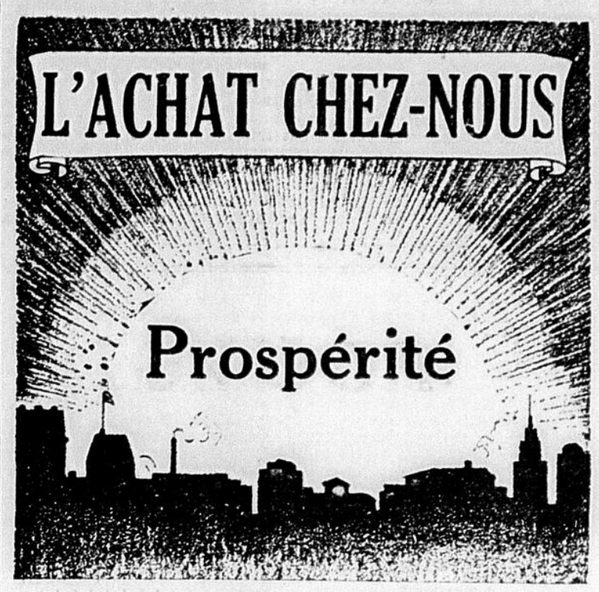
"Avant de sortir pour cette saison me suis-je donné la peine de lire les règlements de circulation de la cité et de la province? Ai-je pris soin de me tenir au courant des améliorations constantes apportées à notre système d'artères? Sais-je quels sont nos nouveaux boulevards, nos rues à sens unique, le règlement des rues transversales, les rues où il n'est pas permis de stationner, la vitesse permise sur la rue, sur la route et à la croisée des chemins, à l'approche d'un endroit dangereux ? Et pourtant, c'est moi qui vais mettre en marche ma voiture rafraichie! S'il arrive un accident, à qui la faute? A moi, à cause de ma négligence coupable.

"Ce renouvellement appliqué au conducteur, c'est une rééducation. Après avoir remisé ma voiture tout l'hiver, ou à peu près, est-ce que je crois pouvoir me mettre au volant et de suite être maitre de moi-même et de mon auto pour filer à une allure immodérée? Mes mains, mes pieds sont gauches à la manoeuvre, il faut les rééduquer. Mes yeux, mes oreilles, si essentielles pour la direction, ont peut-être perdu de leur efficacité pendant l'hiver ; ai-je songé qu'ils avaient besoin d'une réadaptation pour le travaill délicat qu'est la mise en marche d'une voiture? Y ai-je songé? Sinon j'ai posé la cause d'accidents à venir ,et ce par négligence coupable.

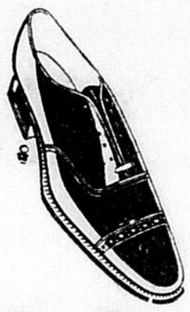
"Je dois penser aux conséquences graves d'un accident. J'irai en cour de justice protester de mon innocence; je serai peut-être de fait exonéré de tout blâme. S'il y a eu inertie de ma part et mauvaise volonté à me conformer à ce que la Ligue de Sécurité et le strict bon sens me demandent, je porterai quand même sur mes épaules les responsabilités de cet accident. C'est sérieux. Soyons sur le qui-vive toujours! Guerre à cette négligence coupable! Prenons à coeur de nous faire décerner le titre de "conducteur fiable".

Cette semaine de sécurité qui commencera lundi prochain, ne sera pas seulement pour le bénéfice des automobilistes, il y aura pour les écoliers des leçons sur la manière dont ils doivent se conduire dans la rue, des conseils sur les précautions à prendre afin d'éviter les accidents pendant la saison des vacances qui s'approche, des exercices de sauve-

(Suite à la 6e colonne)



Spécial pour Messieurs



Grand spécial en chaussures pour Messieurs.

SOULIERS en veau, première qualité. Semelles doubles ou simples, Goodyear Welt. Pointures : 5½ à 10.

$3.95 et $4.95

Ls Deschênes, Ltée

320 RUE ST-JEAN 269 RUE ST-JOSEPH



Whisper

UNE CREATION DE SUPERSILK

Le bas de crêpe fin fini mat le plus beau bas de toilette que vous puissiez obtenir. Dure plus longtemps, s'ajuste mieux et surpasse tout en apparence noir et couleurs, prix, la paire **$2.00**

300 paires de SOULIERS de $5.85 à $8.00, pour..... **$3.95**

Nous offrons en vente plusieurs lignes désassorties de SOULIERS pour dames. Ce sont tous des souliers de qualités supérieures confortables et durables, dont vous apprécierez la qualité et le bas prix. Spécial à . **$3.95**



FAGUY LEPINAY & FILS
RUE ST-JEAN QUEBEC

Pourrait-on trouver CHEZ-NOUS une organisation étrangère capable de vous donner meilleur service, meilleures marchandises et des prix aussi bas que les MAGASINS GUY ?

A qui devons-nous le progrès toujours croissant de cette puissante chaîne de MAGASINS GUY, si ce n'est au public qui par son patronage a donné une fière démonstration de ses préférences pour tout ce qui est de CHEZ-NOUS.

Tous ont compris que l'argent dépensé aux MAGASINS GUY, circule dans notre ville et ne prend pas la route de l'étranger comme l'argent dépensé dans des organisations étrangères.

EN ACHETANT AUX MAGASINS GUY, VOUS AIDEZ AU PROGRES DE VOTRE VILLE.

Les Magasins Guy Inc. Stores

tage en cas d'incendie. Pour les piétons, il y aura des démonstrations des règlements de trafic qui les intéressent et que le bon sens leur conseille de suivre. A ce propos, puis-je rappeler aux piétons qu'aux croisements de rues, ils doivent obéir comme les automobilistes, aux signaux de l'officier de trafic. Je veux aussi demander à nos amis de la campagne, qui se promènent à pied sur les grandes routes de se rappeler qu'il est plus prudent pour eux de marcher en sens inverse du trafic, c'est-à-dire à gauche du chemin. Le soir et la nuit surtout même avec des phares puissants, le chauffeur d'automobile ne peut pas toujours distinguer un piéton sur la route, mais le piéton qui marche contre le trafic voit l'automobile, et en cas de danger peut se ranger de côté. Toute la question de sécurité se résume en un peu de bonne volonté de part et d'autre. Les autorités provinciales et municipales s'intéressent activement à cette campagne de sécurité et nous comptons sur la coopération de tous les résidents des cités, villes, villages et campagnes de notre bonne province de Québec pour en faire un grand succès. Il y va de l'intérêt de chacun et de tous.

Bonsoir.

FEU MADEMOISELLE FRANCOISE GENEST

Mlle Françoise Genest, fille de M. et madame A.-A. Genest, a eu d'imposantes funérailles mercredi matin.

A ST-JEAN BAPTISTE

Les imposantes obsèques de Mlle Françoise Genest, fille de M. et Mme A.-A. Genest, décédée à l'Hôpital Laval, le 2 mai dernier, ont eu lieu mercredi matin en l'église de St-Jean-Baptiste. Les enfants de Marie dont la défunte faisait partie ont assisté nombreuse à la cérémonie funèbre. On remarquait également les élèves de l'Ecole des RR. FF. Marie Vianney.

C'est M. l'abbé Garant qui a présidé la levée du corps et chanté le service. A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse a exécuté une messe en grégorien. Mlle Marie Chouinard et MM. Paul Lesage, Laurent Lesage et P. Bernier ont rendu les soli. M. J.-A. Bernier touchait l'orgue.

Le cortège funèbre se mit en marche de la résidence mortuaire, côte d'Abraham suivi d'un long défilé de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. A. A. Genest; ses frères, MM. Théodore, Antoni et Joseph-Emile Genest; ses oncles, MM. F.-R. Genest, arpenteur, Aimé Sioui, Emile Boulet et Arthur Genest; ses cousins, MM. Georges Chouinard, Lionel Chouinard, Marcel Chouinard, Robert Chouinard, Gustave Chouinard, LéonceCrépault, Paul Lesage, Laurent Lesage, N. P., Jacques et Jean Lesage, Maurice Beauchamp, Arthur Roy, J.-G. Francoeur, le colonel Albert Beaubien, Henri, Arthur, Joseph et Alphonse Fraser, Jos. Fraser, Antoni et Arthur Lesage, Paul-Eugène Langevin, Gaston Langevin, Robert et Gérard Fraser, et M. Gauvreau.

Venaient ensuite: MM. Charles Lefaidier, E. E. M., J.-M. Bécotte, E. E. M., C.-B. Lortie, E. E. M., J.-E. Bernier, E. E M, Raymond Morisset, J.-L. Rosa, J. Lavallée, Raymond Delisle, Paul Chicoine, Paul Fournier, Emile Morissette, P.-E. Picard, L.-P.-R. Breton, A. Demers, C. Senay, R. Morissette, R. Boucher, J.-A. Marcoux, J. L. Turgeon, H. Rouleau, J.-A. Beaubien, R.-E. Morissette, Henri-V. Roy, Louis-Charles, Arthur, Maurice et S. Roy, L.-P. Thibeault, J.-J. Jobin, Alfred Demers, Paul Boucher, F. Fiset, Charles Caron, Charles-F. Chartré, J.-A. Dallaire, P. Perreault, L. Laliberté, Paul Turner, M. Boucher, C.-T. Morissette, S. Levesque, J.-C. Gagné, C. Ritchison, S. Gagnon, R. Delisle, Henri Carette, Emile Carette, Henri Carette, Yvon Carette, D.-F. Picard, et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

M. Gédéon Couture, gérant de la maison Charles Cloutier dirigeait les obsèques.

L'Evénement offre à la famille éplorée ses plus sincères condoléances dans ce deuil profond.

POUR EVITER LES PANIQUES

Mercredi le onze mai prochain, au cours de la semaine de Sécurité de la Province, la Brigade du Feu et la Ligue de Sécurité organiseront des exercices d'évacuation dans un cas d'incendie dans toutes les instructions contrôlées par la Commission Scolaire de Québec. Le chef Rosaire Beaulieu aura la surveillance de ces exercices qui feront partie d'un programme de démonstrations ayant pour but de susciter la prudence en général.

Le signal d'évacuer les classes sera sonné à 10 heures et des groupes de pompiers indiqueront aux enfants la méthode à suivre pour éviter une panique et ne point bloquer les issues. Ces exercices depuis longtemps discontinués chez-nous mais pratiqués ailleurs devraient avoir de bons effets.

I. A. FORTIN ENR

123, RUE ST-JOSEPH
BOULEVARD DES FOSSES

La plus vieille maison de Jobs de la province, affirme tous les jours sa supériorité en donnant à sa clientèle des prix aussi attrayants que la compétition annonce avec sensation une ou deux journées par mois.

Nous maintenons les dépenses au plus bas niveau et nos prix plaisent à ceux qui cherchent la qualité d'abord.

Popeline Draperies	.34	Cretonnes reversibles, 27 pouces	.15
Damaskette Draperies	.29	Cretonnes pâles	.12
Cretonnes 46 pouces	.25	Prélarts strictement premiers	.35
75 carrés de Linoleum, toutes les grandeurs, 7½ x 9, 9 x 9, 9 x 10½, 9 x 12.		Prélarts anglais	.38 .44 ET .55
Escompte libéral pendant le mois de mai.			

VOYEZ-NOUS POUR VOS GARNITURES DE MAISONS

I. A. FORTIN ENR

123 ST-JOSEPH 166 BOULEVARD DES FOSSES

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

UN EXEMPLE entre mille des splendides aubaines dont vous pourrez profiter si vous suivez bien toutes nos annonces.

CREPE PLAT IMPRIME QUALITE PURE SOIE 1.09 vg.

Une visite à notre magasin vous convaincra de la belle qualité de ce crêpe plat de soie de 38 pouces de largeur, très jolis dessins imprimés sur fonds noir, brun, bleu-Nassau, vert, etc., haute nouveauté pour robes ou pyjamas, qualité régulière de $1.75 la verge que nous offrons comme grand spécial à seulement, la verge **1.09**

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, Rue SAINT-JOSEPH. 70, Rue DE LA COURONNE

De tous les millions de dollars qui se sont envolés de Québec dans les valeurs de BOURSE-STOCKS-MINES-HUILES ou autres valeurs de toutes sortes sujettes à évaporation, vous êtes vous demande, combien de cet argent va revenir à Québec.

Il s'agit de se poser la question pour la résoudre de suite. On pose zéro et on retient rien)... Alors à chance égale de même marchandise de même qualité et de mêmes prix donnez nous toujours la préférence... Vous aurez au moins la satisfaction de savoir a qui vous donnez votre argent...

Nous avons la marchandise, la qualité et un personnel compétent à votre service, et nous vous offrons notre service de livraison par toute la ville.

SPECIAUX POUR 4 JOURS

2000 SAVONS COLGATE
6 pour..... .25
12 pour..... .49

CREMES A BARBE
2 savons gratis avec chaque tube de crème à barbe Williams ou Palmolive, au prix spécial de ..... .35

SACS A EAU CHAUDE
en caoutchouc, valeur régulière $1.25 pour... .79

COFFRETS AMBROSIA
Valeur régulière $1.50 pour..... 1.00

500 COFFRETS TOILETTE
1 Cold Cream
1 Vanishing cream
1 Poudre toilette
1 Parfum
1 Collier de Perles.. .99

COTON ABSORBANT
rouleau de 1 livre spécial ..... .34

LES 2 PHARMACIES DUBE

152, Rue ST-JEAN. 243 Rue ST-JOSEPH

Attractions Spéciales

Clairance de 500 verges de draperies, choix de nuances et de dessins, aussi rideaux à la verge et panneaux de tous genres, vendus au prix du moulin.

Nous venons de recevoir une consignation de 125 MANTEAUX et COSTUMES de la plus haute nouveauté que nous mettons en vente pour cette fin de semaine à des prix vraiment intéressants.

TRES SPECIAL

400 VERGES de nouveau crêpe de soie dans toutes les teintes convenant pour ROBES et LINGERIES. Valeur régulière $1.00. Très spécial pour aujourd'hui et demain. **.79**

OCCASIONS EPATANTES

Nous avons des intéressantes réductions à vous offrir dans les HABITS et PALETOTS pour hommes et garçons, venez le constater.

JOS. THIVIERGE

133-135, rue St-Joseph *Tél. 3-0019*

Lionel Conacher luttera à l'Arena mercredi soir

LE NATIONAL JOUERA AU TERRAIN DU C. N. R.

Le club de baseball "National" qui possédera cette année une des plus brillantes équipes de baseball amateur de Québec, fera l'ouverture officielle de sa saison, dimanche prochain, sur son terrain qui est situé aux usines du Canadien National, à St-Malo.

A cette occasion le National rencontrera le club de l'Académie Commerciale dans une partie qui commencera à 2 heures précises.

Le public sera admis gratuitement à cette partie qui sera réellement intéressante vu la force des deux clubs en présence. De plus une magnifique estrade étant à la disposition du public, les nombreux supporteurs des deux clubs ainsi que les amateurs de baseball peuvent être assurés d'avance d'avoir tout le confort voulu.

Demain après-midi, tous les joueurs du National sont priés de se rendre sur le terrain pour 2 heures précises pour une grande pratique.

Il y aura aussi une pratique ce soir à 7 heures.

(Communiqué)

BEAUCEVILLE 11, SACRE-COEUR 3

Dimanche dernier le Beauceville, qui fera partie cette année du circuit régional, déclassa la fameuse équipe du Collège du Sacré-Coeur si puissante et solide d'habitude, par le magnifique résultat de 11 à 3. C'est un bel exploit au début de la saison de la part du Beauceville.

Le Beauceville prit l'avantage dès le début de la première manche pour le conserver jusqu'à la fin de la rencontre.

N. Ratté, du Sacré-Coeur, frappa le seul coup de trois buts, au cours de la cinquième manche.

Louis Mathieu, lanceur du Beauceville, ne parût pas trop fatigué d'avoir lancé durant toute la partie. Mathieu retira 8 frappeurs au marbre pendant que Pinette et Brien du Sacré-Coeur retiraient 7 frappeurs du Beauceville.

Veilleux, Grondin, Lacombe, Lachance et Lagueux, du Beauceville, surent donner un bon support. Ils sont aussi de durs cogneurs et les lanceurs qui leur feront face au cours de la prochaine saison devront ménager la "spit ball".

Lucien Lachance, court-arrêt du Beauceville, à son apparition au bâton, devait frapper un coup de circuit comme au temps jadis où il était étudiant à cette institution malheureusement l'habileté du lanceur Pinette l'envoya rejoindre ses co-équipiers.

Tout club désirant jouer des parties d'exhibition avec le Beauceville avant que ce dernier commence la cédule du circuit régional devra s'adresser à M. Gaston Grondin, Beauceville.

Score par manche:	R
Beauceville	2002302—11
Sacré-Coeur	1000200— 3



GIN de KUYPER

BOUTEILLE DE 10 onces $1.15

Vendu aussi en bouteilles de 26 onces $2.70 de 40 onces $4.00

Le meilleur de Hollande comme saveur et qualité —prenez cet ancien breuvage hollandais avec de la limonade chaude quand vous sentez l'approche d'un rhume. Vous avez la certitude d'obtenir le meilleur quand vous demandez le de Kuyper— célèbre depuis 1695.

N'acceptez pas de succédané.



GIN de KUYPER

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695 ROTTERDAM - HOLLANDE

Théâtre CANADIEN

Commençant demain, samedi

LE FILM LE PLUS GAI DE L'ANNEE

La bande à Bouboule

Avec le comique parisien

GEORGES MILTON



(Production Gaumont-Franco-Film-Aubert)

Venez entendre chanter les deux succès : "Emilienne" et "C'est Papa, c'est Parisien!"

L'Evénement vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au

Théâtre Canadien

VOICI COMMENT...

"L'Evénement" publie chaque jour les noms de cinq lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.

DES MAINTENANT: ..

Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.

QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM :...

Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Théâtre Canadien.

Le lundi soir (soirée d'argenterie) ces billets ne seront pas acceptés.

REGARDEZ DE SUITE :...

LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE :

MILTON le célèbre comédien

dans

"LA BANDE A BOUBOULE"

Billy Bartush luttera en finale mercredi le 11 avec Alfred Mercier

Le promoteur Jos. Asselin annonce le programme complet de sa prochaine séance de lutte qui aura lieu mercredi soir à l'Arena.—Lionel Conacher, joueur de défense des Maroons, l'un des meilleurs athlètes que le Canada ait produits, luttera en semi-finale.—Un programme de quatre rencontres, qui fera certainement salle comble. — Le jeune Yvon Robert sera de nouveau à l'affiche, contre Hackenschmidt, cette fois.

Un message télégraphique du populaire Jos. Asselin nous a appris hier soir le programme complet de la prochaine séance de lutte qui aura lieu mercredi soir à l'Arena.

Les amateurs apprendront sans aucun doute avec un vif plaisir qu'Asselin a réussi à s'assurer des services de Lionel Conacher, le populaire joueur de défense des Maroons, de la N. H. L., qui figurera en semi-finale contre un lutteur bien connu ici, George Link.

Conacher est l'un des meilleurs athlètes que le Canada ait produits. Il a brillé tout particulièrement dans le football, le hockey, la crosse, la boxe, et maintenant, la lutte. Lionel ne luttera cependant que jusqu'à la fin de juillet, car, au premier d'août, il devra rejoindre les Maroons avec lesquels il terminera la saison dans la ligue Internationale Professionnelle de Crosse.

Il y longtemps que l'on entend parler des exploits de Conacher, mais ce sera la première fois qu'il apparaitra en public ici. En même temps, il fera ses débuts comme lutteur professionnel dans la Vieille Capitale.

Asselin prouve encore une fois de plus qu'il sait comment intéresser les "fans" en leur amenant de véritables attractions.

Ce programme comprend en outre d'autres rencontres qui ne manqueront sûrement pas d'intérêt. En effet, le populaire Alfred Mercier se mesurera en finale contre le rude Billy Bartush, qui a triomphé de Stanley Pinta la semaine dernière. C'est vraiment un beau match qui vaudra certainement à lui seul le prix d'admission.

Dans une préliminaire de trente minutes, limitée à une chute, Marven Westerburg sera opposé à Frank Judson. Nous ne connaissons guère Westerburg, mais la réputation de Judson n'est plus à faire, puisqu'on le considère comme l'un des lutteurs les plus expérimentés du circuit.

Le jeune Yvon Robert fera le lever du rideau contre Young Hackenschmidt qui a annulé la semaine dernière avec Louis Loew. Robert a surpris les "fans" par son agilité et sa rapidité à briser les meilleures prises de son adversaire.

En somme, ce programme est de beaucoup supérieur au premier que nous avons eu cette année, et les amateurs constateront dès maintenant que le promoteur Asselin commence à remplir la promesse qu'il faisait avant l'ouverture de la saison de préparer des programmes toujours améliorés.

DEFAITE DE 5 LANCEURS

St-Louis, 6. — (P.A.) Les Giants de New-York et les Cardinals de St-Louis se sont livré une bataille hier dans laquelle le nombre des lanceurs fut plus apparent que leur habilité et les Giants gagnèrent au score de 10 à 8, améliorant leur position sur les Pirates.

Cinq lanceurs des Cardinals firent leur apparition dans la boite et accordèrent 14 coups sûrs dont un circuit à Bill Terry, son 7e de la saison, dans la 1e manche.

Trois lanceurs des Giants accordèrent 11 coups sûrs. Sam Gibson reçut le crédit de la victoire, tandis que la défaite des Cardinals fut impliquée à Tex Carleton.

	R	H	E
N.-Y.	220 014 010—10	14	0
St-Louis	000 330 000— 6	11	0

Lanceurs : Walker, Bell, Gibson; Receveur : O'Farrell.

Lanceurs : Hallahan, Carleton, Lindsey, Dean, Johnson ; Receveur: Mancuso.

Gehringer, Tigers	6
Foxx, Athletics	6

TOTAL DES LIGUES

Américaine	85
Nationale	64
Grand total	149

LES CIRCUITS

Terry, Giants	7
Ruth, Yankees	6
Collins, Cardinals	6

AUJOURD'HUI

2 GRANDES VUES

Mat.: 2 p.m. Soir : 7 et 8.25 p.m.

La jeunesse qui à chaque minute accumule sensation sur sensation — dans une course folle vers tout ce qui lui plait !

The CROWD ROARS

avec

JAMES CAGNEY

JOAN BLONDELL



L'amour qu'elle cherche lui vaut plus d'une désillusion !

"PLAY GIRL"

AVEC

Winnie Lightner

Loretta Young — Norman Foster

Commençant DEMAIN ! "TARZAN THE APE MAN"

LES CANADIENS JRS GAGNENT LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE MILITAIRE DU 22E REGIMENT

Les Canadiens Jrs ont gagné le championnat de la ligue militaire du Royal 22e hier par deux rencontres consécutives au total de 30 à 23, pour la ronde finale, contre les Flying Frogs.

Les deux équipes se rencontrèrent mercredi soir et le score fut de 16 à 10 pour les Canadiens, prenant ainsi une avance de 6 points sur la seconde qu'ils gagnèrent hier encore au score de 14 à 13. Par leur victoire, les Canadiens se sont assuré le trophée du capitaine L. Flynn, emblème du titre.

Au cours des cinq premières minutes de jeu, les Canadiens comptèrent quatre points. La ligne d'avant des Canadiens se composait du lieutenant Gagnon, au centre, avec sur les ailes Lafond et Pinel, De leur côté, les Flying Frogs alignaient le lieutenant Milette centre, puis Beaudet et Guay sur les ailes. Quelques minutes après que les Canadiens eurent compté leurs quatre points, les Frogs égalisèrent le score à l'aide de Milette. Les deux points suivants du Canadien furent scorés par Chagnon, joueur de défense. Cet avantage toutefois ne dura pas longtemps car Beaudet, allier droit des Flying, scorait à son tour deux autres paniers.

Durant quelques minutes, le score demeura 6 à 6, pendant que chacun faisait des efforts considérables pour son club. Vers la fin de la période, les Canadiens prirent l'avantage sur un libre lancer de Chagnon.

Le jeu débuta rapidement dans la seconde période. Les deux équipes maintinrent un jeu de défense. Pinel, aile droite des Canadiens, entra le premier panier sur une passe de Gagnon. Lafond scora un autre point sur un libre lancer.

Les Flying Frogs ne purent entrer un seul point dans les dix premières minutes de jeu, grâce au brillant jeu de défense de Chagnon et Métivier du camp adverse. Dans la seconde partie de cette période, Millette réussit à tromper la vigilance des Canadiens et ajouta deux points pour son club. Un libre lancer fut fait par Beaudet dans la suite suivit d'un panier par Gagnon qui prit le ballon dans les défenses et montat à travers les joueurs pour faire un lancer qu'il manqua. Reprenant le ballon sur le retour, il scora deux points donnant par le fait même, une avance de deux points pour les Canadiens.

Dans un raillement, au cours duquel les passes de Millette et Beaudet furent particulièrement intéressantes les Frogs égalisèrent le score à nouveau. Dans les minutes suivantes, Gagnon reçut le ballon qu'il passa à Pinel et ce dernier fit un échange à Gagnon et Pinel qui pivota sur lui-même et fit un lancer magnifique. Sur une infraction de Gagnon, Beaudet eut droit à un libre lancer qui égalisa le score 7 à 7.

Le score final était de 14 à 13 pour les Canadiens, soit pour la ronde des deux rencontres: 30 à 23.

L'arbitre P.-E. Bélanger, capitaine, se tira de ses fonctions avec avantage.

Le chronométreur était le lieutenant A. R. H. Alleyn.

Voici les alignements des deux équipes:

Canadiens: Pinel, lt Gagnon, Lafond, cpte, J. Chagnon, Métivier ; subs.: A. Langlois, Triquet, Miville, Desjardins, West et Vézina.

Flying Frogs: Beaudet, cpte, Millet, Guay, Archambault et St-Amand. Subs: Villeneuve, Mulcahie.

LE BOSTON PERD 11-3

Boston, 6. — (P.A.) Le St-Louis a défait les Red Sox de Boston au score de 11 à 3, après avoir scoré 9 points dans les 6e et 7e manches.

Hardley n'accorda que six coups sûrs tandis que les Browns en frappèrent 14 sur les envois des lanceurs du Boston. Moore fut le seul lanceur heureux avec les Browns ne leur accordant qu'un seul coup sûr et ne purent compter durant sa présence dans la boite.

Les Sox débutèrent bien alors que Jolley fit un circuit avec McManus sur les buts dans le cours de la 1ère manche.

	R	H	E
St-Louis	000 203 600—11	14	1
Boston	200 001 000— 3	6	4

Lanceur : Hadley ; Receveur ; Ferrell.

Lanceurs : Lisenbee, Kline, Weiland, Moore ; Receveur : Tate.

LIGUE NATIONALE

Il y aura une grande assemblée des officiers de la ligue Nationale de softball, ce soir, dans les bureaux de Nap. Côté, boulevard des Fossés.

L'assemblée commencera à 9 heures et tous les membres sont priés d'être présents.

	PJ	AB	R	H	PC
Foxx, Athl	17	64	19	28	.438
Critz, Gia	16	75	10	32	.427
Whitney, Phi	18	73	18	29	.397
Reynolds, Sen	15	63	8	25	.397
Dickey, Yan	15	54	11	21	.389
Mallon, Phi	13	42	8	16	.381

T'a'pas ? par — RACEY —



dites simplement - "Bière Black Horse Dawes, s.v.p."!

TARZAN LE TERRIBLE

Episode No 70

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Features Service, Inc.)



Tarzan s'engagea dans un escalier de pierre conduisant dans les chambres souterraines du palais. Il parvint à retracer ses pas à travers les nombreuses galeries taillées à même le roc et, au moment où il croyait enfin avoir échappé à ceux qui le poursuivaient, il se trouva face à face, à un détour d'un des passages, avec un des serviteurs du temple coiffé de son masque grotesque et bestial. Sachant bien quelles pouvaient être les intentions de cet homme, Tarzan n'hésita pas une seconde. Avant que le serviteur ait eu le temps de songer à ce qu'il devait faire, une lame acérée s'était enfoncée dans sa poitrine et il tombait sur le sol privé de vie.

Tarzan le releva et lui enleva son masque. Il venait de songer à un plan téméraire pour échapper à ses ennemis. Traînant le cadavre dans la chambre d'où était sorti l'homme quelques secondes plus tôt, Tarzan le dévêtit rapidement et s'affubla de sa tunique et de son masque décoré de chevelures humaines. Ainsi costumé, il sortit de nouveau dans la galerie souterraine. A moins de l'examiner de près et de lui enlever son masque, personne n'aurait pu percer son déguisement.

Renonçant à pénétrer dans le Jardin Défendu par les souterrains, il revint sur ses pas et remonta à la surface du sol. Là, au milieu du tumulte causé par la fuite de l'imposteur qui avait voulu jouer le rôle du fils du dieu d'A-lur, il se mêla à la foule des guerriers, des citoyens et des domestiques qui le cherchaient dans tous les coins. Personne ne parut le remarquer, car les sédes du grand prêtre avaient le droit d'aller où bon leur semblait, à l'exception du Jardin Défendu. Tarzan gagna donc ce dernier endroit sans être inquiété et il se cacha dans un buisson pour enlever son déguisement pendant qu'il songeait à ce qu'il devait maintenant faire.

Soudain il eut l'impression qu'il n'était plus seul dans le Jardin Défendu. Il vit bientôt la princesse O-lo-a qui s'approchait lentement de l'endroit où il était caché. Elle semblait plongée dans une profonde méditation. Il venait à peine de la voir qu'il entendit un bruit de course à travers les allées du jardin. La fille de Kotan entendit également, car elle releva la tête et s'exclama aussitôt : "Pan-at-lee ! Que se passe-t-il donc au palais et d'où viens-tu ?" "O, Princesse", s'écria la jeune esclave, hors d'haleine, "ils ont voulu tuer le brave étranger qui se dit le fils de Jad-ben-Otho, votre dieu !"

Winnipeg Toilers, champions seniors du Canada

LA SUPREMATIE DE LA BALLE-AU-PANIER AUX TOILERS DE WINNIPEG

St-Jean, N.-B., 6. — (Par John Mosher, de la Presse Canadienne). Les Winnipeg Toilers ont joué brillamment hier soir contre les Trojans de St-Jean, pour gagner la 2e partie de la ronde et le championnat senior du Canada à la balle au panier.

Dans la première période les joueurs de l'Ouest prirent une avance que les locaux ne purent égaliser dans la seconde. Le score final fut: Winnipeg 35, St-Jean 19.

La série était de deux parties dans trois. Les Toilers gagnèrent par 39 à 37, mardi soir, dans la première partie, et s'assurèrent de la seconde hier soir par le résultat que l'on sait.

Les Trojans étaient loin d'être à leur meilleur durant la première période. Les nouveaux champions débutèrent si rapidement qu'ils eurent le temps de compter 16 points avant que les locaux aient pu réussir un seul panier. La première période se termina au score de 22 à 5 pour les Toilers.

Les Winnipeg Toilers gagnèrent le championnat du Dominion en 1926 et 1927, cependant que les Toilers en étaient à leur première série finale.

CLUB DE TENNIS JACQUES-CARTIER

Les personnes qui désireraient faire partie du club de tennis Jacques-Cartier sont priées de communiquer avec le secrétaire, M. Lauréat Royer, 366 de la Reine, ou par téléphone, (bureau) 2-5672, (résidence) 91-61.

LE SOFTBALL

Le club de softball St-François d'Assise de la ligue Nationale aura une pratique ce soir, à 7 heures, sur son terrain.

Tous les joueurs sont priés d'être présents.

Johnny Gagnon de passage à Québec



Johnny Gagnon

Johnny Gagnon, le brillant et populaire allier de droite des Canadiens, est arrivé à Québec hier après-midi en compagnie de son épouse. Après avoir visité quelques parents et amis, il prendra le train ce soir pour Chicoutimi où il ira retrouver sa mère. Johnny passera tout probablement un mois dans sa ville natale, et peut-être tout l'été. Il a fait le voyage Montréal-Québec dans une luxueuse Chrysler "8".

L'ancien joueur des Sons of Ireland et du Québec, de la Canado-Américaine, n'a guère changé. Son visage accuse une excellente condition physique, et... aucun embarras financier ! Agréable compagnon comme toujours, et pas fier du tout.

Gagnon est à prendre un repos bien mérité après une longue saison qui s'est terminée par l'exténuante série avec les Rangers au cours de laquelle il fut l'un des rares réguliers à tenir le coup contre les durs body-checks des hommes de Lester Patrick.

Il m'a fait plaisir de revoir Johnny, car j'eus déjà le plaisir, il y a quelque dix ans, de jouer un peu au hockey et au baseball avec lui. Je n'avais pas eu l'occasion de lui parler depuis ce temps.

Johnny jouera encore pour les Canadiens l'hiver prochain, c'est une chose assurée. S'il a mal débuté l'hiver dernier, c'est qu'une fracture à une côte le forçait nécessairement à ralentir son allure. Gagnon est un fervent lecteur de l'Evénement. Chaque matin, quand il est à Montréal, il va chercher son journal soit sur la rue Ste-Catherine ou à la gare Bonaventure. "Quand nous allons jouer en dehors, dit Johnny je prends L'Evénement et le laisse sur une banquette, dans le train, et tout de suite Lépine et Joliat s'en emparent pour voir ce qu'on dit d'eux dans la Vieille Capitale".

Johnny admet cependant que le métier de joueur de hockey n'est pas rose, et qu'il faudrait pratiquement être fait d'acier pour ne pas manquer une seule partie. Il porte sur son visage des traces évidentes des batailles auxquelles il fut mêlé.

L'espace nous manque pour ajouter d'autres nouvelles intéressantes que Johnny nous a données, mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

Lionel LeBel.

STOCKTON ET PARADIS AU GYMNASE CE SOIR

Tel que nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, c'est ce soir, à 8 heures 30, que commencera la séance de lutte au Gymnase National, rue St-Joseph, alors que Paradis, ex-champion mondial, fera face à Stockton, de Montréal, dans la finale.

Pour faire de cette séance un succès, il fallait un adversaire solide à Paris, et Stockton est l'homme que Paradis ne pourra pas coucher facilement. Bien qu'il pèse 165 livres, soit 5 de moins que Paradis, Stockton est capable de faire... enrager Paradis qui veut avoir le dernier mot. Il est difficile de prévoir l'issue de la rencontre, car tous deux veulent être vainqueur.

En semi-finale, Paul Doyon, 168, se débattra sur le tapis avec Catro, 170. Tous les amateurs ont déjà vu Catro sur le matelas avec Paradis et ils savent de quelle manière il se conduit avec un adversaire. Paul Doyon aura donc du travail à faire s'il veut "coller" Catro, et la chose ne se fera pas toute seule. Catro n'est pas trop certain de son affaire, car il sait, pour l'avoir vu travailler, que Paul a du coeur ailleurs que dans le ventre. Doyon est un de nos meilleurs lutteurs locaux et il n'est pas certain que le gars d'Ottawa s'en retourne chez lui avec une victoire. Ce match est un des meilleurs de la soirée.

Bertrand, qui pèse 135, devra prouver ses forces contre Robichaud, 130.

Les deux lutteurs s'entraînent depuis quelque temps en vue de ce match et le résultat de la rencontre est attendu avec impatience par tous les amis des deux adversaires.

Une autre rencontre qui ne manquera pas d'intérêt sera celle de Lachance, 138, contre Eddyy Charles 130.

Ces deux hommes ont une bonne expérience de la lutte et leur rencontre ne fera qu'ajouter au succès de la soirée.

Il est aussi un autre match en préliminaire qui aura lieu et dont les noms seront publiés ce soir même.

Comme nous le mentionnons plus haut, la soirée commencera à 8 heures 30 précises et le prix d'admission sera le même que la dernière fois, soit 25 cts par personne. Ce prix est certainement modique pour l'excellent programme que verront les amateurs et selon toute prévision il y aura une assistance-record.

LIONEL VACHON AURA PLUSIEURS NOUVEAUX JOUEURS POUR SON CLUB

Lionel Vachon, le populaire propriétaire-gérant du Chronicle-Telegraph, de la ligne senior de softball, nous a fourni quelques détails sur l'édition 1932 de son club, avec laquelle il espère remporter un nouveau championnat.

Lucien Viger, les frères O'Connell, Roméo Gravel, pour ne nommer que ceux-là, feront encore partie de l'équipe, de même que Jos. Beaupré. Jerry Hogan, qui débuta comme lanceur avec les Victorias, pour terminer la saison avec le Bell Telephone, lancera pour le club des Journalistes, cependant que Cabby Cabana, le solide receveur du club de baseball Canadien, sera chargé de recevoir les balles de Hogan.

Georges Giroux, aile gauche des Castors, champions de la ligue Provinciale, figurera aussi sur l'alignement, de même que Jerry Coss, opérateur de la Presse Canadienne à nos bureaux, qui sera tout probablement l'une des trouvailles de la saison, avec Adrien Ross.

Quelques autres joueurs seront aussi engagés d'ici peu. Il y aura une nouvelle pratique lundi soir.

SUCCES A L'ACADEMIE

Devant une salle comble, jeudi soir, les élèves de l'Académie Commerciale ont donné une seconde représentation de leur savoir-faire dans le domaine de la culture physique et furent vivement applaudis.

Cette démonstration fut faite à la demande générale et nous ne regrettons qu'une seule chose: c'est que nous n'avons le bonheur de les voir plus souvent.

Les gymnastes de l'Académie sont les meilleurs de la province, d'ailleurs de nombreux trophées le témoignent et bien que le sachant, nous fûmes surpris de leur habileté. Nous ne répéterons pas le programme, mais il nous est particulièrement agréable d'insister sur la bonne tenue de chacun, la rapidité avec laquelle les numéros se suivent. Une chose que les organisateurs ont bien compris et ce, pour la plus grande satisfaction du public, c'est que les exhibitions sont courtes et fort variées.

Les deux démonstrations que les diverses sections de l'institution viennent de présenter au public furent très goûtées leurs exploits, magnifiques, mais une chose que nous voulons souligner: c'est que si les élèves obtiennent de tels succès, c'est grâce au dévouement et à la patience des moniteurs, des professeurs.

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter ici ces instructeurs pour leur fructueux travail. Une grande partie du mérite revient donc à MM. R.-L. Boulanger, S. M. I., R. Gonthier, S. I., J.-D. Vermette, C., et J. Peacock.

LE CLUB DE BASEBALL "NATIONAL" INAUGURERA SA SAISON DIMANCHE

L'Association Récréative du Canadien National a gracieusement mis son spacieux terrain de baseball à la disposition du club National pour la prochaine saison.

Une équipe d'hommes se mettra immédiatement au travail pour mettre le terrain en parfaite condition.

Tous les joueurs du National sont priés de se rendre sur le terrain à 7 heures ce soir. Dimanche le National jouera une grande partie contre l'Académie Commerciale. L'admission sera gratuite.

Les joueurs ont pratiqué hier après-midi et tout indique que le club connaîtra de nombreux succès cette année. Tout club qui désirerait rencontrer le National est prié de communiquer avec Marcel Pouliot, 814 St-Vallier, tél. 3-3919.

LE BASEBALL

MERCREDI

Américaine:

Detroit	8
Chicago	7
Cleveland	8
St-Louis	3

Aucune autre joute sur la cédule.

Nationale:

Boston	3
Philadelphie	0
Chicago	4
Pittsburgh	1
St-Louis	7
Cincinnati	0

Aucune autre joute sur la cédule.

Internationale:

Montréal	8
Reading	4
Baltimore	10
Buffalo	6
Jersey City	11
Rochester	9

Joute remise : Newark à Toronto. Froid.

JEUDI

Américaine:

Cleveland	3
Philadelphie	15
St-Louis	11
Boston	3

Aucune autre joute cédulée.

Nationale:

New-York	10
St-Louis	6
Brooklyn	2
Chicago	1
Boston	6
Cincinnati	9

Joute remise : Philadelphie à Pittsburgh. Terrain humide.

Internationale:

Baltimore	11
Buffalo	5
Jersey City	4
Rochester	7

(Première joute)

Newark	4
Toronto	0

(Deuxième joute)

Newark	3
Toronto	2
Reading	2
Montréal	5

Ass. Américaine:

Kansas City	9
Toledo	5
Milwaukee	7
Columbus	4

Joute remise : Louisville à Minneapolis. Pluie.

Joute remise : Indianapolis à St-Paul. Pluie.

Hier après-midi, le Capitol a défait le club de l'Académie dans une première partie par le score de 8 à 7 et dans une autre par 13 à 1.

CARTIER
Aujourd'hui et Samedi
MARLENE DIETRICH
— dans —
"SHANGHAI EXPRESS"
MIRIAM HOPKINS
— dans —
"Dancers in the Dark"
et autres attractions

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
AUJOURD'HUI
LILY DAMITA
dans le plus joli drame d'amour entièrement parlé en français.
"SOYONS GAIS"
aussi Chester Morris dans
"BAT WHISPERS"
et sujets courts

EMPIRE
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
NUITS DE VENISE
Comédie Musicale française
Vous regretterez de ne pas l'avoir vue
COMMENCANT DEMAIN, pour une semaine,
'LILY DAMITA'
—Dans—
'QUAND ON EST BELLE'
LE TRIOMPHE DE L'ECRAN
Avec COMEDIE — Nouvelles
SLIM SUMMERVILLE — METROTONE
Mêmes bas prix d'admission: 25c et 35c

Lake View House
LAC ST-JOSEPH
MAINTENANT OUVERT
Pêche à la truite — Repas —
Thés de l'après-midi — Collation
Taux à la semaine pour l'été, à partir de $15.00, avec réductions proportionnelles pour long stage
Tarif spécial pour fins de semaine du samedi au dimanche soir $5.00.

VICTORIA
Dernière Fois Aujourd'hui
Lil Dagover dans
"THE WOMAN FROM MONTE CARLO"
et Charles "Chic" Sale dans
"THE EXPERT"

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
AUJOURD'HUI
EVELYN BRENT
— dans —
"THE SILVER HORDE"
— aussi —
"LEATHER PUSHER"
Actualités et Comédie
Adm. Mat. 10c - Soir, 20c

THEATRE IMPERIAL
TOUTE LA SEMAINE
Ronald Colman
— dans —
THE UNHOLY GARDEN
— aussi —
Evelyn Brent dans
TRAVELLING HUSBANDS

THEATRE PRINCESS
AUJOURD'HUI
Programme Double
"DANGEROUS AFFAIR"
— aussi —
"MORALS FOR WOMEN"
Comédie et Sujets Courts



LE SPORT ET LA SANTE

La saison de pêche est maintenant ouverte, les lacs et les rivières poissonneuses sont à la disposition des amateurs de pêche. Vous trouverez à nos magasins tout ce qui regarde la pêche. Vers artificiels, mouches, perches de ligne, etc.

Nos marchandises sont de qualité supérieure. Voyez notre département d'articles de sports.

CHAS. A. PARENT Enrg.
Quincailliers et articles de sports.
106 ST-JOSEPH. QUEBEC

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE:
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24.. COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

Dr A. LANDRY
CHIRURGIEN - DENTISTE
a transporté ses bureaux à
205, Rue ST-JOSEPH. QUEBEC.
En haut du magasin Metropolitan

EMBOUTEILLE en Ecosse

Importé seulement en bouteilles de 26½ et 40 onces, cachetées et scellées.
McCallum's Perfection Scots Whisky

Economisez $5.00 en achetant direct du MANUFACTURIER!

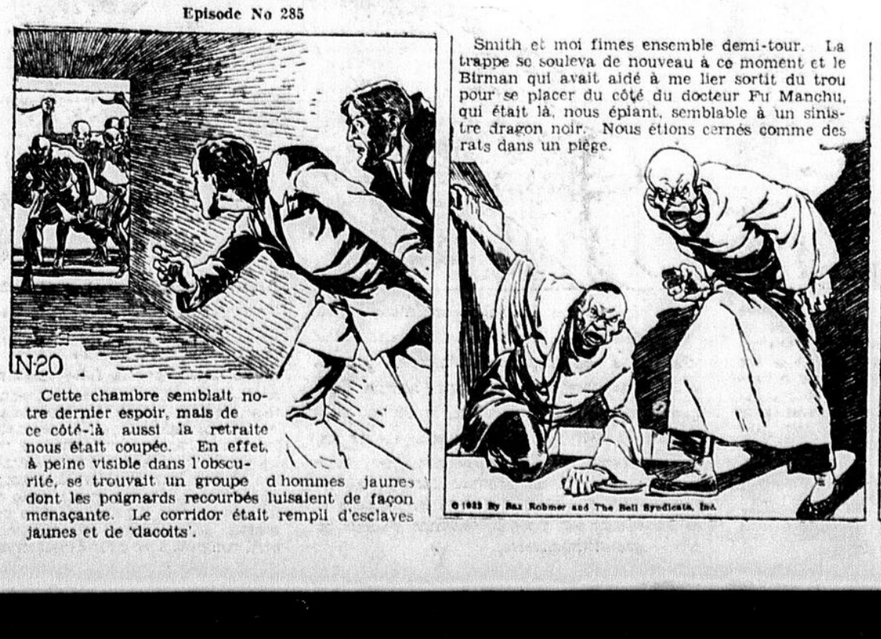
250 Paletots de Printemps
dans les derniers STYLES et NOUVEAUTES
Pour Etre Vendus à Grand Sacrifice
VENDREDI et SAMEDI
Ces pardessus sont faits de style manche française, double croisure, couleur de fantaisie.
Messieurs ! Voulez-vous un bon paletot, de coupe élégante et de qualité ?
Le voici :—
Confectionné de tweed Héringbone et Diagonale, dans les modèles tub, épaules semi-athlétiques, Guard et Slip-On, doublés aux 3-4 de satin.
$5.50 $7.50 et $10.00
Notre assortiment de Complets
est aussi bien assorti qu'un manufacturier peut se permettre de l'avoir. Nous les avons par des milliers — que vous désiriez un habit soit Bleu-Marine ou couleur, nous les avons en stock et nous vous assurons une économie d'au moins $5.00 par complet. Nous vous invitons à venir voir ce que nous vendons à
$12.50 $15 $17.50
COMPLETS
En worsted de couleur de fantaisie, dessins des plus nouveaux, épaules unies ou roulées doublés en soie artificielle, se vendant au détail $17.50. Notre prix $12.50
COMPLETS
En bon tweed Worsted rayé brun, gris et bleu, héringbone, gris Oxford, Worsted-Silvertone, gris, brun et bleu, de la plus stricte nouveauté. Modèles simple breast, avec épaules semi-athlétiques, pour jeunes hommes, et semi-standard pour hommes d'âme mûr. Grandeurs: 34 à 44. ..... $15.00
COMPLETS
En worsted de qualité supérieure, couleurs de fantaisie, belle doublure en soie; épaules unies ou roulées. Notre prix $17.00
Quebec Modern Clothing Mfg Co. Ltd
580 rue St-Valier (Coin St-Anselme)

FU MANCHU

Par SAX ROHMER

Episode No 285

Copyright Bell Syndicate



Cette chambre semblait notre dernier espoir, mais de ce côté-là aussi la retraite nous était coupée. En effet, à peine visible dans l'obscurité, se trouvait un groupe d'hommes jaunes dont les poignards recourbés luisaient de façon menaçante. Le corridor était rempli d'esclaves jaunes et de 'dacoits'.

Smith et moi fîmes ensemble demi-tour. La trappe se souleva de nouveau à ce moment et le Birman qui avait aidé à me lier sortit du trou pour se placer du côté du docteur Fu Manchu, qui était là, nous épiant, semblable à un sinistre dragon noir. Nous étions cernés comme des rats dans un piège.

"La partie est finie, Petrie !" murmura Smith. La lutte a été longue mais Fu Manchu a enfin le dessus !"

Durant ces sinistres minutes, mon cerveau travaillait avec désespoir. "Pas entièrement !" criai-je, en tirant le sifflet que j'avais dans ma poche.

Mais quelque bref qu'ait été l'intervalle entre la pensée et l'action, les 'dacoits' étaient déjà sur moi. Un long bras sinueux passa par-dessus mon épaule et le sifflet fut arraché de mes mains. Des mains s'agrippaient à ma gorge. Des poignards luisaient devant mes yeux...

Ces pages vous offrent de nombreuses et substantielles économies pour vous et les vôtres

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cleophas. Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valler. Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabagiste, 233, rue St-Joseph . . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . . Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valler. . . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2711½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean.. Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabagiste, 1251, rue St-Valler . . . . . Tél. 4-0421
JOS. COTE (Ltee) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean . . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . . . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . Tél. 2-7700

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

UNE VIEILLE COMPAGNIE demande deux bons vendeurs d'expérience pour le district de Québec. Seules les demandes d'hommes vraiment qualifiés seront considérées. Revenus attrayants et permanents garantis aux hommes compétents. Les applicants devront être en mesure de fournir les meilleures références d'honnêteté et de compétence comme vendeurs. S'adresser par lettre en donnant tous les détails à Casier No 198, L'Evénement, Québec. 280-26—3

COUTURE

COUTURIERE bien recommandée fait tout genre de couture, chez elle et à domicile. S'adresser à Mlle FOURNIER, No 23, Côte Ste-Geneviève. 285-6—3

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7496. 279-26—11

Paul Bardou, 5, Ste-Famille.

ANGLAIS. Conversation anglaise, sténographie, comptabilité, etc. Cours le jour et le soir. Cours individuels ou d'ensemble. BART SCHOOL, No 353 rue St-Jean. Tél. 2-5889 277-26—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, Tél. 9571.

ON DEMANDE 50 enfants âgés de 6 à 12 ans pour apprendre des danses variées. S'adresser immédiatement au studio 322 rue St-Jean. 287-6—11

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE immédiatement une servante générale pour une petite famille. S'adresser à 107, Rue Lockwell. Téléphone : 3-2788.

HOMMES DEMANDES

GERANT D'EQUIPE, deux avec auto, et vendeurs demandés pour Québec, Montmorency, Portneuf, Lévis, avec ou sans expérience dans la vente d'appareils électriques. Les hommes compétents nous donnerons la meilleure proposition qui existe dans le commerce. S'adresser personnellement à G. LANGLOIS, gérant, No 87, rue Dorchester, Québec. 287-6—13

A. Bédard, 61, St-Amable.

VOYAGEURS DEMANDES pour la ville, pour vendre ligne de bijouteries à termes faciles. Excellente opportunité, chance exceptionnelle aux hommes compétents de se faire un très bon salaire. S'adresser au No 111, RUE ST-JOSEPH, de 1 à 2 heures p.m. 284-6—13

VENDEURS d'expérience ou ayant de bonnes aptitudes trouveraient situation et bonne position d'avenir en s'adressant à Nadeau & Gosselin, 1971½ de la Couronne, de 9 à 10 a.m. et de 5 à 6 p.m. 287-6—13

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MEUBLES, frigidaire compris, de 4, 3, 2, 1 pièces plus chambre de bain, situé aux Appartements Lincoln, 14, Avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou le soir, 4-2557. 283-26—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites 2, 3 et 4, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tél. 4-4350. 12—17

APPARTEMENT LAVAL, No 16, rue Laval, 5 et 6 pièces chauffées, poêle à gaz, glacière, compris eau chaude à l'année. Endroit paisible. S'adresser à Tél. 2-5951. 285-6—17

E. Paradis, 18, Cove Fields.

APPARTEMENT MONT-CARMEL, 4 pièces, chauffé, meublé, eau chaude, mun de cuisinette. Endroit tranquille, près du Chateau. S'adresser au No 25, RUE MONT-CARMEL, Tel. 2-2232. 285-6—17

APPARTEMENT de deux pièces plus cuisinette et chambre de bain, chauffé, non meublé, libre au 1er mai. S'adresser au concierge. Appartement Cuisinette, No 8, RUE COLLINS. 285-6—17

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Prêt à être occupé immédiatement. $25.00 et plus. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND, ou appeler Tel 2-2512. 285-6—17

APPARTEMENTS D'AIGUILLON, No 52, logement de 5 chambres plus bain, chauffé, eau chaude à l'année. Aussi bureaux, No 181, rue St-Jean, chauffés, à l'épreuve du feu, clairs de neige et vidanges. S'adresser à FORTUNAT GINGRAS, No 34, rue St-Augustin, Tel. 2-1704. 285-26—17

CHATEAU ST-LOUIS — AYANT VUE SUR LE PARC DES CHAMPS De BATAILLE, APPARTEMENTS DE CHOIX, ENTREE PRIVEE A L'EGLISE ST-DOMINIQUE, JARDIN, SERVICE CONTINUEL D'ASCENSEUR. LES APPARTEMENTS LES PLUS POPULAIRES DE LA VILLE. S'ADRESSER AU SURINTENDANT, TEL. 7974 276-26—17

DEUX JOLIS PETITS FLATS, réparés à neuf, deux et trois pièces, avec chambres de bain, meubles à votre goût, chauffés, eau chaude à l'année. Conviendraient pour deux personnes. S'adresser à P. GOULET, No 469-A, rue St-Jean. Tél. 3-1142 264-26—17

LOGEMENTS A LOUER, de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés eau chaude à l'année, à "Elizabeth", No 50, rue Fraser, "Beaumanoir", No 248, Avenue des Erables. S'adresser au concierge, sur les lieux. Tél. 2-1475; le soir, 3-4498. 266-26—17

PARLILAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge. Possession immédiate. S'adresser au No 57 GRANDE-ALLEE, Tel. 2-1886. 288-25—17

RUE STE-ANGELE, No 19, 3 et 4 pièces plus bain, eau chaude à l'année. Améliorations modernes. S'adresser au concierge ou Tél. 3-1948. 288-6—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, service d'ascenseur à passagers, fret, service de conciergerie, à proximité des gares de chemins de fer, situés dans Edifice Lachance, No 287 RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 274-26—13

BUREAUX ET LOGEMENTS à louer, bureaux, No 104, rue St-Jean; aussi logements, 39, rue Conroy, 96, rue St-Patrice, 89, rue Cremazie, 1511½, rue St-Olivier. S'adresser à JOS. ROBITAILLE, No 108, rue Richelieu. Tél. 2-3288; le soir 2-7837. 284-26—18

QUELQUES BUREAUX de différentes grandeurs à louer, dans l'édifice Lambert, No 37, rue de la Couronne. S'adresser à J.-A.-T. LAMBERT, No 35, rue de la Couronne. 277-26—18

EDIFICE DOMINION

126 RUE ST-PIERRE, ancien local Greenshield & Co, courtiers au 1er plancher; autres bureaux de différentes grandeurs. S'adresser à DOMINION FISH & FRUIT LTD, No 43, rue St-Paul, Tel. 2-3463. 272-18—18

CHAMBRES ET PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE double. Conviendrait pour 2 messieurs distingués, usage du bain et téléphone; avec pension de 1ère classe. S'adresser au No 23, RUE CHARLEVOIX. Tél. 2-8584. 283-6—20

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension, très propres, famille sans enfants, usage du téléphone, prix modéré. S'adresser à 3-A D'Auteuil. 287-6—20

GRANDE-ALLEE, No 53, chambres à louer. Aussi suite de 3 chambres meublées; conviendrait très bien pour bureau de médecin ou dentiste, aussi chambre double meublée, conviendrait pour 2 personnes. Maison tranquille, beau site, en face du Parlement. S'adresser à Tél. 2-2652 ou 3-4076. 267-26—20

HOTEL LORRAINE, Carré Hôtel de Ville. Améliorations très modernes. Prix pour chambre au mois, $15, ou montant. Aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 276-26—20

PENSION URSULA, bonne pension. Chambres propres et confortables. S'adresser au No 40, RUE STE-URSULE. 275-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion assurée. Adresser Mère Directrice No 682 rue Cartier, Québec. Tél. 7067 272-26—20

PIERROT CAFE

LE PIERROT CAFE annonce à sa clientèle qu'il est déménagé aux Nos 32-34, rue St-Pierre, porte voisine Spécialité "home made beans", 15c. Bon repas pour 30c. Tél. 26222. 265-26—n c

ERNEST CAFE

16 RUE D'YOUVILLE. Meilleure cuisine canadienne en ville. Repas régulier, 30c. Demandez notre nouvelle carte valant $3.25 pour $3.00. G.-E. VINCENT, propriétaire. 273-26—20

OSCAR LUNCH

67 RUE SAULT-AU-MATELOT. Lorsque vous dînez à la Basse-Ville, prenez votre lunch à 30c. Cuisine canadienne. Fèves au lard, pain et beurre, 10c. 10 repas pour $2.70. 278-26—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — Chambres simples ou doubles dans famille anglaise de la haute-ville. Véritable chez soi. Eau chaude et téléphone. S'adresser à 71 rue St-Louis, tél. : 2-7994 284-6—20

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, grande chambre avec accommodations modernes. S'adresser au No 253, RUE ST-CYRILLE, Tel 3-2640. 284-6—20

A LOUER, une grande et petites chambres, une avec eau courante, ensoleillées, étage du téléphone. Prix modéré. S'adresser au No 3, DES URSULINES, près Ste-Ursule. 288-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE, 2 fenêtres sur la rue St-Jean, eau chaude $4.00 par semaine pour personne permanente et tranquille. S'adresser à Mme PERREAULT, App. 3, No 18, rue d'Youville, 3ème étage. Tel. 2-8080-W. 287-6—20

CHAMBRES A LOUER. — Chambres doubles et simples à louer. Usage du bain et du téléphone. S'adresser à 149½, rue d'Aiguillon. 287-6—20

CHAMBRE A LOUER, avec améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser au No 7, RUE ST-JEAN. 286-6—23

CHAMBRE avec bain et cuisinette, située au No 28, Avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations, s'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tel. 2-6403, ou, le soir, 4-2557. 283-26—17

CHAMBRE A LOUER, dans maison appartement, 1er plancher. Possession immédiate. S'adresser, entre 6 et 8 heures p.m., à Tél. 2-5056-J. 285-6—20

GRANDE CHAMBRE avec cuisinette à louer, améliorations modernes. S'adresser au No 70, RUE STE-URSULE.

OLD CITY, Nos 27-33, Avenue Ste-Geneviève, belles chambres avec eau courante gaz, à louer à l'année, maison propre et tranquille. Prix modéré. Tel. 2-4301. 24—20

RUE ST-LOUIS, No 52, chambre à louer, 1er étage, bien éclairé, eau chaude et froide. Tél. 2-1376. 236-6—20

ENTREPOTS A LOUER

BOUTIQUE A LOUER, 2 étages, 18 x 45. Possession 1er mai. Conviendrait pour tout genre de commerce. Logements 4 et 5 chambres, près église Limoilou. Améliorations modernes. S'adresser à R. JOBIDON, No 250, rue St-Paul. Tél. 2-5317 ou 4-4757. 284-6—21

ENTREPOT pour meubles ou autres choses à louer à très bas prix. S'adresser à ELZEAR SAVARD, Avenue Pont Scott. Tél. 9417. 285-6—21

LOCAL A LOUER

8,200 PIEDS, anciennement occupé par Goulet & Bélanger situé au No 8 rue de la Couronne. Usage de l'élévateur. Service de Sprinklers. S'adresser à ALEX. BASTIEN LTEE, No 96, rue St-Joseph. Tél. 4-3341. 24—21

GARAGES A LOUER

GARAGE ET ENTREPOT avec eau et lumière, $3.00 par mois, chaque près rue Salaberry et Chemin Ste-Foy. S'adresser au No 1½ RUE SHERBROOKE, Tél. 3-3563. 288-6—21

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers en bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, Tél. 2-1752. 266-26—23

O. Cassault, 388, St-Cyrille.

AVENUE LAURIER, No 312, 2 plain-pieds, 9 ou 13 chambres, chauffés. Visibles de 2 à 3 heures p.m. seulement. S'adresser à Tél. 7237. 277-26—23

AVENUE CARTIER, No 14, plain-pied chauffé, de 7 pièces plus chambre de bain. $50.00 par mois. Garage si désiré. J.-E. VEZINA, No 44, Côte de la Montagne. Tél. 2-3551 le jour; le soir 5898 289-6—23

AVENUE DE BERNIERE, enroulement idéal, un logement de 6 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, garage si désiré. Un de 10 chambres et chambre de bain en tuile. S'adresser au No 20, AVENUE DE BERNIERE, Tél. 7504. 266-26—23

AVENUE BELVEDERE, logements en construction, de 4 et 5 pièces plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage si désiré. Avenue Marguerite-Bourgeois. Nos 36, 32, maison seule de 8 chambres plus chambre de bain, avec garage facile d'accès hiver comme été. Prix très raisonnable. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 182, rue Latourelle. Tél. 5338 ou 6985, le soir. 286-26—23

APPARTEMENT MEUBLE, No 6, rue Du Fort, chambre à coucher, boudoir avec Chesterfield, nettoyé cuisine et chambre de bain. S'adresser à App. 1, ou Tél. 4-0911. 283-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 11, 13, 17, 23, 36, 41, 55, 65, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, très modernes. Garage si désiré. Aussi 891½, Côte d'Abraham. S'adresser à EMILE FRENETTE, No 210, rue Crémazie, Tél. 3-4840 ou 6933. 284-26—23

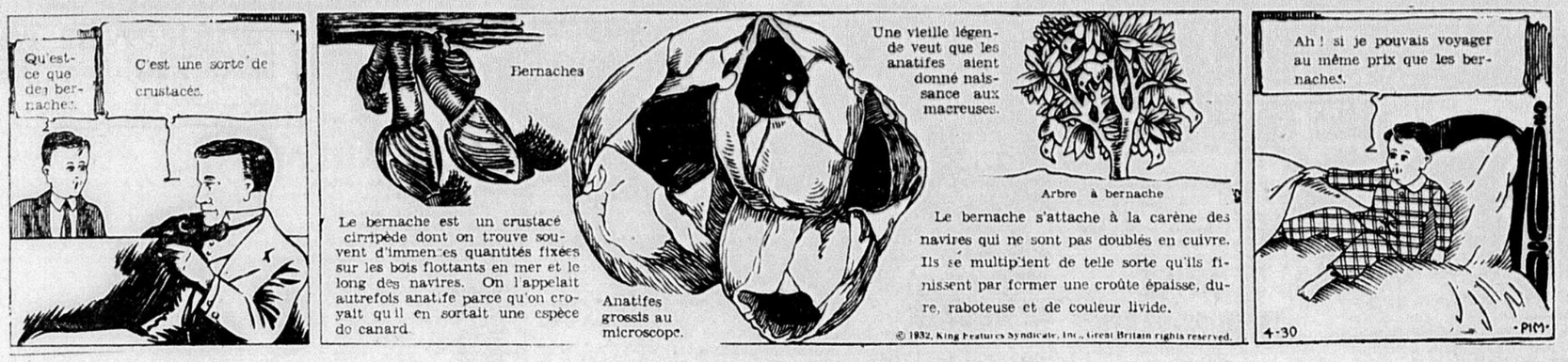
RUE LOCKWELL NO 104

BEAU LOGEMENT, 8 pièces plus chambre de bain, système de chauffage, garage. S'adresser à M. NAULT, No 100, rue Lockwell, ou No 20 rue Turnbull. Tél. 4-3648. 287-6—23

COTE D'ABRAHAM, No 105, logement de 8 chambres plus chambre de bain, chauffé, planchers de bois dur, améliorations modernes. S'adresser à F.-O. LAGUEUX, No 103, Côte d'Abraham. Tél. 2-1198, 7483 286-26—23

LOGEMENT de 8 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, chauffé, et eau chaude à l'année ainsi que garage, à louer, au No 92, Avenue Brown, 1er étage. S'adresser à A. ROCHETTE, Tél. 3709. 260-26—23

"Le Petit Curieux" --- LES BERNACHES --- Par Pim



A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

LOGEMENTS, 6 pièces, modernes, suite appartement, cuisinette et gaz, chambre double et simple, très ensoleillé. S'adresser au No 1, RUE SUTHERLAND, Tél. 3-4875. 285-6—23

Rue Lockwell, Nos 115-119

LOGEMENTS de 7 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, rue Latourelle, 8 chambres, moderne, à adresser à ALEX. NADEAU, No 18 rue Ste-Claire, Tél. 4-0023. 273-26—23

LOGEMENT CHAUFFE, cinq chambres et chambre de bain, près du Parlement, meublé si désiré. S'adresser par téléphone à 6345, 2-2308. 285-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 110 Turnbull et 107 Crémazie. Deux logements à louer, chauffés, de 6 chambres en plus chambre de bain, eau chaude, planchers en bois dur. S'adresser à M. A. Boucher, 109 Crémazie, Tél. : 7952. 286-6—23

LOGEMENT A LOUER, 76 St-Augustin, 6 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur, système de chauffage, manteau de cheminée en briques naturelles. S'adresser à M. ROMEO GINGRAS, avocat, No 74, rue St-Augustin. 285-6—23

LOGEMENTS chauffés, 90 Fraser, 6 pièces; 141 St-Cyrille, 5 pièces, plus chambre de bain, garage chauffé. S'adresser à JOS. BILODEAU, 46 Salaberry. Tél. 6345. 287-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 à 7 pièces, chauffés ou non, quartier St-Jean-Baptiste et Belvedère. S'adresser à ARTHUR FRENETTE, No 260, rue St-Cyrille. Tél. 5676. 279-26—23

LOGEMENTS A LOUER, 4 chambres, No 354, rue Richelieu, un autre de 5 chambres plus chambre de bain, situé au No 121, 11ème Rue. S'adresser à Tél. 7644. 283-6—23

LOGEMENT NEUF, No 116 Côte d'Abraham, plain-pied, 6 pièces et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, chambre de bain en tuile bain carré avec douche fini moderne. S'adresser au Dr DION, No 24, Côte du Palais. Tél. 2-2513. 287-6—23

PLAIN-PIED neuf moderne, planchers bois dur, chauffé à l'huile, 5 chambres plus chambre de bain. Clair de neige et vidanges situé au No 17, rue Charlevoix. S'adresser au Dr DION, No 24, Côte du Palais. Tél. 2-2153. 287-6—23

RUE ST-CYRILLE, près Avenue Hollande. Logements de 5, 6, 7 chambres, plus chambre de bain. Chauffés et non chauffés. Améliorations modernes à louer. S'adresser à Tél. 8716; le soir, 8028 ou 6954. 288-26—23

RUE ST-JOACHIM, No 101, logement à louer. S'adresser à Tél. 2-3134. 283-6—23

RUE ST-GABRIEL, No 49, flat de 6 chambres, chambre de bain, très chaud, meublé ou non, garage. S'adresser au No 51, RUE ST-GABRIEL, Tél. 2-4409 282-26—23

RUE ST-AUGUSTIN, en face du Parlement, logement bien chauffé, comprenant 2 chambres plus chambre de bain, planchers bois dur et foyer, avec aussi un petit jardin, clair de neige et vidanges, à louer le 1er mai. Aussi garage privé, en brique. S'adresser par téléphone à 2-7752 ou 4-4041. 288-3—23

RUE ST-JEAN, No 195, logement neuf et moderne de 6 pièces. S'adresser au Dr J.-V. LAVOIE, No 195, rue St-Jean. 287-6—23

RUE DELIGNY, No 20, coin St-Olivier, logement neuf et moderne, 5 chambres et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser à A. CHARLAND, No 20, rue Deligny. Tél. 5255. 287-6—23

RUE ST-OLIVIER, No 389, plain-pied de 6 chambres et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, galerie et cave. S'adresser au No 83, RUE D'AIGUILLON, Tél. 2-7953. 282-26—23

RUE CREMAZIE, No 210, deuxième plancher, logement de 6 chambres plus chambre de bain. Très moderne et propre. Libre immédiatement si désiré. Aussi ménage à vendre. S'adresser à M. F. MARQUIS, Tél. 6933, 3-4840 ou 7949. 284-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 100, entre Turnbull et Salaberry, 2 logements, 7 et 8 pièces plus chambre de bain, améliorations modernes, grande cour, garage si désiré. S'adresser au No 96, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-1702. 284-6—23

RUE STE-URSULE, No 59, 5 appartements plus chambre de bain, chauffé. S'adresser à M. HOGAN, No 135, rue St-Patrice, Tél. 2-0062 289-6—23

RUE D'ARTIGNY, No 75, magnifique plain-pied, 5 pièces, chambre de bain comprise, chauffé, meublé ou non. S'adresser au No 50, RUE D'AIGUILLON, Tél. 2-4261. 285-6—23

Arcadius Denis, 23, St-Patrick.

RUE DES FRANCISCAINS, No 29, logement à louer, 6 grandes chambres plus chambre de toilette, système de chauffage à eau chaude, réparé à neuf. S'adresser au No 149, RUE DES FRANCISCAINS, Tél. 5434. 289-6—23

RUE D'AIGUILLON, No 236-D, 8 chambres plus chambre de bain, chauffé, Avenue Bourlamaque. Nos 12, 14, 63, 5 et 6 chambres plus chambre de bain, aussi garage chauffé. S'adresser à P. PARADIS, No 236, rue d'Aiguillon, Tél. 6667, 6668. 12—23

LAVOIE & FRERE

RUE FRASER, 5 chambres plus bain pas chauffé. Rue Aberdeen, 3 chambres, chauffé. Rue St-Cyrille, 12 chambres, pas chauffé. S'adresser au No 420, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-4213, 7334, 3-4489. 267-26—23

RUE ST-JEAN, No 180, logement de 5 chambres, moderne, chauffé, clair de neige et vidanges, réparé à neuf. S'adresser au No 176, RUE ST-JEAN, Tél. 2-1334. 270-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 417, plain-pied, 2e étage 7 chambres, chambre de bain, chauffé, bien éclairé, 2 privées, 2 galeries, cour, garage. A adresser au 1er étage pour visiter. Tél. 6003. 259-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

A LOUER, 1 plain-pied, 2ème étage, 7 bureaux, endroit idéal pour professionnels, No 111, rue St-Joseph. Aussi très beau poste de commerce situé au No 457, rue St-Joseph. Ces logements sont chauffés et clairs de neige. A louer, deux garages situés rue St-Dominique, près St-Joseph. Pour le tout, s'adresser à JOS. COTE LIMITEE, No 188, rue St-Paul, Tél. 2-1271. 279-26—23

BAS DE MAISON NEUVE, près de l'église de St-François d'Assise, 5 chambres, dépense, planchers en bois dur, fini mooderne, coin de ruelle. S'adresser au No 32, 13ème RUE, Tél. 4-0822. 289-6—23

BEAU LOGEMENT situé au No 32, 14ème Avenue, Québec-Ouest, 5 minutes des chars, 6 chambres plus bain, cuisinette, lumière sur 4 faces, garage. S'adresser par téléphone à 3-3139. 284-6—23

BEAU LOGEMENT à louer, 5 chambres et chambre de bain, avec cave et cour. Prix $20.00 par mois, quartier St-Malo. S'adresser à SUCCESSION C.-J. LOCKWELL, No 99, rue Dalhousie. Tél. 2-3535, 3-4998. 285-6—23

LOGEMENT A LOUER, paroisse St-Joseph, No 307, rue Franklin, 6 pièces, bonne maison, très propre, cave et cour. Prix raisonnable. S'adresser à ALBERT ROYER, No 171, rue Aqueduc. 286-6—23

LOGEMENT CHAUFFE à louer, 4 pièces plus chambre de bain, situé au No 13, rue d'Argenson. S'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou le soir, 4-2557. 289-6—23

LOGEMENT, St-Joseph, maison neuve, 4 chambres plus bain, plancher bois dur, 2ème étage, galerie avant et arrière, fini moderne. Nos 273-277, rue Kirouac. O. LAPOINTE, No 123, rue Kirouac, Tél. 3-0767. 286-6—23

LOGEMENT 8 chambres, bain, garage, sur la 5ème Rue, No 163, près église de Limoilou, bien chaud, très propre, bien éclairé, à prix réduit. J.-M. DORE, No 11, rue Montcalm. Tel 3-2277. 6—23

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres, bain, électricité et gaz; tout libre. S'adresser au No 104, RUE MONTMARTRE, Tél. 5221. 288-6—23

LOGEMENT A LOUER, 5 appartements. S'adresser au No 898, RUE St-Valler, Tél. 5400. 284-6—23

LOGEMENTS non chauffés, de 5 et 6 pièces, situés aux Nos 252 et 256, rue Prince-Edouard. S'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403 ou le soir, 4-2557. 283-26—23

LOGEMENT CHAUFFE, de 5 pièces plus chambre de bain, situé au No 11-A, rue d'Argenson. S'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou le soir, 4-2557. 283-26—23

LOGEMENT A LOUER

RUE ST-FRANCOIS, No 346, 5, 6, 7 chambres, bain; rue St-Cyrille, No 284, 6, 8 chambres, Avenue Moncton, rue Marquette, chemin Ste-Foy, 8 chambres. EMILE PLANTE, No 346 rue St-François, Tél. 3-3875. 289-6—23

RUE ST-VALIER, logement à louer, 3ème étage, 5 pièces plus chambre de bain. Prix $18.00 par mois. S'adresser au No 1351, RUE ST-VALIER, Tel 6353. 285-6—23

LIMOILOU

LOGEMENTS chauffés, à Limoilou, 1 de 3 chambres, et l'autre de 6; reparés à neuf. L'autre à St-Sauveur, 4 chambres. S'adresser au No 183, 3ème AVENUE, Tél. 4-3159. 6—23

LOGEMENTS de 4 et 6 appartements, Limoilou, 4ème Rue, près église, grands moulins à papier. Prix $16.00 à $25.00. S'adresser au No 154, 4ème RUE, Limoilou. Tél. 2-3039. 281-12—23

LIMOILOU, rue St-Albert, No 29, 4 appartements plus bain. St-Pascal Baylon, 4 et 5 appartements plus bain, améliorations modernes. S'adresser à R. JOBIDON, No 250, rue St-Paul. Tél. 2-5517; Rés: 4-4757. 284-6—23

LIMOILOU, petit logement à louer, 3 pièces, cuisine, chambre à coucher et chambre de bain. S'adresser au Dr FORTIER, No 107, 3ème Rue. 284-6—23

LOGEMENTS A LOUER, 4, 5 chambres plus chambre de bain, dans Limoilou, $15.00, $18.00, $20.00 par mois. S'adresser à SECURITY MFG CO. No 100, 3ème Avenue, Tél. 4-4321. 280-12—23

7ème RUE, No 123, un bas, 5 chambres plus chambre de bain. No 528, 3ème Avenue, 2ème étage, 6 chambres. Le tout fini moderne et bien propre. S'adresser à LOUIS RHEAUME, No 127, 7ème Rue. Tél. 4-1814. 285-6—23

MAISONS A LOUER

CHATEAU D'EAU, logement très confortable, 5 chambres, partiellement meublé à louer. S'adresser au Dr GRENIER, No 434, rue St-Jean, Tél 2-0366. 289-6—24

COTTAGES D'ETE, meublées, électricité, eau courante, droit de la grève, etc., situés à Boischatel (en bas), près du fleuve. Visibles tous les jours de 2 à 4 heures. S'adresser à P.-W. DUGAL, Tél. 3-1541. 6—30

MAISON A LOUER, No 26, Avenue Ste-Geneviève, 9 chambres et chambre de bain. S'adresser à SIROIS, SIROIS & LESAGE, notaires, rue Couillard. Tél. 2-1782. 267-26—23

MAISON A LOUER, No 171, Grande-Allée 9 chambres et chambre de bain. S'adresser à SIROIS, SIROIS & LESAGE, notaires, rue Couillard, Tél. 2-1782. 267-26—24

MAGASINS A LOUER

BEAU MAGASIN, très vaste, chauffé, grandes vitrines, planchers en bois dur, convenable pour tout genre de commerce. Prix modique. S'adresser à P. GOULET, No 469-A, rue St-Jean. Tél. 3-1142. 264-26—25

A LOUER

MAGASINS A LOUER

BEAU GRAND MAGASIN, sur 3ème Avenue, rue de commerce, 2 grandes vitrines, chauffé, bien éclairé, 90 pieds de profondeur, fini plâtre, plancher bois dur. B. BARAKAT, No 164, 3ème Avenue. 287-6—23

MAGASIN avec logement 3 pièces à louer; aussi ameublement complet pour magasin, très bon marché. S'adresser au No 161, RUE MONTMAGNY, ou à ALBERIC NOREAU, No 87, rue Jeanne Mance, Tél. 4-3414. 288-6—25

MAGASIN A LOUER, avec glacière, cave pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher ou autre commerce, hangar rue St-Paul. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71 rue St-Pierre. Tél. 2-1390. 6—25

MAGASIN A LOUER

2 MAGASINS, grandeur 72 x 14, avec vitrine, 20 pieds de profondeur, situés No 353½, rue St-Jean, $50.00 par mois, chauffé, pouvant servir pour tout genre de commerce. LOUIS FERLAND, Tél. 4-0852. 269-26—25

MAGASIN A LOUER

85 RUE DORCHESTER, au centre des affaires, près rue St-Joseph, voisin du bureau de poste. Conviendrait très bien pour barbier avec shine, salle d'échantillons, agence. Bonne grandeur, chauffé. S'adresser à SIMARD & FRERE, peintres-décorateurs, No 270, rue St-Joseph, Tél. 9925. 284-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED. BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 540, rue St-Jean, Tél. 3-1161. 288-26—27

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500, $1,000, $5,000, à $15,000. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. 9479. 275-26—27

COMMERCE

RESTAURANT "GIFFARD"

AUX LIMITES DE LA VILLE. Nous invitons les personnes qui se rendent soit à l'hôpital St-Michel Archange, soit à l'école La Jemmerale à venir voir notre nouveau restaurant. Service prompt et courtois. 278-26—29

REPARATION DE BRULEURS

AVIS A TOUS CEUX QUI DEMENAGENT leur bruleur à l'huile. Nous garantissons la réinstallation et tout service concernant le bruleur à l'huile. Avons des experts diplômés et techniciens qui vous assureront un service parfait et qui vous donneront des conseils pratiques sur la manière de vous en servir. Nous sommes aussi distributeurs des fameux bruleurs à l'huile "TAFT" que nous pouvons installer dans n'importe quel poêle. Satisfaction garantie. Conditions de paiement faciles. Service assuré. Venez nous voir pour démonstration. LA CIE D'AGENCY QUEBEC, No 291½, rue de la Couronne, Québec, Tél. 2-3652. 275-26—29

OMER ROUSSEAU

BIJOUTERIE. Bagues, joncs pour futurs mariés, 14 karats, régulier $15.00, les deux, $10.00. Allouance donnée sur vieilles montres, sur l'achat d'une nouvelle. Réparation de montres, horloges. S'adresser au No 46½, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-1372. 24—29

COQUERELLE SERVICE

EXTERMINATION de coquerelles, punaises, rats et souris par procédé scientifique. Travail garanti. Discrétion absolue. Service de désinfection. E. BOUCHER, propriétaire, No 102, Avenue des Oblats, Québec. Tél. 3-4415. 12—29

CADRE SUR ORDRE

GRANDE VARIETE de moulure, gravures de G. Redon, "Ne buvez pas d'eau", aussi "le Rêve des E.E.M.", spécial à 90c. encadré. Le Studio J.-C. ROUSSEAU, No 14, rue St-Joachim. Tél. 2-7794. 24—29

CARIERE GIFFARD LTEE

GIFFARD, Tél. 2-6001. Pierre concassée de toute grosseur, pour béton, chemins. Aussi pierre à maçonnie, pierre plate pour trottoir et jeu de tennis, petite pierre ¼ pouce pour parterre. JOS. BEGIN, gérant, Tél. 4-0969. 279-26—29

GLACE, SPECIALITE. Faisons livraison dans la ville; glace hygénique. Vendre semaine, mois, au mieux ou à la tonne. S'adresser à JOS. RACINE, No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026. 276-26—29

PEINTURE VERNIS

INTERIEUR, EXTERIEUR, flat lavable, teinture aluminium. Spécialité ciment liquide, base d'amiante, pour couverture. Les marchandises seront livrées aux prix du gros. Confiez-nous ouvrage de peinturage et tapissage, à l'heure seulement. THE UNITED BUILDERS PAINT, No 31, rue Scott, Québec. Tél. 4-1340.

J.-A. DEBONVILLE, No 154, rue des Commissaires, Tél. 3-2

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES. Etant obligés de déménager, nous offrons tous nos chars usagés à des prix d'occasion d'ici au 1er mai. **COTE & COTE LIMITEE**, No 112, Boulevard Langelier. Tél. 7159. 272-26—42

CAMION REO 1929, parfait état, avec dompeuse, à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. S'adresser x **A. HOUDE & FRERE,** entrepreneurs-plombiers, No 532, rue St-Valier. Tél. 3-0635. 289-6—42

CHARS USAGES. Buick, DeSoto, Ford, Dodge, Chrysler, Essex, Durant, Reo, Studebaker, Chevrolet. Camion G. M. C., **COUTURE MOTOR SALES,** No 93, Côte d'Abraham. Tél. 7163. 284-26—42

GRAHAM-PAIGE, 6 cylindres, modèle 1929, 5 passagers, en parfait ordre. Vendra à bonnes conditions. S'adresser à Mme J.-R. **LABRECQUE,** St-Casimir, Co. Portneuf, P. Q. 285-6—42

NASH SEDAN 1930, propre, marche comme un neuf, sacrifié à $375.00. Faut vendre d'ici quelques jours. S'adresser à J.-A. **BERGERON,** No 2723½, 3ème Avenue, Limoilou. Tél. 4-4527. 286-6—42

OCCASIONS SPECIALES. — Oldsmobile 1928, $225.00, parfaite condition. Chevrolet 1932, n'ayant jamais servi, avec réduction. Pièces de rechange Starr, Durant, Camion Rugby. **DONNACONA AUTO SALES,** No 491, rue St-Valier. Tél. 6928 277-26—42

PONTIAC COUPE, en parfait ordre, siège d'urgence, cinq bons pneus, nouvelle licence. Faut vendre d'ici quelques jours, pour $180.00. S'adresser par téléphone à 4-4527. 284-6—42

CHARS USAGES

SAVEZ-VOUS où vous pouvez acheter un char usagé 1931, en bon ordre, à meilleur prix et à de meilleures conditions? Eh bien c'est chez **J.-L. DROLET ENR.,** No 284, rue St-Joseph, Québec. Tél. 4-3593. 263-26—42

Occasion Exceptionnelle

UN CAMION G.M.C., $400.00. Hudson Coach 1929, $500.00. Essex Coach 1929, $300.00. Essex Coach 1928, $200.00. Visibles tous les jours. **G. & B. ELECTRIC & REFRIGERATION,** No 8, rue de la Couronne. 270-26—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES & EXCHANGE, No 65, 1ère Avenue. Tél. 4-2200. Accessoires d'automobiles neufs et usagés pour toutes marques de chars à vendre. 284-26—42

CHROME NICKLE.—Si vous avez des parties d'auto à faire nickeler, chroer ou argenter, adressez-vous à **GARANT SERVICE ENR.,** No 612, rue St-Valier, Québec. Tél. 9351. 281-26—42

PNEUS FENDUS CREVES

DEFONCES. Pourquoi acheter des pneufs neufs? Les vôtres sont bons, faites-les vulcaniser. Garantissons ouvrage de vulcanisation. **PNEUS & VULCANISATION DE LA COURONNE.** Ray. Chevalier, No 130, rue de la Couronne. Tél. 3-0486. 24—42

NOUVEAU GARAGE. Mécanicien avec 18 années d'expérience, tous genres de réparation. Ouvrage garanti. Prix très modéré. Une visite est sollicitée. **FERDINAND BOUCHER,** No 180, rue Richelieu. Tél. 3-2484. 267-26—42

AVIS AUX MECANICIENS

NOUS AVONS tout l'outillage voulu pour automobilistes. Prix extrêmement bas. Venez vous en rendre compte, sans obligation. **COMPTOIR IMPORTATION,** No 10, rue St-Nicolas, en face de Boswell, Tél. 2-8475. 273-26—41

POUR LA SORTIE de votre char, faites réparer à notre garage. Outillage complet. Accessoires, batteries, pneus, tubes, chars usagés. **GARAGE LEVESQUE,** Nos 77-83, 1ère Avenue, Québec. Tél. **4-4561.** 267-26—41

Electrique-Carburateur

RIEN N'EST VENDU que des véritables parties; adressez-vous à un spécialiste du genre, vous économiserez du temps et de l'argent. **MARCEL ROCHETTE,** No 80, rue St-François. Tél. 4-4521. 24—42

RADIATEURS D'AUTOS

SOUDURE AUTOGENE de tous les métaux, radiateurs d'automobiles réparés et refaits à neuf. Satisfaction garantie. **ALARIE & TESSIER,** 560½ rue St-Valier, Tél. 9456 24—41

LUDGER FERLAND

SPECIALITE parties d'autos de tous genres; aussi pneus usagés et chars usagés à vendre, en bon ordre de marche. Achetons vieux chars. No 105, 1ère **AVENUE,** Tél. 4-2920. 288-26—43

JOS. BOULANGER

305 **RUE DORCHESTER** Tel. 3-1261 Réparez votre char à bon marché. Specialité pneus, tubes à vendre à bas prix. Accessoires, parties d'autos usagés, radiateurs, batteries. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. 24—42

BOIS ET CHARBON

AVIS. — Bois de chauffage 1ère qualité, sec, scié, fendu. Croûtes merisier, $10.50 la corde, $2.90 le voyage. Spécial extra bon marché pour été, délignures érable, merisier, $8.50 la corde, $2.30 le voyage. Epinette, $7.50 la corde, $2.05 le voyage. Vous avez droit au trage d'un voyage de bois à chaque cent voyages vendus. EDOUARD RUEL LIMITEE, Téléphone 9829, Côte Bells, Québec. 283-26—46

ATTENTION. — LA COUR A BOIS SECURITY offre en vente quantité de bois de chauffage. Meilleur marché en ville. Bois franc, bois mou, merisier, slabs. Aussi charbon. S'adresser à **A. FALARDEAU, gérant.** No 112, 2ème Rue Tél. 4-1561. 24—47

A BAS PRIX. — CYRILLE BUSSIERES, No 49, rue St-Bernard. Tél. 6827. Bois franc sec, délignures, 20c la poche, 6 poches pour $1.00; croûtes érable et merisier, $3.00. Bois franc scié, fendu, $2.75 bon voyage. Erable 4, 2½ pieds, scié, fendu. Charbon de toutes sortes. 24—46

BOIS DE CHAUFFAGE, merisier, érable 1ère qualité, scié, fendu, livré, $3.50 la corde, 12 pouces. Erable 4 pieds, $8.50 la corde. **ED. CONWAY,** No 235, de la Canardière. Tél. 4-2351. 274-26—46

BON MARCHE, grosse poche de Stove, Chestnut, 75c. Coke 4 poches pour $1.00. Bois de chauffage, le voyage, $2.25; bois franc $3.50; croûtes, $3.00 le voyage. **JOS. RACINE,** No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026. 276-26—46

CHARBON COKE, 25c la poche, 4 poches, $1.00. Stove, Chestnut, 75c la poche. Délivré dans toutes les parties de la ville. S'adresser à **A. FALARDEAU,** No 161, rue Dorchester. Tél. 3-3795. 24—46

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin Tél. 4-2821. Pour chauffage d'été, blocs et croûtes, 12 pouces, bien secs, à 2.50 la corde, livré. Aussi camion "International" à prix d'occasion. 288-26—47

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près du Pont Dorchester Tél. 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage, pesanteur garantis. Livraison dans toutes les parties de la ville. 288-26—47

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAL TROTTEUR, âgé de 6 ans, garanti sans défaut, à vendre. S'adresser au No 102, **RUE DUROCHER.** 284-6—46

1055 RUE ST-VALIER. — J'arrive justement avec un char de jeunes juments provenant des meilleures fermes d'Ontario, à prix très bas. Choix considérable; jument poulinière. S'adresser à **F.-M. BERNIER.** 271-26—46

COMMERCE A VENDRE

SALLE DE POOL ET BILLARD à vendre. Ameublement neuf de salle de pool et billard, restaurant et Quick Lunch, salon de barbier, bonne clientèle, meilleur centre de la ville. Revenu $25.00 et plus par jour. Bail de 10 ans, loyer bas prix. Possession immédiate. Vraie occasion pour acheteur sérieux. Ecrire à Casier No 179, L'Evénement, Québec. 285-6—48

FOURRURES

REPASSAGES FOURRURES

CONFIEZ-NOUS vos fourrures brutes pour repassage. Réparation, confection des manteaux. Assortiment complet des fourrures du printemps. Stockage gratuit pour réparation. S'adresser à **JOS.-T. GAGNON,** No 27, rue Chevrière, Tél. 9172. 12—50

G. LECLERC

STORAGE DE MANTEAUX de fourrure. Assortiment complet de fourrures pour le printemps. Garnitures de manteaux. Aussi réparation générale, nouveaux modèles de Paris. No 47, **RUE SCOTT,** Tél. 4-3113 273-26—50

JOS. ROBITAILLE

STORAGE DE FOURRURES à bas prix. Assortiment complet de renards, martres, autres fourrures pour printemps. Vous économiserez en faisant faire vos réparations pendant l'été. Nos 104-106 **RUE RICHELIEU,** Québec. Tél. 2-3288. 284-26—50

L. ZICAT FOURRURE

STORAGE. Fourrures de luxe, coupe fini et garantie par American Fashion Co., de New-York. Manteaux faits sur ordre. Réparation et transformation de tout genre. No 572½ **RUE ST-JEAN,** Tél. 9627. 281-26—50

JOS. LACHANCE

STORAGE DE FOURRURES dans une voûte très moderne. 1 p.c. d'assurance pour feu, vol, mites. Toute réparation sur manteau au montant de $25.00, storé gratuitement. Assortiment complet de fourrures de printemps. Mes prix sont les plus bas. Une visite vous convaincra. **JOS. LACHANCE,** No 189, rue St-Olivier, Tél. 3-0530. 282-26—50

PHILIPPE BRETON

STORAGE DE FOURRURE. 1 p.c. d'assurance contre feu, vol, mites. Assortiment de fourrure. Manteaux faits sur mesure. Coupe garantie. Spécialité transformation et réparation. No 175, **RUE ST-OLIVIER,** Tél. 8656. 283-26—50

REPARATION ET STORAGE

VOTRE MANTEAU DE FOURRURE a-t-il besoin de réparation? Confiez-nous-le, nous vous garantissons un travail soigné et sans qu'il vous en coûte beaucoup. De plus, nous le garderons en storage jusqu'à l'automne, sans charge. **OSCAR GINGRAS,** marchand et manufacturier de fourrures No 111, rue Notre-Dame des Anges Québec, Tél. 3-2767. 271-26—50

GEOFREDO MERCIER

109 **RUE DORCHESTER,** Tél. 9830. Storage de manteaux. Réparation, confection sur mesure. Ouvrage garanti, soigné. Assortiment de renards, martres, visons, kolinsky et garnitures de fourrures de tous genres. 24—50

INSTRUMENTS de MUSIQUE

VIEUX VIOLON "Hopt", plus de 100 ans, beau son riche, à vendre à sacrifice, $25.00. Voyez le violon au théâtre Capitol. Demandez-le au **GERANT.** 289-2—

MACHINERIES

UN MOULIN pour seller "Peerson" No 6, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à **JOS. CLOUTIER,** seller, St-Raymond, Co. Portneuf. 286-6—50

OCCASIONS

BRIQUES ET LORRY. Trente mille briques à vendre. Aussi un beau lorry neuf, n'ayant servi que deux mois, à vendre à sacrifice. S'adresser à **CANADIAN FRUIT & POTATOE CO. REG'D,** No 227 rue St-Paul, Tél. 2-6610. 6—52

ENCLOS A RENARDS, pouvant servir, si on le préfère, comme enclos de poulailler, à vendre à bon marché. Situé à St-Pierre, Co. Montmagny. L'acheteur devra le faire transporter à ses frais. Argent comptant seulement. Ecrire à Casier No 153, L'Evénement, Québec.

HORLOGE GRAND-PERE, bois fumé, et en parfait ordre, à vendre. S'adresser à **J.-B. MORIN,** No 412, rue St-Jean. Tél. 2-1071. 287-6—52

4 ALLEES DE QUILLES

$1,200. **DEUX BILLARDS,** 8 tables de pool, 2 caisses enregistreuses, bouilloires à café et à l'eau, en cuivre, glacière à vendre à sacrifice. S'adresser à **EUG. BROCHU,** No 63, rue St-Jean, Tél. 2-1365. 283-26—52

BELANGER & BOLDUC

119-123 **RUE DU PONT,** Tél. 4-2911. Spécial, du 15 avril au 15 mai; avons quantité de poêles usagés, fournaises, bois et charbon, poêles à gaz, 2, 3, 4 feux, poêles-cabinet émaillé. 12—52

RADIOS A VENDRE

RADIOS A VENDRE, un DeForest Crosley, modèle 1932, 8 lampes, $100.00; 3 Sparton, modèle 1932, 6 lampes, $50.00. S'adresser au No 144, **COTE D'ABRAHAM,** Tél. 2-8389. 12—55

A VENDRE OU A LOUER

COUR A BOIS à louer, sur 3ème Rue, Limoilou, bonne clientèle, très grande cour, avec logement et bureau, hangars, contenant scien, fendeur, engin à gazoline. Possession le 1er mai. Pour conditions, s'adresser à **SECURITY MFG. CO. LTD.,** No 100, 3ème Avenue, Tél. 4-4321. 284-26—58

NEUVILLE. — A louer ou à vendre, cottage de six chambres, grande véranda, eau, électricité, situé au centre du village. S'adresser à **Mme MICHEL FISET,** No 809, rue St-Valier. Tél. 3-0831. 285-6—58

PROPRIETE Nos 71-73-75, rue Sault-au-Matelot. Pouvant servir comme magasin, bureaux, entrepôt, logement, maison de pension, taverne. S'adresser à **GERMAIN BELANGER,** No 365, rue St-Joseph, Québec, Tél. 2-1769 9908. 266-26—58

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450. Tél: 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 274-26—n.c.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, PUNAISES. Toute personne voulant se faire débarrasser des coquerelles punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. **J.-H. GOSSELIN,** propriétaire, No 18, rue Ste-Ursule, Tél. 2-1672-W. 12—n.c.

AUTOS USAGES

DODGE SEDAN, 8 cylindres, 1930. De Soto Sedan, 1929. Paige Sedan 1928. Essex Coach 1929. Durant Sedan, 4 cylindres, 1929. Dodge Coupé 1931. Chrysler Coupé "62". Dodge Sedan 1927. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions de paiement facile si désiré. S'adresser à

MORISSET & FRERE
angle Caron et Prince-Edouard,
Tél. 6629 288-26—n.c.

EPHREM DORVAL

GLACE. — Appelez 3-3070. Livraison rapide. Au contrat, au mois, à la carte. Essayez notre système à la carte. Economisez en adoptant le service DORVAL le meilleur en ville. No 388, **RUE RICHARDSON,** Québec. 286-6—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.—Attention, venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25. à $35. par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.,** No 878, rue St-Valier, Tél. 4-0479. 24—n.c.

BRULEUR TAFT

IL Y VA DE VOTRE INTERET, avant de faire l'achat de votre brûleur à l'huile de vous rendre à notre magasin et de vous procurer tous les renseignements concernant toute la grande supériorité et les multiples avantages que nous vous offrons en faisant votre achat chez nous. Nous sommes des experts et notre garantie vous vaut 100% de sa valeur; nous nous ferons un plaisir de donner une démonstration gratuite à ceux qui nous feront le plaisir de nous rendre une visite à notre magasin.

LA CIE D'AGENCE QUEBEC

29¼, rue de la Couronne, Tél. 4-3632 288-26—n.c.

Mlles LAVOIE, No 344, rue St-Jean Nous recevons de très jolies robes les prix variant de $3.50 à $10.95. Aussi assortiment complet dans les chapeaux, gants, bas, sacoches, robes d'intérieur, "smokes rompers", lingerie, scarfs, chandails, blouses, vestons, ceintures, brassières, etc. Voyez nos vitrines, elles vous intéresseront. 281-26—n.c.

LOGEMENT A LOUER, No 349, rue de la Reine, 2e étage, 5 pièces. No 41, rue Richardson, 5 pièces, 1er étage. Bon marché. Boutique à louer, 15 x 45. No 46 **RUE ST-EUSTACHE,** Tél. 2-7780. 267-26—n.c.

MAISON A VENDRE rue Richardson, St-Roch, près du Pont, cause exceptionnelle. 4 logements, 5 et 8 pièces. Revenu annuel $1,440. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser au propriétaire, No 46, **RUE ST-EUSTACHE,** Tél. 2-7780. 268-26—n.c.

CORRECTION DES PIEDS

O.-E. MOISAN, gradué de Stephenson Institute, Boston. Cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, etc. Non médical, non chirurgical. No 59, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 3-1315, 4-2277. 24—n.c.

MOTEUR ELECTRIQUE

REPARE, refait, achat, vente, location de moteurs usagés et neufs. H. ROBERGE, No 29, rue Colomb. Tél. 3-1811; Rés. 9388. 24—n.c.

VOIES URINAIRES, syphilis, coeur et poumons; médecine générale. Dr **L.-G. PERRIN,** No 24, rue du Pont, Québec, Tél. 4-4871. 24—n.c.

MACHINERIES

3 MOTEURS, 10, 7, 3 forces, 550 volts, avec starter et switches; 1 moulin "Hercule"; 1 presse à dier de 4 pieds; 1 moulin à trimmer les lisses; 1 moulin Stanbom et nombre d'autres machines. S'adresser à

T. MARCHAND
41, rue Ste-Thérèse, Tél. 3-4529 284-6—n.c.

DEBRIS DE PIERRE pour faire du remplissage (gratis). Aussi pierre à fondation, sollage et trottoirs, à très bas prix, pour débarrasser la rue. S'adresser coin Vallière et St-Valier, au Palais. Tél. : 4-2301.

HOMMES ET FEMMES demandés pour sollicitation avec promesse d'un district à parcourir. S'adresser à Casier 727, L'Evénement, en mentionnant son numéro de téléphone.

CHEVAL PERDU. — Un cheval rouge au nez blanc a été perdu mercredi matin aux environs de la Petite Rivière. Récompense promise à qui le rapportera à 59 rue de la Reine. Tél. : 4-1921.

FEU LE DR A. BRETON

(Special à l'Evénement)

Montréal, 6. —Nous avons le regret d'apprendre à nos lecteurs la mort de M. le Dr Arthème Breton, professeur à l'Université de Montréal, décédé à l'Hôpital Saint-Charles de Montréal, dans l'après-midi de dimanche dernier, après une longue maladie.

Le défunt était âgé de 37 ans. Il était né à Saint-Hyacinthe et était le fils de M. Elie Breton. Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa médecine à l'Université de Montréal. Il pratiqua sa profession dans sa ville natale durant un an et obtint ensuite une bourse d'études du gouvernement provincial, en 1925, et fit un séjour de trois ans à Paris. De retour, il avait été nommé professeur de bactériologie à l'Université de Montréal, en 1928. Il laisse une fille, Jacqueline; ses père et mère, M. et Mme Elie Breton, de cette ville; cinq frères: le Dr Hyacinthe Breton, chirurgien-dentiste, de cette ville; l'abbé Donat Breton, curé de la paroisse Sainte-Famille de Granby; le R. P. Paul-Emile Breton, O. M. I., professeur à l'Université d'Ottawa; M. l'abbé Philippe Breton, vicaire à Saint-Ours-sur-Richelieu; Arthur, de Montréal; une soeur, Emilienne, Mme Bourdon, épouse du notaire Edouard Bourdon, de Montréal.

L'Evénement prie la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses plus vives condoléances.

IMMEUBLE



OCCASIONS

$5,000.00 pour maison de 9 chambres, plus bain, avec écurie, de 32' x 24', située sur l'Avenue Preston, Sillery.

$6,000.00 pour bonne construction de 9 chambres, avec écurie de 7 places, située sur la rue St-Valier.

$12,000.00 pour construction solide située sur la rue Sutherland, coin d'Aiguillon. Bon poste pour commerce.

EPICERIES licenciées, restaurant et ameublements de maison de chambres. **TERRAINS,** Parc Preston, Sillery.

AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans les plus belles parties de la ville.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous tous ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville. Tél. 5160

VERITABLE OCCASION, coin rue près de l'église St-Sauveur, maison de 3 logements, avec magasin et logement 5 chambres. Revenu $720.00 par année. A vendre $1,500.00 en bas de l'évaluation municipale. Prix d'occasion $3,300.00, $1,000.00 d'acompte, balance intérêt à 6%. Revenu net 15%.

EMILE BROUSSEAU
255, rue St-Jean, Tél. 2-5758 286-6—1

MAISONS A VENDRE

MAISONS D'ETE et maisons occupables toute l'année, à la campagne: Beauport, Charlesbourg, Boischatel, Ste-Pétronille, I.-O., St-Laurent, I.-O., Loretteville, Notre-Dame des Laurentides, Cap-Rouge, Champigny, Neuville, La Malbaie, Ste-Irénée, Anse-à-Gilles et autres sur la rive Sud.

QUARTIERS MONTCALM et BELVEDERE. Beau choix, maisons modernes, 2 et 3 logements jusqu'à 10 chambres plus 2 chambres de bain en plain-pied. Plusieurs occasions.

MAISON NEUVE, 6 logements de 6 chambres, frigidaire, genre appartements. Beau placement. 15 p.c. net sur votre argent.

QUARTIER ST-JEAN - BAPTISTE. Maison neuve, 7 logements. Revenu 15 p.c. net ou encore 10 p.c. net et un logement gratuit. Echangera pour maison seule ou autre.

FAITES L'ACHAT d'une maison, placement le plus en sûreté. Profit le plus élevé. **ST-GEORGES MORENCY,** Immeuble et Assurance, No 235, rue St-Joseph. Tél. 8311; Rés. 5680.

A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE

A EVERELL, cottage d'été avec terrain de 100 x 300 pieds; arbres fruitiers et d'ornement. 3 minutes de la station. S'adresser à Tél. 2-4497. 288-6—58

A VENDRE, maison en pierre et brique, 3 étages, 12 pièces, avec en plus grand grenier et cave, plancher bois dur, système de chauffage, deux chambres de bain, trois W. C., située à deux pas de la rue St-Jean. Pour prix et consultations, s'adresser au No 29, **RUE ST-STANISLAS,** Tél. 2-7897.

LE PLUS BEAU SITE de toutes les Laurentides, magnifique résidence de 14 appartements, avec toutes les améliorations modernes, comme les habitations de ville, située sur la hauteur de Château-Richer, à 1¼ mille de l'église et de la gare, eau chaude et eau froide, chambre de bain, lumière électrique. Maison habitable hiver comme été. Tramways à toutes les heures. Ecurie, garage et poulailler avec eau courante. Magnifique terrain de 28 acres en culture et en forêt, bocage, jardins potagers et de fleurs, arbres d'ornement et arbres fruitiers. Pêche à la truite (droits réservés). Chasse. Panorama magnifique, kiosque, mât, etc. Prix avantageux pour un prompt acheteur. **GEORGES SAINT-PIERRE,** No 82, Côte de la Montagne, Québec. 6—58

BATISSE A VENDRE

RUE ST-JOSEPH, voisin Caisse d'Economie, coin rue du Pont, centre de St-Roch, poste de commerce Alex. Bastien Limitée. Pour informations, s'adresser au No 96, **RUE ST-JOSEPH,** Tél. 4-3341. 264-26—58

STE-PETRONILLE, I.-O., maison d'été, 2 étages, 7 pièces, terrain de 67 x 90 pieds, 5 minutes de marche de la Traverse. Toute offre raisonnable sera acceptée. S'adresser à **THE ROYAL TRUST CO.,** No 58, rue St-Paul, Tél 2-7831. 285-6—58

45 7e AVENUE, Québec-Ouest, propriété de trois logements, près de l'église et de l'école, prix raisonnable. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Cause de vente: départ de la ville. S'adresser à **M. ALPHONSE KIROUAC,** No 45, 7ème Avenue, Québec-Ouest, ou écrire à Casier No 174, L'Evénement, Québec.

FERMES A VENDRE

DEUX BELLES FERMES bien planches, très fertiles, près station, claires d'hypothèques, à proximité des grands centres, bien bâties. Vendrais à sacrifice pour cause de santé. **ERNEST GREGOIRE,** St-Eugène de Grantham, Qué.

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE, 54 x 150 p'eds, Boulevard Benoit XV, St-François d'Assise. S'adresser au No 507, 1ère **AVENUE,** Tél. 4-4902. 287-6—59

A N.-D. DES VICTOIRES

Comme elle le fait tous les ans, la Garde Montcalm invite encore cette année, les jeunes gens de la ville, ceux de la paroisse St-Joseph en particulier, et tout le public de Québec, à se joindre à elle pour faire son pèlerinage annuel à Notre-Dame des Victoires. Ce pèlerinage est particulièrement significatif en ce qu'il commémore les faveurs accordées par la Sainte Vierge à notre race en la sauvant des plus graves dangers au début de son établissement en Amérique, sur les bords du St-Laurent. Le départ du pèlerinage aura lieu devant l'église de la paroisse St-Joseph, à 8 heures moins quart (7.45 hrs) du matin, dimanche le 8 mai. La messe militaire sera dite à 9 heures, à l'église de Notre-Dame des Victoires. L'abbé St-Georges Bergeron, professeur au Séminaire, donnera le sermon de circonstance. Un programme de chant sera exécuté avec accompagnement d'orgue. La Garde Montcalm à l'honneur de convoquer toute la population de Québec à se rendre aux pieds de la Sainte Vierge pour lui demander de protéger notre race contre ses ennemis de la même manière qu'elle l'a sauvée autrefois.

A VENDRE

Ameublement complet de maison, bibliothèque. S'adresser à 276 rue Fraser et 268 Grande-Allée.

GARAGES A LOUER

2 GRANDS GARAGES de 12 x 24 pds. Plancher en ciment. Eau courante. Lumière. Ruelle Aberdeen, près de l'Avenue Cartier. S'adresser à ALF. JOLICOEUR, 338, rue St-Jean. Tél.: 2-5151, ou à 27 Aberdeen. Tél.: 8032.

L'INCENDIE DE SAINT FELICIEN

Les dommages s'élèvent à $247,000 et les assurances sont au montant de $128,200.— Le gouvernement aidera aux sinistres.

TERRIBLE DESASTRE

"Nous allons aider les sinistres de Saint-Félicien a déclaré l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre, à la suite de la séance du cabinet de mercredi. Le mode de secours à apporter n'était pas encore déterminé toutefois.

Au cours de la réunion du cabinet l'honorable Emile Moreau, député de Roberval, a soumis un mémoire préparé par M. Oscar Desgagnés, ingénieur du département de la Colonisation, qui s'est rendu à Saint-Félicien pour faire enquête sur l'étendu des dommages.

Il ressort de ce rapport de M. Desgagnés que le sinistre de Saint Félicien a causé pour $247,000 de dommages. Les assurances couvrent $128,200. Les pertes réelles, déduction faite des assurances et des hypothèques sont de $133,000. La municipalité avait évalué à $64,000 les propriétés incendiées.

M. Desgagné indique encore dans son rapport que le sinistre affecte un-dixième de la population de St-Félicien et un-huitième de l'évaluation générale.

"Je n'ai jamais vu un feu pour raser d'une façon aussi complète, nous a déclaré M. Desgagnés; il ne reste qu'une cheminée debout. Vingt habitations, à part les dépendances, ont été consumées. Vingt-huit ou trente familles ont été chassées de leur logis".

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3ème Avenue, Tél. 4-1252
(Au-dessus Pharmacie Marquis)
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Heures de bureau: 9 heures a.m. à midi; 2 à 5 heures p.m.; 7 à 9 heures p.m. Bureau du soir: lundi, mercredi et vendredi.

VIANDES FRAICHES

25 lbs de BOEUF pour	$1.00
12 lbs de BOEUF pour	.50
LARD frais, la livre	.09
VEAU, quartier devant, la lb	.04
VEAU, quartier derrière, la lb	.10
SAUCISSE, la livre	.10
BEURRE, la livre, avec achat	.16

J.-E. MORENCY
223, rue Ste-Marguerite (près de la Couronne) - Tél. 8227

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BOIVIN. — A Ste-Foy, le 3 mai 1932, à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Julie Blondeau, épouse de Sieur Joseph Boivin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8.30 heures pour l'église de Ste-Foy et de là au cimetière de la paroisse.

BOURBEAU. — Au Sacré-Coeur de Jésus, le 4 mai, est décédé, à l'âge de 35 ans, M. Mendoza Bourbeau, pompier, époux de Dame Marie-Louise Auger.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 67 rue Carillon, à 8 h. 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.

CARON. — A Québec est décédé le 4 mai 1932, à l'âge de 20 ans et 11 mois, M. Paul-Maurice Caron, fils de feu Arthur Caron et de feu Angéline Soucy.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, à St-Jean-Baptiste.

Départ du salon mortuaire de la maison Arthur Cloutier, 252 rue d'Aiguillon, à 8 heures 45, pour l'église et de là au cimetière Belmont.

EMOND. — A Lévis, le 3 mai 1932, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Zoée Lachance, veuve de feu Sieur W.-Alfred Emond, autrefois de Québec. La défunte était la mère de madame Paul Falardeau (née Bella Emond).

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.

Départ de la maison mortuaire, No 11 rue Wolfe, à 8 h. 45. L'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie.

LAVERDIERE. — Dans la paroisse du Sacré-Coeur de Québec le 5 mai 1932, est décédé subitement à l'âge de 71 ans, M. Thomas Laverdière, époux de dame Emélie Bouthillette.

Nous donnerons demain l'heure et la date des funérailles.

MERCIER. — A l'Hospice St-Antoine de St-Roch, le 4 mai 1932, à l'âge de 71 ans et 8 mois, est décédée mademoiselle Delina Mercier, fille de feu Philibert Mercier et de feu Dame Delima Asselin.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son neveu, M. Wilfrid Marcoux, 167 rue Laliberté, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont.

PERRAULT. — A St-Sauveur, le 3 mai 1932, à l'âge de 68 ans et 7 mois, est décédée madame veuve Alfred Perrault, née Rose Lepine. Elle était la mère de MM. Adjutor et Alphonse Perrault, employés civils, et la grand'mère de MM. Henri, Adjutor, Alberic, Fortunat, Emmanuel, Gérard, Jean-Marie, Fernand et Adrien Perrault.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30, en l'église St-Sauveur.

Départ de la maison mortuaire, 84 rue Boisseau, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

PICHETTE. — A Québec, le 4 mai 1932, à l'âge de 2 mois et demi, est décédé Jean-Guy, enfant de M. et Mme J.-E. Pichette.

Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 164, rue Hermine, à 3.45 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

TARDIF. — A Québec, le 4 mai 1932, à l'âge de 13 mois, est décédé Pierre-Julien, enfant bien-aimé de Alphonse Tardif et de Dame Maria Blouin.

Inhumation aujourd'hui, à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 840, rue St-Cyrille, à 3.45 heures pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

WATTERS. — A Québec, le 3 mai 1932, à l'âge de 50 ans, est décédé M. G.-J. Emile Watters, époux de Dame Alexandrine Turgeon.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 6 mai, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 182, 3ème Avenue, à 8.45 heures pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

IMMEUBLE

POUR TOUS GENRES de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation, de propriétés résidentielles, de rapport, commerciales, industrielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEO. PAQUET
Immeuble en Général
—et—
Assurance-Feu
351 BOUL. DES FOSSES
(Coin de la Couronne)
Tél. Bur. 4-4221 - Résidence 6678

PROPRIETES de tout GENRE
VILLE OU CAMPAGNE.
SITES INDUSTRIELS.
SERVICE CONFIDENTIEL.
AGENTS A COMMISSION
L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC
21 RUE ST-ANGELE
W. F. V. ATKINSON
Gérant
Tél. Rés. 2-6239 Bureau 2-6605

PROPRIETES de 2 et 9 logements, rapportant 15 et 20 p.c. net. Aussi terrains dans tous les quartiers, à très bas prix.

P. F. LALIBERTE
agent d'immeuble, No 27, rue Jeanne d'Arc. Tél. 8281. 269-26—1

A VENDRE OU A LOUER

Une résidence d'été de valeur située à Charlesbourg-Ouest comprenant maison principale 11 appartements avec chambre de bain et douches, et installation électrique, 1 garage pour deux autos, 1 salle de jeux pour enfants 18 x 30. Aussi Bungalow "Sun parlor", salle de billards, etc.

S'adresser à

Geo.-I. Lachance
263, rue St-Paul, Québec.
Tél.: 2-6403

REMERCIEMENTS

MARCOUX. — Les membres de la famille de M. Thomas Marcoux remercient bien sincèrement les personnes qui, à l'occasion de la mort d'Adelard Marcoux, leur ont témoigné des marques de sympathie, par l'offrande de messes, de tributs floraux, de bouquets spirituels, ou par leurs assistance aux funérailles. A tous un profond merci.

J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
54, du Palais, - Tél. 2-2180

SI VOUS ETES EN DEUIL

Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

Heures de bureau: de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph, Tél. 4-4841

CHARGEUR
POUR BATTERIES
Un chargeur pour batteries, en parfait ordre. Ayant coûté $35.00. Vendra pour $10.00. S'adresser au No 55, RUE JEROME, ou téléphone 3-1346.

F.-X. LACHANCE
Enrg.
Epicier Boucher Licencié
**

CAUSERIE DE M. G.-C. PICHE

Le chef du Service Forestier de la Province de Québec parle de la crise du bois devant les membres du Club Kiwanis mercredi midi.

SUGGESTIONS

M. G.-C. Piché chef du Service Forestier de la Province de Québec, a parlé de la "crise du bois", mercredi midi devant les membres du Club Kiwanis. Un important groupe de nos hommes d'affaires a ainsi pu se rendre compte des difficultés dont souffre cette industrie à l'heure actuelle. Les marchands de produits forestiers doivent présentement faire face à une concurrence excessive des substituts du bois et cette concurrence a atteint un tel degré que depuis 1910, un recul de 30 pour cent a été enregistré dans la vente des bois canadiens. Traverses en métal, poteaux en métal, meubles d'acier, etc., etc., ont aujourd'hui remplacé le bois et cette industrie jadis si lucrative n'a pu ainsi manquer de tomber dans le marasme. La compétition qui nous est faite par les bois étrangers sur les divers marchés du monde est aussi excessive. Nos exportations ont baissé rapidement bien que tout ait été fait pour atténuer les effets de cette compétition. Cette concurrence nous est surtout venue de Russie où le dumping a été pratiqué sur une haute échelle jusqu'au jour où les gouvernements, réalisant le péril du communisme et constatant le tort fait à leurs pays industries par cette politique, ont décidé d'agir.

Les mesures adoptées pour enrayer la crise, sont assez nombreuses et l'on attend d'elles d'excellents résultats. C'est ainsi qu'un organisme a été créé par l'honorable M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, destiné à établir une plus étroite coopération avec les producteurs de bois, les acheteurs et tous ceux qui emploient les bois. La Commission des Produits Forestiers, dont le bureau et le musée sont situés au no 55 1-2 Grande-Allée, s'occupe de promouvoir l'utilisation rationnelle et économique de nos produits forestiers, tant au Canada qu'à l'étranger. Elle recherche de nouveaux débouchés pour la grande et la petite industrie forestière. Elle coopère de plus avec nombre d'associations s'occupant de ventes, achats, ou de recherches dans le domaine forestier.

On s'occupe activement de plus de faire une bonne propagande auprès du gouvernement et des corps publics pour que ceux-ci dans les différents travaux qu'il font exécuter, donnent la préférence aux bois indigènes. Cette propagande s'étend aussi aux associations d'architectes et d'ingénieurs à qui l'on suggère parfois de modifier certains plans et devis afin qu'une quantité plus considérable de bois entre dans la construction des bâtiments dont il sont chargés d'assurer l'édification. On suggère aussi aux propriétaires d'employer les bois indigènes de qualité supérieure et qui généralement donnent un bien meilleur rendement.

En terminant, M. Piché demanda la coopération de tous les hommes d'affaires pour rendre à cette industrie canadienne sa réelle importance.

M. Maurice de Gournois remercia M. Piché de son intéressante causerie.

Un nouveau membre a été admis hier dans le club. Il s'agit de l'honorable John Randoyle, consul des Etats Unis à Québec. La longue expérience à l'étranger fait de lui un membre excessivement important pour le Kiwanis.

UN INCENDIE A SAINT-BENOIT

La maison de M. Odilas Poulin, commerçant de chevaux, est détruite par le feu à St-Benoit, comté de Beauce.

UNE VIVE ALERTE

La population de St-Benoit Labre, comté de Beauce, a été mise en émoi, mercredi soir, vers 8 h. 30, quand un incendie a éclaté et réduit en cendres la maison de M. Odilas Poulin, commerçant de chevaux. Les propriétés de MM. Majoric Lessard et A. Fecteau ont aussi été endommagées.

Il était environ 8 h. 30 quand l'incendie s'est déclaré à la propriété de M. Odilas Poulin. Ce dernier s'empressa de lancer un appel et des pompiers volontaires accoururent sur les lieux pour combattre la marche des flammes. Le vent, qui était très violent, activa l'élément destructeur et les deux maisons voisines de celle de M. Poulin furent assez endommagées. A un certain moment, on craignait beaucoup pour l'église paroissiale sise tout près de cet endroit. Mais, grâce au bon travail des volontaires, une conflagration fut évitée et quelques heures après tout danger avait disparu. On ignore l'origine de cet incendie.

LA PHARMACIE MARTEL

Nous avons le plaisir d'apprendre que la pharmacie L.-E. Martel autrefois de la rue St-Joseph vient d'ouvrir à 22, Côte du Palais, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu. M. Martel, pharmacien de plus de trente ans de pratique à Québec, est heureux d'inviter ses nombreux clients et amis et tout le public qu'il sera à l'avenir constamment à ce poste et y prendra soin lui-même des affaires: prescriptions, ordres par téléphone ou par la poste. Un stock complet de médicaments, de drogues, de parfums, d'articles de toilette, de kodaks, de papeterie, de chocolats de choix, de cigarettes, cigares, journaux et souvenirs de toutes sortes. La maison s'occupera aussi d'ouvrages d'amateurs de photographie. Prix, qualité des produits, service, tout sera sous la haute surveillance de M. L.-E. Martel qui s'efforcera de faire tout pour donner satisfaction à ses nombreux clients. Nous sommes certains que tous voudront l'encourager. Allez à la pharmacie L.-E. Martel.

LA CHRONIQUE DE LA CRECHE

Comment s'opère le choix d'un enfant adoptif. — 15 placements ont eu lieu depuis le commencement d'avril.

70 DEPUIS JANVIER

Stenographié dans le vestibule:—

— Comment donc s'opère le choix d'un enfant adoptif ?

— Ah ! de bien des façons.

— Mais la plus ordinaire ?

— Un couple se présente, accompagné d'une personne de confiance, une soeur, une mère, une belle-soeur, une amie de la famille, une personne qui "connait ça les enfants".

— Bonjour. Mère. Nous aurions l'idée de prendre un de vos petits protégés. Sont-ils tous beaux comme dans les annonces de M. l'abbé Germain ?

— Presque tous. Même, on en a de plus beaux. Est-ce un garçon ou une fille que vous désirez ?

— Que nous conseillez-vous ?

— Il y a toujours plus de choix parmi les garçons car les filles sont en plus grande demande.

—De quoi recevez-vous le plus ?

— Cela s'équivaut dans l'ensemble.

— Alors, disons donc: un garçon.

— De quel âge à peu près ?

—A quel âge aimeriez-vous mieux les placer ?

— A l'âge qu'on les désire. Nous donnons des nouveaux-nés, et nous donnons de grosses filles, de robustes garçons de deux ans et demi. Les jeunes femmes qui sont isolées de leur parenté n'aiment pas toujours de tenter l'expérience d'un tout jeune: les premiers mois sont sûrement les plus difficiles à passer. D'autres se disent: s'il y a une charité à faire à la Crèche, c'est de lui exempter justement cette surabondance de soins. Quant à se dévouer... Et puis il me semble que plus jeune je le prendrai, plus profondément je l'imprégnerai de ma personnalité, de mes goûts, de mes principes de vie, de mon affection. Plus il m'aura coûté de veilles et de sollicitudes, plus il me sera cher. C'est ce qui nous coûte cher qui nous est cher.

— Alors, nous ferions mieux de prendre un tout jeune ?

— Non, allons voir d'abord parmi les enfants de l'âge auquel vous vous étiez arrêtés.

— Vous ne vous faites pas voir les 700 enfants ?

— Si vous le désirez. Mais il y aurait bien du temps de perdu. Je vous élimine tous les malades et les infirmes, ceux dont les parents paient la pension et ceux des âges qui vous intéressent moins. En un mot, nous dressons chaque semaine la liste des plus aptes, des plus sains, des plus intelligents, de sorte que si vous demandez un garçon ou une fille de 5 ou 6 mois, le choix se limite tout de suite à une quinzaine; que si vous préférez un blond ou un brun, le choix se limite encore; et que si vous le désirez frisé, vous ne choisissez guère que parmi deux ou trois.

— Le procédé a bien du bon sens. Est-ce vrai que vous faites des placements par simple correspondance ?

— Oui, en grand nombre, surtout l'été. Il ne manque pas de ménages éloignés de Québec, et qui, surtout en ces temps difficiles, ne sauraient dépenser pour le voyage trente, quarante et cinquante dollars. Alors on fait sa commande et on s'en rapporte au choix des religieuses. Ce choix est judicieux, plus que cela, consciencieux. La preuve, c'est qu'il ne nous revient pas de ces enfants.

— Les reprendriez-vous, au cas où les parents ne seraient pas satisfaits ?

— Certainement. Tant que l'enfant n'est pas adopté légalement, la Crèche est tutrice officielle des enfants abandonnés. Et elle se fait un devoir de reprendre ses pupilles surtout dans deux cas: 1—si les parents ne sont point satisfaits; 2—si les parents ne donnent pas satisfaction ?

— Et que faut-il faire pour donner satisfaction ?

— A notre humble avis, cinq choses:

1.—Traiter l'enfant adoptif avec humanité, en égard à son âge et à ses forces;

2.—Lui épargner tout mauvais exemple comme seraient le blasphème, l'irréligion, la tolérance de pratiques immorales, l'inconduite, l'ivrognerie, etc.

3.—L'instruire à la maison et le faire instruire, à l'école et à l'église, des choses de la religion catholique;

4.—L'envoyer à l'école pour apprendre, outre le catéchisme, au moins la lecture, l'écriture et la comptabilité;

5.—Le préparer à gagner honorablement sa vie, par l'apprentissage de l'agriculture, d'un métier ou d'une profession, si c'est un garçon et par l'entraînement aux besognes ménagères ou à quelque respectable gagne-pain, si c'est une fille.

— Mais comment pouvez-vous espérer tout cela de parfaits inconnus ?

— Nous exigeons absolument un certificat d'aptitude à l'adoption signé du Curé des candidats.

— Que dit ordinairement M. le Curé de ceux qu'il vous propose comme parents adoptifs ?

— "Ils ont les moyens suffisants pour entretenir un de vos enfants et le préparer à gagner honorablement sa vie; ils ont les aptitudes qui sont l'honorabilité, le dévouement et l'esprit chrétien. Ce sont de bons paroissiens, assidus aux offices et aux sacrements. Un enfant n'en saurait recevoir que de bons exemples".

— Le nôtre dit à peu près la même chose. Alors, ça ne vous coûtera pas trop de nous confier un enfant ?

— Non, venez avec moi. Venez chercher celui que le bon Dieu a mystérieusement décidé de vous confier.

Par ici, nous allons prendre l'ascenseur... Salle trois, s'il vous plait...

Adoptions. — 15 placements en avril; 70 depuis le premier janvier.

Aumônes. — $50.00 par une dame de la paroisse St-Sacrement et $25.00 par une personne de l'Ancienne-Lorette. $6.85 en dons des visiteurs et $26.25 par des lettres.

Merci à nos bienfaiteurs en faveur des délaissés !

Ouvroirs. — Nos meilleurs remerciements au "Cercle Notre - Dame des Bois" des Dames pensionnaires au Couvent de Sillery, pour 697 beaux articles; aux Dames de Charlesbourg pour 600 morceaux de lingerie; aux demoiselles Enfants de Marie de la paroisse S.-Jean Port-Joli qui ont été bien inspirées en envoyant 52 jolis articles pour la vente de charité de juin prochain; aux Dames de l'Ouvroir de Beauport (succursale de celui de N.-D. de Pitié) pour la confection de 2200 morceaux de lingerie.

A toutes ces Dames et demoiselles, pour leur beau dévouement, les mercis et la prière des enfants abandonnés !

AVIS:—Visite de la Crèche chaque jour de 2 heures à 3.

PLUSIEURS CAUSES EN CORRECTIONNELLE

Le Juge Demers, qui siège seul, en ce moment, a entendu plusieurs causes, mercredi. — Prévenu honorablement acquitté.

REFUS DE POURVOIR

Un propriétaire de maison de pension a subi son procès, mercredi, devant M. le Juge Demers, sur une accusation de possession illégale de liqueurs alcooliques portée contre lui. Les officiers de la Commision des Liqueurs ont été faire une perquisition chez lui, le 27 avril dernier. Pendant qu'ils visitaient, l'accusé les quitta. Quelques minutes plus tard, ils entendirent du bruit en haut. Ils montèrent immédiatement, et, dans une chambre, ils trouvèrent une cruche cassée et le liquide répandu à terre. Ils n'ont pu prendre d'échantillon de ce liquide, mais ils prétendent que c'est du whiskey. L'accusé se défend en disant qu'il ignorait la présence de cette cruche dans la chambre de son pensionnaire et il déclare aussi, que ce n'est pas lui qui l'a cassée.

La cause a été prise en délibérée.

M. le Juge Demers a ensuite entendu la cause de Sévère Savard. Celui-ci était accusé de récel : M. le Juge Demers, après l'enquête préliminaire, a déclaré qu'il n'y avait pas matière à procès et Savard a été honorablement acquitté.

Le prévenu est un marchand de seconde main. Un jour, un nommé Ernest Sioui se serait présenté chez lui pour lui vendre un ménage. Ce ménage appartenait à une Dame Elmire Bonneau, laquelle était en prison, purgeant une sentence pour contravention à la Loi des Liqueurs — elle y est encore d'ailleurs. Sioui aurait déclaré à Savard qu'il était autorisé à faire cette vente. M. le Juge Demers en est venu à la conclusion que Savard n'avait pas commis l'offense de recel. Quant à Sioui, il subira son procès, mercredi, sur une accusation de vol portée contre lui au sujet de cette affaire.

Savard était défendu par M. Henri-Paul Drouin, C. R.

Outre ces deux causes, M. le Juge Demers a aussi entendu, mercredi, une affaire de refus de pourvoir. On sait que M. le Juge Demers siège seul ces jours-ci, son collègue, M. le Juge Fitzpatrick, étant retenu chez lui par la maladie.

MORT DE MONSIEUR P.-MAURICE CARON

M. Paul-Maurice Caron, fils de feu Arthur Caron, ancien contremaître de la ville, est décédé à l'âge de 20 ans et 11 mois.

OBSEQUES SAMEDI

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Paul-Maurice Caron, décédé mercredi dernier, à l'âge de 20 ans et 11 mois. M. Caron a succombé à une maladie qui le terrassait depuis longtemps. Il était le fils de feu M. Arthur Gagnon, autrefois contre-maître de la ville, et de feu dame Angélina Soucy, qui l'ont précédé dans la tombe il y a plusieurs années déjà.

Le regretté défunt était le frère de M. Arthur Caron, des Trois-Rivières, et de M. Léo Gagnon, de Détroit, Mich. Il était le neveu du R. F. Soucy, S.J., de Gaspé, de MM. et mesdames Ernest Soucy, Lionel Soucy, Joseph Soucy, Honoré Phaneuf, Ludger Nadeau, de Wallbury, Ont., Honorius Soucy, de Montréal, madame Chs Caron, de Danford, Me., madame Ls Caron, de Québec.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 h., en l'église St-Jean-Baptiste. Départ du salon mortuaire de la maison Arthur Cloutier, 252 d'Aiguillon, à 8 h. 45 pour l'église et de là au cimetière Belmont.

A la famille en deuil L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

L'ACHAT CHEZ NOUS AIDERA AUX AFFAIRES

(Suite de la page 3)

vous offre. Québecois vous devez toujours acheter de préférence dans les magasins dont les propriétaires demeurent en ville où ils y font fructifier les revenus de leur commerce pour votre plus grand bien. Il va de soi qu'il est beaucoup plus avantageux aussi pour chacun de ne pas donner ses commandes ni faire ses achats par catalogue sans voir. Il faut se méfier des colporteurs quelqu'ils soient. Vous ne savez jamais à qui vous avez à faire. N'oubliez pas que chaque sou dépensé à l'étranger ne revient pas. En achetant des maisons essentiellement Québecoises vous retirerez toujours le maximum de rendement et vous collaborez à la prospérité de Québec. Nos lecteurs trouveront en page onze de notre journal plusieurs annonces de quelques-uns des principaux marchands de notre ville qui méritent votre encouragement.

Deux individus ont été arrêtés, mercredi dernier, à St-Casimir de Portneuf pour possession illégale de boisson. Les deux prévenus ont été conduits aux quartiers généraux de la police municipale et comparaîtront ce matin en cour de police. Les arrestations ont été opérés sous les ordres du major B. Langelier.

VOEUX PERPETUELS

Deux québecois prononceront leurs voeux perpétuels, lundi prochain, dans la chapelle du Collège de l'Assomption à Worcester, Mass. Ce sont le Fr Gérard Brassard, fils de M. M.-A. Brassard, de la paroisse de St-Coeur de Marie, et le Fr Arthur Blais, fils de M. W. Blais, de la paroisse de Jacques-Cartier. Cette cérémonie sera présidée par le R. P. Armanet, vicaire provincial des Augustins de l'Assomption et président du Collège. Plusieurs membres des familles des Frères Brassard et Blais y assisteront.

FEU MME J. BOIVIN

On a appris avec regret la mort de madame Joseph Boivin survenue mardi dans la paroisse de Sainte-Foy. Madame Boivin, née Julie Blondeau, était âgée de soixante-dix-huit ans.

Les funérailles de madame Boivin auront lieu ce matin, à neuf heures, en l'église de Sainte-Foy.

L'inauguration de la nouvelle aile de quatre étages du Couvent de l'Alverne aura lieu en juin, bien que les travaux soient pratiquement terminés. Les fêtes qui se dérouleront à cette occasion coincideront avec le passage à Québec de Mgr Ange-Marie Hiral, O. F. M., Vicaire Apostolique du canal de Suez, fondateur du Couvent de l'Alverne.

La First National Bank de Boston va absorber l'Atlantic National Bank de Boston.



Les COUVERTURES SNYDER *DONNENT LE TON A LA MODE*

L'achat judicieux des plus belles couvertures du monde, à des prix de faveur qui demandent un capital que le petit manufacturier ne possède pas — voilà le secret du magnifique choix de couvertures que vous pouvez obtenir sur ce mobilier — Repps anglais, tapisseries, étoffes de fantaisie — dessins harmonieux, étoffes durables —que votre marchand Snyder s'empressera de vous montrer.

La Qualité Snyder *n'a pas de pair*

$129.50

Voyez notre spécial à ce prix. Un mobilier plus petit pour l'acheteur dont l'espace est restreint.

$129.50

L'excès d'annonce à prix *supposé réduits* est un abus de confiance envers le public. L'acheteur avisé a profité de la leçon. Le public sait aujourd'hui que la marchandise offerte à prix ridicule vaut rarement ce prix. Il lui faut maintenant la *qualité* à un prix raisonnable.

Nous n'exagérons pas, croyez-le, en disant que le mobilier illustré ici à $149.50 est une valeur *extraordinaire*. La réputation de Snyder en fait foi. La Semaine Sani-Bilt couvre tout le Canada. Nos manufactures, en fabriquant pour tout le pays, réduisent leur coût de production. Cette semaine, les marchands Snyder vous font profiter de cette épargne.

Seuls des matériaux propres, neufs, sanitaires, sont employés comme bourrure dans les meubles Snyder. Vous n'avez pas à deviner. Vous n'avez pas à douter. Du cadre à la couverture, chaque détail de fabrication a subi la plus rigoureuse inspection.

Voici l'occasion de l'année. Pour une semaine seulement — ne la manquez pas !

Ces trois meubles sont vastes, profonds, le summum du confort. Dossier surélevé, rembourré de mousse de mer, cadre extérieur richement sculpté — et chacun de ces meubles est absolument garanti à l'épreuve des mites. Le nouveau fauteuil de repos est plus gros que d'ordinaire, et tout l'ensemble est d'un style moderne, pratique, d'une richesse inouïe.

SNYDER'S LIMITED
WATERLOO - MONTREAL - VANCOUVER

Snyder's
MEUBLES DE VIVOIR

HENRI DUCLOS LIMITÉE
MEUBLES -:- TAPIS -:- DRAPERIES
68 de la Couronne -:- -:- 262 Boulevard des Fossés

Vous trouverez cette Valeur Extraordinaire et tous les autres nouveaux Modèles de SNYDER'S aux magasins de la

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE
142 ST - JOSEPH - - - 273 ST - PAUL

CORNWALL
DRUMMONDVILLE
FARNHAM
GRANBY
HULL
JOLIETTE
LEVIS
MONTREAL
NICOLET
QUEBEC
RIVIERE DU LOUP
ST-HYACINTHE
ST-JEROME
ST-JEAN
SHAWINIGAN FALLS
SHERBROOKE
SOREL
THETFORD MINES
VALLEYFIELD
VICTORIAVILLE